

- ★ Les enquêtes de Snif en page 3
- ★ Sport en pages 5 et 8
- ★ Memento - Bandes dessinées - Radio-TV en page 4
- ★ Monthey et St-Maurice en page 10
- ★ Martigny en page 12
- ★ Sion et Sierre en pages 13, 15, 17, 20 et 21
- ★ Haut-Valais en page 22
- ★ Les dernières dépêches en pages 23 et 24

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

LE SEUL QUOTIDIEN DU MATIN DE LA VALLEE DU RHONE  
 TELEPHONE (027) 231 51 - CCP 19 - 274 - PUBLICITE : PUBLICITAS TELEPHONE (027) 371 11 - LE NUMERO 30 CENTIMES

**Soldes**  
 du 15 janvier au 1er février 1969

**Complets messieurs**  
 238 francs

**soldés à 160 francs**

confection  
*Moix* s/a

La Croisée — SION P 4635 S

## L'émouvante vie du père de «le cœur ouvert sur le monde»

BRUXELLES — Grand, élancé, un sourire perpétuel aux lèvres, les yeux brillants de malice, aussi peu religieux que possible dans son complet civil de couleur sombre, le père Dominique Pire est mort jeudi à Louvain. Il consacra sa vie à aider les malheureux, sans distinction de race ou de croyance. Ce dominicain de 59 ans, était né à Dinant (Belgique) le 10 février 1910. Il avait poursuivi depuis 1949 un dialogue avec la lettre avec les incroyants, un dialogue bien plus profond que celui préconisé par Vatican II, qu'il estimait peu constructif.

Toute sa philosophie peut se résumer en cette phrase : **respect de l'autre qui ne pense pas comme lui, volonté de comprendre l'autre en se mettant à sa place.** Il émanait de lui une intense joie de vivre. Il était sincère, fraternel, sans pudibonderie, sans hypocrisie. Entré en 1928 dans l'ordre des dominicains, il avait suivi les cours de philosophie pendant trois ans au couvent de la Sarte, à Huy (Belgique) puis étudié la théologie à l'université « Angelicum », à Rome, où il fut ordonné prêtre en 1934 et docteur en théologie en 1936. Pendant 10 ans il a enseigné la philosophie morale et religieuse au couvent de la Sarte.

Pendant la guerre, il a été aumônier de l'armée secrète et agent des services de renseignements et d'action. Sa conduite lui valut de nombreuses décorations militaires.

C'est en 1949 que commença le grand œuvre : la fondation de l'aide aux personnes déplacées. Son but : faire connaître la misère des réfugiés européens, les DP (displaced persons), les aider par tous les moyens, notamment par un service de parrainage et service d'hébergement. Quatre homes pour personnes déplacées âgées, le « Hard Cord » ceux dont plus personne ne veut, étaient ouverts en Belgique. Il réinstalla des familles entières, malades, handicapés, vieillards, femmes, enfants, dans des « villages européens », essai de réintégration humaine ocmplète. Il construisit des villages à Aix-la-Chapelle (Allemagne), Bregenz (Suisse), Augsburg (Bavière), en Sarre et dans la région de Bruxelles.

Cette action humanitaire lui valut le Prix Nobel de la Paix en 1958 : « Ce



n'était pas une récompense pour le passé, a-t-il dit à Oslo, quand il reçut le prix, mais un engagement pour l'avenir ».

L'argent du prix servit à créer une nouvelle œuvre : « L'Europe du cœur » et « Le cœur ouvert sur le monde » il entendait par là, unir toutes les bonnes volontés par dessus les barrières nationales, confessionnelles, sociales, linguistiques ou autres, qui divisent actuellement les hommes, faire échec aux préjugés, susciter partout l'entraide autour de la misère des personnes déplacées.

Son activité était inlassable : il suscita des parrainages mondiaux et surveilla une immense correspondance entre personnes de races différentes.

Reconnu comme un bienfaiteur de l'humanité, par l'attribution du Prix Soning (Danemark), le père Pire — dernière étape avant sa maladie — s'occupa des étudiants tchécoslovaques réfugiés à Vienne notamment. Il fit sur place une sélection, recueillit de l'argent en Belgique, les hébergea, paya leurs études pendant un an et leur laissa alors le choix : retourner à Prague ou rester dans une université belge.

## ÉDITORIAL « PRO SENECTUTE »

Un cours de gymnastique pour personnes âgées récemment organisé à Sion a rencontré un tel succès que les responsables se sont vus dans l'obligation de le dédoubler.

Voilà une réussite hautement réjouissante et instructive.

Le problème de la vieillesse se pose avec toujours plus d'acuité et sous des aspects toujours plus complexes.

Des solutions apparemment satisfaisantes ont été trouvées au plan financier, économique, sous les formes multiples de rentes, de pensions, d'assurances.

Partout on a créé des logements, en s'efforçant de leur donner un caractère humain, personnel, agréable.

La presse relève fréquemment la valeur de certaines grandes réalisations que leurs dimensions rendent spectaculaires, on parle peu des réalisations plus modestes.

Cette « publicité » unilatérale est absolument normale, elle ne correspond à aucun jugement de valeur sur les mérites respectifs de chaque type de réalisation. L'homme admire spontanément le monumental, le grandiose ; il ne discerne que difficilement les qualités de ce qui est petit.

Ainsi tous les visiteurs de Rome s'extasient, avec raison, face à la basilique St-Pierre et aux musées du Vatican. Laplupart d'entre eux, hélas ! passent indifférents devant San Pietro in Montorio ; ils ne lancent qu'un coup d'œil distrait aux chefs-d'œuvre du musée Borghese, sans doute parce qu'ils ne sont pas assez nombreux...

Au-delà des aspects économiques, le problème de la vieillesse est psychologique et spirituel.

Au plan psychologique, l'homme a besoin de communiquer avec ses semblables ; il ne s'épanouit que dans le contact avec autrui, dans l'échange plus ou moins large qui permet à chacun de donner et de recevoir, de s'enrichir à la mesure de ce qu'il donne aux autres. La solitude, si dorée soit-elle, le ferme dans sa propre misère, le fait se recroqueviller et c'est là sans doute une des maladies les plus graves de la vieillesse, que la société doit s'efforcer de combattre.

Il a besoin aussi de se sentir utile. Or l'organisation sociale fixe un âge de mise à la retraite, qui tend sans cesse à s'abaisser. C'est là un progrès immense, qu'il est urgent de généraliser.

Dans beaucoup de cas, cependant, l'application rigide de cette disposition constitue un mal.

Incapables de véritable activité intérieure, incapables de réaliser une activité extérieure personnelle, de nombreux retraités se sentent simplement rejetés par la société, ils se sentent de trop, condamnés à attendre que « ça finisse », que s'épuise une vie désormais inutile. Habités à agir, ils se voient contraints à l'inactivité ; habitués à produire, ils se trouvent réduits à un état passif de consommateurs.

Bien sûr, l'industrie et le commerce vont rapidement s'occuper d'eux, exploitant les possibilités de cette ultime tranche de consommateurs. On va s'occuper des « vieux » ; on va les étourdir, comme tous les autres âges de la vie, dans la futilité et la vanité des divertissements, des festivités, des voyages, des cadeaux, des gadgets, etc.

La civilisation ne sera-t-elle pas capable de maintenir la vieillesse hors du circuit fatal de l'agitation et de la consommation ? Ne parviendra-t-elle pas à procurer à l'homme la possibilité de se réaliser et de s'épanouir dans la totalité de sa personne ?

Il faut pour cela créer de nouvelles formes et de nouvelles possibilités de travail. Il faut inventer une nouvelle conception du travail qui ne soit pas conditionnée par l'argent, par le salaire, mais finalisée dans une perspective de service, de mise en valeur des capacités de chacun pour le bien de tous.

Il ne faut plus que la vieillesse soit considérée comme un achèvement ni comme une attente de la mort, mais comme une zone privilégiée du devenir humain, comme une étape de la réalisation d'une vie appelée à s'épanouir toujours plus totalement.

Aug. Fontannaz.

## Pas de « contrôleurs-espions » dans les stations suisses

LONDRES. — Un porte-parole du trésor britannique a démenti mercredi un rapport provenant de Suisse selon lequel des fonctionnaires britanniques et français auraient « espionné » des touristes dans les stations d'hiver suisses pour constater si d'éventuelles infractions contre la réglementation sur les devises n'étaient pas commises. Le porte-parole a fait savoir que la Grande-Bretagne n'aurait pas pris la responsabilité d'actes de ce genre sans avoir consulté au préalable le gouvernement intéressé. Et, en fait, aucun contrôle n'a été opéré en Suisse par des fonctionnaires britanniques.

## L'amnistie fiscale intéresse tous les contribuables Un climat de confiance difficile à établir

Le but de la politique financière de la Confédération et du canton est d'obtenir de nouvelles recettes pour équilibrer les budgets.

M. Wolfgang Loretan, tout comme M. Celio n'ont pas l'intention d'augmenter l'impôt direct. Ils pensent que ce serait là une mesure inadéquate et impopulaire en une période où, malgré la hausse des salaires qui ne sont en réalité que des

adaptations normales au coût de la vie, la grande majorité des familles suisses parviennent tout juste à nouer les deux bouts.

Alors, on va se rabattre sur les impôts indirects, d'une part, et, d'autre part, tout mettre en œuvre pour faire sortir les capitaux soustraits ou cachés au fisc. D'où l'amnistie fiscale.

Je ne peux que répéter que l'amnistie fiscale est acceptable seulement si le Service des contributions joue franc jeu sur toute la ligne. Il est important qu'un climat de confiance soit établi.

Il faut surtout que ce climat ne soit pas seulement passager, mais maintenu par la suite. C'est-à-dire que le Service des contributions s'engage formellement à ne pas poursuivre ceux qui ont triché jusqu'ici et qui entendent faire amende honorable.

J'ai parlé de la méfiance qui étirent les contribuables. Or, d'après ce que j'ai entendu pendant ces deux dernières semaines, je me rends compte que cette méfiance est beaucoup plus forte que je ne le supposais.

On ne croit pas au pardon et à l'oubli. On reste soupçonneux et l'on suppose que, tôt ou tard, il y en aura des ratours de manivelle.

Le fisc veut se montrer bon prince aujourd'hui comme le loup avec le Chaperon rouge. Et demain, il nous plantera ses crocs, me disait hier un homme d'affaires.

Le fisc, jusqu'ici, a très rarement cru à la bonne foi des contribuables. Il n'a

pas fait confiance à ceux qui remplissent leur déclaration d'impôt. Et la commission s'est montrée trop souvent injuste et impitoyable envers des personnes honnêtes et sincères.

Il y a un profond malaise qui règne entre le fisc et le contribuable. Ne pas s'en rendre compte est une aberration. Et pourtant, il importe que l'amnistie fiscale puisse se réaliser dans un esprit de confiance, dans un sentiment de sécurité.

Il ne faut pas que le contribuable se mette dans la tête que l'amnistie fiscale est un piège, un guet-apens, un traquenard ou une souricière.

### Que dit le fisc ?

Il dit que l'amnistie protège celui qui en remplit les conditions contre les conséquences des soustractions d'impôt commises antérieurement. Les impôts soustraits ne peuvent plus lui être réclamés et il ne sera pas prononcé contre lui aucune peine pour soustraction.

Le contribuable faisant usage de l'amnistie a en outre l'avantage de pouvoir bénéficier du remboursement

ou de l'imputation de l'impôt anticipé retenu sur les rendements des placements de capitaux nouvellement déclarés (intérêts de carnets d'épargne et d'obligations, dividendes, etc.) et cela déjà pour les années 1967 et 1968. Il peut aussi demander le remboursement de l'impôt de garantie ou de l'impôt anticipé retenu sur les prestations d'assurances (y compris les rentes) des années 1966 à 1968, sans avoir à craindre des rappels d'impôt et pénalités.

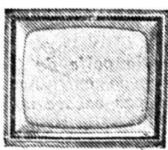
### Pas de guet-apens

Le fisc reconnaît, lui aussi, que l'on dit : « cette amnistie est un guet-apens ». — Erreur, répond le fisc. Point d'amnistie sans pardon et oubli du passé. Les autorités fédérales et cantonales sont formelles à ce sujet : il n'y aura aucune différence à l'avenir dans l'imposition du contribuable qui fut toujours honnête et de celui qui fraudait un temps et rentre aujourd'hui dans le rang.

f.-g. g.

(VOIR LA SUITE EN PAGE 22)

### TELEVISION MIEUX ENCORE AVEC



MÉDIATOR

avec deuxième chaîne écran panoramique

dès Fr. 995.-

*Hallenbaiter*

Rue des Remparts - Sion  
 Tél. 2 10 43

P 70 S

# CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

## COUP D'ŒIL SUR L'ACTUALITÉ

### ● RUE « JAN PALACH » A ROME

ROME. — Une rue de Rome portera le nom de Jan Palach. La décision a été prise au Capitole par le Conseil municipal, pour rendre hommage au sacrifice du jeune étudiant tchécoslovaque. De son côté, le ministre des affaires étrangères, M. Pietro Nenni, a exprimé dans un télégramme sa solidarité à des manifestants socialistes qui ont défilé dans les rues de la capitale pour la liberté en Tchécoslovaquie.

### ● DECES DU SCULPTEUR EDWARD BOEHM

TRENTON (New Jersey). — M. Edward Boehm, dont les sculptures d'oiseaux en porcelaine font partie des collections des musées les plus célèbres du monde, est décédé mercredi d'une crise cardiaque à l'âge de 56 ans.

### ● UN MILLION DE MARKS DE DEGATS DANS UN INCENDIE A COLOGNE

Un incendie a ravagé dans la nuit de mercredi à jeudi les locaux d'une entreprise de carburants liquides de Cologne, causant pour près d'un million de marks de dégâts. Pour des raisons encore inexplicables, le feu s'est déclaré dans un grand hangar où se trouvaient deux camions-citernes pleins, deux automobiles, un dépôt de pneus et une installation de pompage. La police de la ville rhénane n'exclut pas la possibilité d'un incendie volontaire.

### ● SANCTUAIRE PUNIQUE DECOUVERT EN ITALIE

ROME. — Un sanctuaire punique vieux de trois mille ans environ a été découvert sur l'île de Sant'Antioco, au sud de la Sardaigne. Des stèles votives, portant l'image de déesses, chevelure longue et mains sur la poitrine, des urnes contenant des ossements calcinés — vraisemblablement ceux des enfants sacrifiés dans le feu — selon les rites religieux carthaginois — des statuettes de dieux et déesses en terre cuite, des bijoux — scarabées et amulettes — ont été découverts au cours des travaux de fouilles, effectués par des archéologues de l'Université de Rome et de la surintendance des antiquités de Cagliari. Le sanctuaire s'étend sur quelques centaines de mètres carrés, et compte quatre couches « historiques » superposées. La découverte, estime les archéologues, confirme l'importance de l'antique « Sulcis » (nom romain de Sant'Antioco) comme véritable base de pénétration punique vers la Sardaigne et l'Italie, avant l'affrontement avec Rome, au III<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ.

### ● UN PRETRE ITALIEN MANIFESTE

ROME. — « Vive la Russie », a crié un prêtre italien, Don Giovanni Dettorazzi, 53 ans, mercredi soir à Rome, en se lançant au-devant d'un cortège de 3000 personnes qui défilaient à l'appel du parti socialiste italien pour exprimer leur solidarité avec le peuple tchécoslovaque, rapporte l'agence ANSA.

L'ecclésiastique a été pris à partie par les manifestants, et des policiers ont dû intervenir pour le dégager. Les manifestants, parmi lesquels se trouvaient des étudiants grecs et des membres de la Fédération des jeunes israéliennes, se sont rendus devant l'ambassade de Tchécoslovaquie, où une délégation a été reçue par l'ambassadeur.

Une centaine de jeunes Israélites ont ensuite gagné l'ambassade d'Irak, devant laquelle ils ont chanté l'hymne national israélien.

## FONDS DE PLACEMENT SUISSE

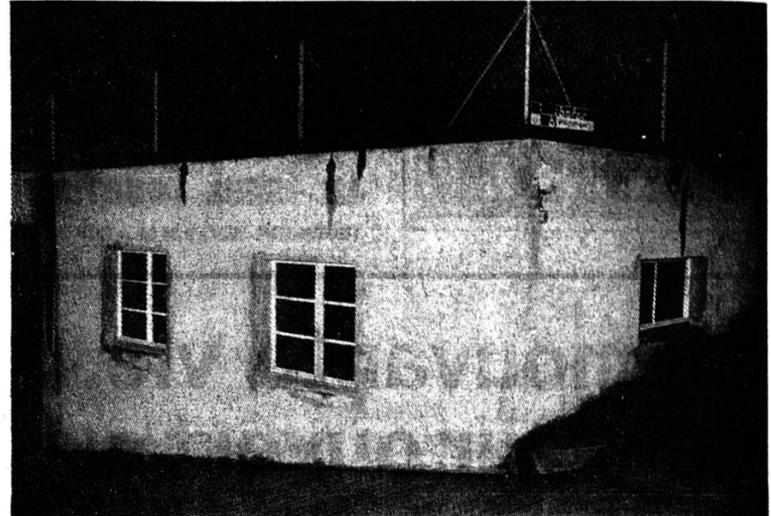
Valeur rachat  
A. I. I. growth fund \$ 13.29

# L'auteur des faux billets de 100 fr a fait des aveux complets hier Il travaillait dans un atelier fort bien dissimulé

LAUSANNE. — On confirme à Lausanne que le graphiste arrêté le 28 janvier pour fabrication de 3380 faux billets de cent francs (voir notre numéro d'hier), est le nommé Marcel Borgeaud, 32 ans, domicilié depuis deux ans à Ecublens, dans la banlieue ouest de Lausanne, qui avait d'abord travaillé dans une imprimerie, puis ouvert un petit atelier d'arts graphiques à Renens, mais avait fait faillite récemment. Cet homme, déjà connu de la police, a passé aux aveux. Il avait confectionné les fausses coupures en les reproduisant en offset. La police

poursuit l'enquête. On parle d'un complice possible.

Le graphiste arrêté n'était pas connu dans les milieux de la profession. Il n'appartenait pas aux deux associations qui groupent les graphistes professionnels lausannois (Association romande des graphistes professionnels et « L'Œuvre », association suisse d'artistes, d'artisans et d'industriels, dont le secrétariat est assuré par les groupements patronaux vaudois). On ne trouve pas trace à Lausanne d'un certificat d'apprentissage ou d'un diplôme de beaux-arts au nom du faux monnayeur.



Voici l'atelier-garage où Marcel Borgeaud fabriquait ses faux billets

## ENTRAVE À LA LIBERTÉ DES CULTES

LAUSANNE. — Sept jeunes gens de 20 à 24 ans, habitant Lausanne, dont trois étrangers, étudiants à l'École polytechnique, avaient fait dans la nuit du 13 au 14 juillet 1968 des inscriptions et des dessins obscènes sur des façades d'une église catholique et de la cathédrale protestante, avant d'être arrêtés par la police alors qu'ils pénétraient dans un autre temple protestant. Ils voulaient, dirent-ils, « éveiller l'attention des fidèles et leur donner l'esprit critique ».

Judi, le tribunal correctionnel de Lausanne les a reconnus coupables d'entrave à la liberté des cultes et de dommages à la propriété. Il les a condamnés à des peines de 15 jours à 3 mois de prison avec sursis pendant

deux ans, sauf pour un inculpé qui a disparu. Ces jeunes gens, dont le casier judiciaire était vierge, devront payer 3000 francs pour réparer les dégâts causés.

## Moyens d'action accrus pour la Banque nationale

GENEVE. — Dans sa revue des faits de la semaine, la Société pour le développement de l'économie suisse accueille avec satisfaction les décisions prises par la commission du Conseil national en ce qui concerne le projet

d'extension des moyens d'action de la banque nationale. A son avis, l'on a clairement senti l'hostilité qui se manifeste contre la conception du projet, notamment contre la légalisation de la limitation du crédit et du contrôle des émissions, puisque le Conseil fédéral a été invité, par 18 voix contre 4, à réexaminer sans tarder par la voie des pourparlers, la possibilité d'aboutir à des accords librement consentis et efficaces et le cas échéant à en hâter la conclusion.

La commission a ainsi manifesté la volonté que s'instaure une coopération efficace et confiante entre la banque d'émission et les banques, volonté qui doit servir de ligne directrice claire et nette pour la suite de l'examen du projet. A côté d'arguments d'ordre économique, ce sont aussi des motifs d'ordre constitutionnel qui ont incité la commission à alléger dans toute la mesure du possible le projet. Les « hearings » d'experts en droit constitutionnel n'ont pas réussi à dissiper les doutes sur la constitutionnalité des diverses mesures proposées, de sorte que le Conseil fédéral a également été invité à reconsidérer le projet sous cet angle. En résumé, la Société pour le développement de l'économie suisse

se constate : « La commission du Conseil national a ainsi indiqué une issue possible à la situation confuse actuelle et il serait heureux que ce nouvel examen du projet aboutisse à un changement d'orientation dans ce domaine ».

## On peut renoncer à l'AVS

BERNE. — En vertu de la septième révision de la loi sur l'AVS, qui vient d'entrer en vigueur, il est possible de renoncer pour cinq ans au maximum au droit de toucher la rente vieillesse. Le conseil fédéral vient de préciser les modalités de ce système. Il en découle qu'en cas d'ajournement de cinq ans, la rente est majorée de 40 pour cent.

L'arrêté du conseil fédéral contient aussi des tables pour les cotisations des personnes ayant une activité lucrative indépendante et pour les personnes sans activité lucrative.

## Près de cent veaux carbonisés

AMLIKON. — Nonante veaux ont péri dans l'incendie qui a ravagé une étable et une grange de Leutmerken, dans la commune d'Amlikon (Thurgovie). Le sinistre a éclaté pour des raisons encore inconnues dans la nuit de mercredi à jeudi, vers une heure du matin.

Les premières estimations, concernant le montant des dégâts de ce dramatique

incendie, font état de 250 000 francs. Le feu a éclaté dans l'étable, et il s'est étendu si rapidement que les pompiers de Griesenberg et de Weinfelden n'ont pu que se borner à sauver ce qu'ils ont pu. Vingt-deux pièces de gros bétail, ainsi que de jeunes bêtes qui se trouvaient dans une étable bétonnée, ont pu être sauvées. Le mobilier et le fourrage sont restés dans les flammes.

## Les assureurs contre l'incendie s'occupent de protection contre l'incendie

BERNE. — Lors de l'assemblée générale d'hiver du syndicat suisse des compagnies d'assurances contre l'incendie, qui s'est tenue sous la présidence de M. R. Wild, directeur général, Saint-

Gall, divers problèmes de protection contre l'incendie ont été traités. Le directeur du service de prévention d'incendie pour l'industrie et l'artisanat, M. M. Gretener, ingénieur, Zurich, parla entre autres choses des conclusions qui s'imposent à la suite de l'incendie d'un hôtel à Zurich, des risques d'incendie des matières synthétiques, notamment du chlorure de polyvinyle, ainsi que de la question — qui entre dans le même ordre de préoccupations — de savoir dans quelles exploitations il y a lieu de recommander l'installation d'un système d'alarme en cas d'incendie, et dans lesquelles un système d'extincteurs.

Un exposé de M. P. Guldimann, directeur adjoint, Bâle, indiqua de nouvelles méthodes pour assurer conformément à leur valeur les machines et les installations industrielles. Il montra de quelle manière, dans l'industrie, la couverture de risques inégalement touchés par le renchérissement peut être réalisée selon les besoins actuels.

## Un incendie fait pour 100 000 francs de dégâts

MORGES. — Un incendie a éclaté tôt jeudi matin dans l'atelier de modelage mécanique Girod, à Morges. Le feu a pris dans un conduit d'aspiration des copeaux et s'est rapidement propagé à l'ensemble de l'atelier et au bureau, détruisant aussi de nombreux produits terminés. Les dommages sont estimés à environ 100 000 francs. La cause du sinistre n'est pas encore déterminée avec certitude, mais un court-circuit n'est pas exclu.

## Zurich : accidents de la route UNE EFFROYABLE STATISTIQUE

ZURICH. — Le nombre des accidents dans le canton de Zurich prend des proportions effrayantes, puisqu'il a augmenté encore de 10 % au cours de l'année 1968.

Alors qu'en 1967 on enregistrait 13 214 accidents dont les dégâts dépassaient 200 francs, ceux-ci passaient à 14 405 en 1968. 5 842 personnes ont été blessées au cours de ces accidents (5949 l'année précédente), et 214 (201)

tués. Pour le seul mois de décembre, on note une augmentation de 25 % du nombre des blessés (521 en décembre 1968, contre 422 pour la même période en 1967). On déplore en décembre 26 morts, 11 de plus qu'en 1967.

Le parc automobile passe de 274 301 véhicules à la fin 1967 à 292 342 à la fin de l'année écoulée.

## Shakspeare au Jorat

LAUSANNE. — Le Théâtre du Jorat, à Mézières, scène fort connue même au-delà de nos frontières et qui reçoit pour ses « premières » le Conseil fédéral « in corpore », va innover en 1969. Alors qu'il présentait traditionnellement les œuvres du dramaturge vaudois René Morax, il jouera cette année, dès le 7 juin, une pièce de Shakspeare, « La Mégère apprivoisée », dans une mise en scène de Jean Meyer, directeur du Théâtre des Célestins, à Lyon. Robert Mermoud sera l'auteur de la musique et Emile Gardaz celui du livret.

## Tué entre un mur et un camion

LEGGIA (Mesolcina). — M. Marco Pellegrini, âgé de 67 ans, de Leggia, a été écrasé par un camion contre le mur du cimetière, alors qu'il marchait sur le côté droit de la route cantonale. M. Pellegrini est décédé sur le lieu même de l'accident.

C'est une voiture qui survenait à grand vitesse qui a contraint le chauffeur du camion, qui portait plaques allemandes, à donner un fort coup de volant vers la droite.

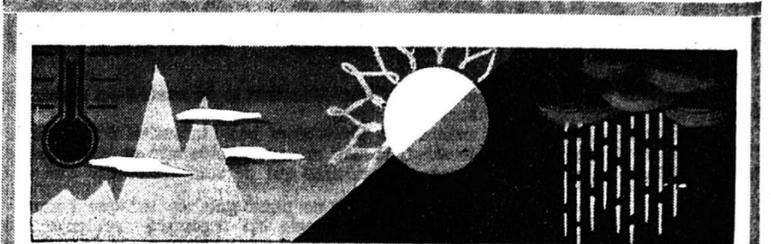
## On proteste fort contre la suppression du chemin de fer Bellinzona-Mesocco

MESOCOCCO. — L'annonce de l'éventuelle suppression du chemin de fer Bellinzona-Mesocco a provoqué de vives réactions dans toute la Mesolcina.

On veut remplacer cette ligne ferroviaire par un service de car. Cependant, cette solution, n'est pas jugée économiquement valable par la population. Elle créerait un préjudice pour les industries de la vallée. D'autre part, on risque d'assister à un dépeu-

plement progressif de la région, les centres vitaux étant touchés par cette mesure.

Aussi, les autorités de la Mesolcina ont décidé de tenir une assemblée extraordinaire afin d'étudier la question. Il est d'ores et déjà certain qu'elles s'opposeront très vivement au projet de remplacement de la ligne de chemin de fer Bellinzona-Mesocco par un service de car.



## Temps instable bien qu'ensoleillé

### SITUATION GENERALE :

Tandis qu'un faible anticyclone se trouve sur le golfe de Gascogne, une vaste dépression centrée sur la mer de Norvège entraîne de l'air froid vers les Iles britanniques. Celui-ci n'atteindra pas encore notre pays.

### PREVISIONS JUSQU'A CE SOIR :

Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : La nébulosité diminuera durant la nuit et le temps sera en général ensoleillé. Le ciel pourra cependant rester localement nuageux dans la moitié est du pays. En fin de journée, la nébulosité augmentera à nouveau d'une façon générale à partir du nord-ouest. La température comprise entre -2 et +3 en fin de nuit, atteindra 3 à 8 demain après-midi. Vents du nord-ouest à ouest modérés.

### Sud des Alpes, Engadine :

Le temps reste en général encore ensoleillé. Demain, la nébulosité sera en augmentation. La température en plaine comprise entre +1 et -5 en fin de nuit, atteindra 5 à 10 l'après-midi. En montagne, vents modérés du nord-ouest à ouest.

### Evolution pour samedi et dimanche :

Nord des Alpes : généralement très nuageux et par moments précipitations. Neige par moments jusqu'en plaine. Entre les perturbations, courtes éclaircies.

Sud des Alpes : par moments nuageux, mais en général ensoleillé.

# 1968 a été une année record pour le tourisme en Israël

En 1968, tous les records touristiques sont tombés en Israël. Ceci est valable aussi bien pour le nombre de touristes que pour la durée des séjours, la quantité de devises étrangères, le taux d'occupation des hôtels et le nombre de personnes occupées dans les services touristiques tels qu'agences de voyage, restaurants, taxis, guides touristiques, location de voitures, etc.

Ces jours derniers, le ministre Moshe Kol a communiqué à Jérusalem les statistiques touristiques. De son discours, nous repreneons les détails suivants :

En Israël, pour la première fois, la période touristique s'est répartie sur toute l'année, sans période creuse. En 1968, Israël a reçu 432 024 touristes, 52% de plus qu'en 1967 (une mauvaise année à cause de la guerre de juin) et 29,3% de plus qu'en 1966. Voici quelques chiffres pour la période de janvier à novembre 1968 :

38,5% des visiteurs sont venus des USA  
10,8% d'Angleterre  
9,4% de France  
3,4% du Canada

3,2% de Hollande  
3,1% d'Allemagne  
2,9% de Suisse  
5,3% des pays scandinaves

La durée moyenne de séjour s'élève à 14 jours, contre 11,5 jours l'année précédente. Ce chiffre exclut les visiteurs restés en Israël plus d'un mois. On peut dire que ces 14 jours représentent une des moyennes les plus fortes du monde.

On peut estimer à 90 millions de dollars approximativement l'apport de devises étrangères, contre 51,7 millions l'année précédente et 58,8 millions en 1966. Au cours du premier semestre de l'année 1968, le revenu a été supérieur de respectivement 92% et 47% aux mêmes périodes des années 1967 et 1966. Par voyageur, cela fait 224 dollars, soit une augmentation de 35% et 22% en comparaison de 1967 et 1966.

Le taux d'occupation des hôtels a été de 59% ; de 27% en janvier et de 82,8% en août. Aujourd'hui, Israël peut offrir 14 000 lits. La construction de nouveaux hôtels et l'agrandissement

de ceux qui existent se feront en fonction du développement du tourisme : 2500 chambres sont actuellement en construction et 4000 à 5000 autres en projet. En 1968, les investissements pour 1140 chambres d'hôtel se montaient à 44 millions de livres israéliennes. Le ministère du tourisme a accordé un crédit s'élevant à 50% de cette somme.

Le ministre Kol a encore ajouté que son ministère allait procéder à une nouvelle classification des hôtels israéliens à l'aide d'un système à cinq étoiles, beaucoup plus réaliste que celui utilisé jusqu'ici.

Les tarifs hôteliers resteront stables au moins jusqu'en mars 1970. En considérant d'une part l'augmentation des tarifs hôteliers dans beaucoup d'autres pays et, d'autre part, la dévaluation de la livre israélienne en 1968, il apparaît que les prix indigènes peuvent très bien concurrencer ceux de l'étranger et sont même flatteurs pour Israël.

Le ministère estime que près d'un demi-million de touristes visiteront Israël en 1969.

## LE BLOC-NOTES D'ÈVE 1969

par Marie-Claude

« La bonne humeur est le plus grand charme d'un être » (Renan).

Notre chronique féminine quotidienne

### A table

#### LE MENU :

- Thon aux œufs durs
- Omelette
- Fromage
- Pommes au four

### Le plat du jour

#### POMMES AU FOUR

Epluchez 4 belles pommes, creusez-les et roulez-les dans du sucre en poudre dans lequel vous aurez incorporé une tasse de mie de pain rassis émietté et une cuillerée de poudre de cannelle ; posez-les sur un plat, remplissez-les de beurre travaillé avec du sucre et de la cannelle ; faites cuire au four.

### Conseil pratique

Vous pouvez laver vous-même les rideaux de voile de coton ou de nylon, tergal, rayonne, viscose, acétate, dentelle ou filet en opérant de la manière suivante :

— enlevez les agrafes ou autres objets métalliques ; secouez les rideaux afin d'éliminer la plus grosse partie de la poussière ; faites tremper dans de l'eau pure et froide pendant 15 minutes ; sortez les rideaux de ce bain, en plaçant les mains en-dessous de la masse et en soulevant les rideaux en une seule fois afin d'éviter qu'ils ne se déchirent à cause du poids de l'eau ; n'oubliez pas que les rayons du soleil attaquent certaines sortes de rideaux et les rendent très fragiles ; plongez ensuite dans une « savonnée chaude » (4 cuillerées à soupe de poudre fine pour lessive par 10 litres d'eau) et pressez doucement ; essorez de préférence dans une serviette éponge et repassez les rideaux de coton avec un fer modérément chaud et les autres avec un fer tiède ; repassez toujours dans le sens de la longueur ; inutile d'amidonner.

### Votre santé

On nous demande : Qu'est-ce l'hallus valgus ?

— C'est une espèce de bosse du gros orteil tournée vers l'extérieur qui force la chaussure ; pour l'em-

pêcher de croître, il faut porter des chaussures bien faites, ni trop larges, ni trop étroites. On ne peut rien faire contre l'hallus valgus ; seul le chirurgien pourra réduire cette bosse ; cette intervention est aujourd'hui courante.

### Comment soigner les verrues plantaires ?

— Par les rayons X ou l'électrocoagulation ; mais il ne faut rien faire sans s'adresser au médecin spécialiste.

### Comment affiner le tour des chevilles ?

Si vous voulez perdre un centimètre de tour de cheville : trempez du coton hydrophile dans un mélange d'eau blanche et d'eau, enveloppez la cheville et le bas de la jambe avec cette compresse essorée, entourez ensuite de tissu imperméable, de plusieurs couches de coton sec et bandez fermement avec une bande Velpeau ; gardez ce pansement toute la nuit.

### Connaître vos droits

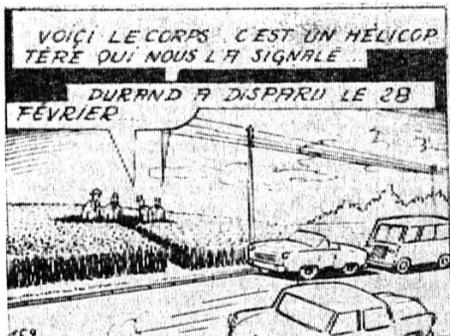
Voici les pièces importantes à ne pas égarer, les pièces à garder un certain temps.

Pièces à ne pas égarer : livret de famille, bail à loyer, livret militaire, livret de santé, abonnements de gaz, d'électricité et de téléphone, polices d'assurances personnelles, incendie, dégâts des eaux, voiture, risques civils, double des déclarations d'impôts.

Pièces à conserver un certain temps :

— doubles de salaires des employés pour les personnes au mois (1 an) ; pour les femmes de ménage ou le personnel payé à l'heure (6 mois) ; factures de règlement de pension scolaire ou de pension de famille (1 an) ; honoraires de professeur (6 mois) ; de médecin, de dentiste, factures de pharmacien (2 ans). Factures d'alimentation, de mobilier, d'appareils ménagers (2 ans), plus selon la garantie ; quittances de téléphone, d'électricité, de gaz (2 ans) ; d'avertissements du fisc, des talons de règlement (4 ans) ; règlement de pension alimentaire (5 ans) ; quittances de loyer et d'assurances (5 ans) ; factures de travaux intérieurs (30 ans).

## LES ENQUÊTES DE L'INSPECTEUR SNIF



Le corps de Durand, invisible de la route a été repéré dans un champ de blé, par le pilote d'un hélicoptère de l'armée. L'état du corps ne permet pas tout de suite, d'affirmer s'il y a crime ou mort naturelle et personne ne peut encore tirer de conclusions.

Personne, sauf SNIF qui, lui, a déjà découvert le point noir de cette affaire... et vous ?

Solution de notre dernier problème : Un champion comme Dédé, s'il opérait ainsi, aurait été arrêté depuis longtemps. En effet, le malfaiteur ne porte pas de gants et laisse ses empreintes sur le bec de canne et sur la porte blindée.

Ont donné la réponse exacte : Béatrice Giroud, Ravoire ; Jean-Michel Girard, Saxon ; Lydie Jacquier, Savièse ; Noëlle Reuse, Sion ; Huguette Dubuis, Vétroz ; Bernard Donnet, Sierre ; Marie-Claude Chabbejy, Sion ; Jules Delavy, Sion ; Charles Barras, Chermignon ; Marie-Cécile Monnet, Iséranles ; Michel Vannay, Monthey ; Clément Fardel, Ayent ;

Angèle Nanchen, Lens ; Lydia Balleys, Dorénav ; Monique Rey, Chermignon ; Huguette Bonvin, Chelin ; André Michaud, Riddes ; Piantini Umberto, Flanthey ; Désirée Mayor, Sion ; Marc Savioz, Ayent ; Anne-Marie Mayor, Sion ; Martial Bagnoud, Troistorrens ; Christian Willa, Magnot ; Laurette Barras, Chermignon ; Carmen Vuadens, Vouvy ; Georges Keim, Martigny ; Denis Favre, Riddes ; Yves Vannay, Monthey ; Marie-Jeanne Mudry, Lens ; Gabriel Romaillet, Granges ; Joseph Werlen, Chermignon ; Véronique Poulin, Montana.

## NF Bourse - NF Bourse

### BOURSES SUISSES Tendance: légèrement affaiblie

Après la hausse assez vive de ces derniers jours, le marché a subi quelques prises de bénéfice spécialement sur les valeurs qui s'étaient distinguées.

On remarque entre autres Swissair nominative à 818 (-20), porteur à 937 (-15). Ciba nominative (-75), Sandoz (-170), Bally (-35) et Zurich-Assurances (-60).

Il convient de noter la très bonne tenue de Lonza qui s'adjuge 20 points à 2100.

### La tendance sur les marchés européens

PARIS : ferme.

En particulier en ce qui concerne la plupart des électrotechniques et alimentaires.

### Amnistie fiscale 1969

LAUSANNE. — Selon une estimation forcément très approximative, la fortune mobilière non déclarée au fisc en Suisse serait d'environ 30 milliards de francs, à quoi s'ajoutent les revenus du travail soustraits à l'impôt.

L'amnistie générale de 1969, approuvée le 18 février 1968 en votation populaire par 401 000 voix contre 247 000 a pour but de faire « sortir » volontairement de sa cachette, dans la plus grande mesure possible, cette « manne fiscale » dissimulée, en libérant le contribuable qui fait maintenant une déclaration complète et honnête des pénalités et rappels d'impôts se rapportant aux impôts cantonaux et communaux et à l'impôt fédéral de défense nationale.

Pour le restant de la cote les différences sont beaucoup moins sensibles. Dans le secteur des valeurs étrangères, les américaines, à l'image de leur bourse d'origine, sont irrégulières sans grands écarts à signaler.

Les françaises sont fermes et nous trouvons toujours en vedette Machines Bull à 109 (+4).

Les hollandaises sont mieux orientées ainsi que les allemandes où l'on trouve VW à 619 (+6).

M. Rx.

FRANCFORT : légèrement irrégulière. Ecarts fractionnaires dans la plupart des secteurs.

AMSTERDAM : irrégulière. Bonne tenue de Philips dans un marché assez incertain.

BRUXELLES : meilleure. Légère amélioration des cours dans tous les compartiments.

MILAN : légèrement irrégulière. Les cours y évoluèrent dans des limites étroites.

VIENNE : soutenue.

LONDRES : bien disposée. Industrielles bien orientées sous la conduite notamment des actions des grands magasins. Intérêt spéculatif pour les mines d'or.

NEW YORK : raffermissé. Après 2 heures de bourses on notait une tendance générale bien orientée.

### BOURSES SUISSES

	29-1-69	30-1-69
Alusuisse port	3790	3770
Alusuisse nom.	1835	1810
Bally	1625	1590
Banque pop. suisse	2690	2700
BVZ	98	100 D
Brown Boveri	2730	2720
Ciba port.	9350	9325
Ciba nom.	7800	7725
Crédit suisse	3990	3980
Elektro Watt	1760	1730
G. Fischer port.	1345	1355
Geigy port.	14000	13800
Geigy nom.	9170	9125
Gornergratbahn	580 D	580 D
Holderbank port.	478	475
Indelec	1365	1360
Innovation	355	350
Italo-suisse	221 D	221
Jelmoli	940	960
Landis & Gyr	1720	1710
Lonza	2070	2100
Metallwerke	810 D	880
Motor Columbus	1400	1390
Nestlé port.	3500	3490
Nestlé nom.	2230	2225
Réassurances	2350	2360
Sandoz	9820	9650
Saurer	1540	1530
S.B.S.	3375	3365
Suchard	9050	9050
Sulzer	4470	4490
Swissair port.	952	937
Swissair nom.	838	818
U.B.S.	5420	5405
Wintertour-Ass.	1180	1180
Zurich-Ass.	6470	6410
Philips	195	197 1/2
Royal Dutch	220 1/2	222
Alcan Ltd	126	125
A.T.T.	231	238
Dupont de Nemours	674	671
Eastmann Kodak	319	317
General Electric	393	393
General Motors	340	334
I.B.M.	1304	1289
International Nickel	169 1/2	169 1/2
Penn Central	308	305
Standard Oil N.J.J	348	345
U.S. Steel	199	197

### BOURSE DE NEW YORK

	29-1-69	30-1-69
American Cyanam.	31 1/4	31 1/4
American Tel & Tel.	54 7/8	54 1/2
American Tobacco	39 3/8	40
Anaconda	59 3/4	59
Bethlehem Steel	33 1/4	33 1/2
Canadian Pacific	85	85 1/4
Chrysler Corp.	51 5/8	52 1/2
Creole Petroleum	39 3/4	39
Du Pont de Nem.	54 3/4	58 1/4
Eastman Kodak	73	72 7/8
Ford Motor	50 5/8	50 1/8
General Dynamics	47	47 1/4
General Electric.	90 7/8	91 1/4
General Motors	77 5/8	77 1/2
Gulf Oil Corp.	43	43 1/2
I.B.M.	96 1/4	296 1/2
Intern. Nickel	38 7/8	39 1/4
Int. Tel. & Tel.	54 3/4	54 1/2
Kennecott Copper	51 5/8	51 3/8
Lehmann Corp.	23	22 3/8
Lockeed Aircraft	47 1/4	47
Marcor Inc.	53 3/4	54 1/4
Nat. Dairy Prod.	40 1/2	40
Nat. Distillers	43 7/8	43 7/8
Owens-Illinois	73 1/8	75 1/2
Penn Central	71 1/4	70 7/8
Radio Corp. of Arm.	44 1/2	44 1/8
Republic Steel	51 1/8	51
Royal Dutch	50 3/4	51 1/2
Standard Oil	79 3/8	79 3/4
Tri-Contin. Corp.	34 1/4	33 3/4
Union Carbide	45 3/8	44 5/8
U.S. Rubber	59	58 1/2
U.S. Steel	45 7/8	46
Westing. Electric	67 3/4	67 3/8
Tendance irrégulière.		
Volume	14.700.000	13.010.000
Dow Jones :		
Industr.	938,09	-031 942,13 +3,98
Ch. de fer	273,17	-013 273,87 +0,71
Serv. publics	138,07	+083 138,87 +0,80

### INDICE BOURSIER DE LA S.B.S.

Industrie	400,9	399,1
Finance et assur.	266,0	265,4
Indice général	350,6	349,2

### BOURSES EUROPEENNES

	29-1-69	30-1-69
Air liquide	454	459
Cie Gén. Electr.	450	460
Au Printemps	209	215,10
Rhône-Poulenc	215	216,90
Saint-Gobain	219	219,50
Ugine	181,50	182,50
Finsider	595	593,50
Montecatini-Edison	1017,50	1018
Olivetti priv.	3060	3050
Pirelli S.p.A.	3340	3368
Daimler-Benz	445	445
Farben-Bayer	210	209,50
Hochster Farben	269,30	269,30
Kärstadt	860	862
NSU	470	472
Siemens	308	308,50
Deutsche Bank	353	351,70
Gevpért	1544	1572
Un. min. Ht-Kat.	1974	1982
A.K.U.	129,40	130,40
Hoogovens	109,90	109
Organon	198,80	197,40
Philips Glœil.	163,20	165,30
Royal Dutch	184,80	184,30
Unilever	129,10	130

### CHANGES - BILLETS

	Achat	Vehte
France	82.—	85.—
Angleterre	10,25	10,45
U.S.A.	4,30	4,34
Canada	3,96	4,05
Belgique	8,25	8,50
Hollande	118,25	120,75
Italie	—,67	—,70 1/2
Allemagne	106,50	109.—
Autriche	16,50	16,80
Espagne	5,95	6,25
Grèce	13,35	14,35

### PRIX DE L'OR EN SUISSE

	Achat	Vente
Lingot	5860.—	5935.—
Plaquettes (100 g)	580.—	600.—
Vreneli	56.—	69.—
Napoléon	55,50	58,50
Souv (Elisabeth)	47.—	50.—
20 dollars or	285.—	305.—

Les cours des bourses suisses et étrangères, des changes et des billets, nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Bache and Co, Lugano.

# CINEMAS

**Sierre Bourg**  
Vendredi 31 janvier à 20 h. 30  
Le grand prix du suspense 1968  
**SEULE DANS LA NUIT**  
Un film choc avec Audrey Hepburn  
16 ans révolus

**Sierre Casino**  
Vendredi 31 janvier  
à 20 h. 30, dimanche matinée à 14 h. 30  
Un sujet d'une brûlante actualité tourné  
au cœur du Congo  
**LE DERNIER TRAIN DU KATANGA**  
Rod Taylor, Yvette Mimieux, Jim Brown  
16 ans révolus

**Sion Arlequin**  
Vendredi 31 janvier  
en grande première valaisanne  
**LE GENDARME SE MARIE**  
déclenche à chaque séance des  
tempêtes de rire avec la célèbre brigade  
Louis de Funès, Michel Galabru,  
Geneviève Grad, Jean Lefebvre  
Faveurs suspendues  
Parlé français - Eastmancolor -  
16 ans révolus

**Sion Lux**  
Vendredi 31 janvier  
Grégory Peck, David Niven, Anthony  
Quinn, dans  
**LES CANONS DE NAVARONE**  
Le film que vous devez voir, le film que  
vous voulez revoir, le plus grand exploit  
porté à l'écran  
Faveurs suspendues - Prix imposé : 3 fr. 50  
4 fr., 4 fr. 50, 5 fr. 50  
Parlé français - Scopcouleurs -  
16 ans révolus

**Sion Capitole**  
Vendredi 31 janvier  
Robert Vaughn, David Mc Callum,  
Dorothy Provine, dans  
**UN DE NOS ESPIONS A DISPARU**  
Un film d'espionnage et d'action à donner  
le vertige  
Parlé français - Scopcouleurs -  
16 ans révolus

**Ardon Cinéma**  
Samedi et dimanche à 20 h. 30 18 ans  
Dany Carrel, Josette Perrin, Robert Hos-  
sein, Pierre Brasseur, dans  
**LA PETITE VERTU**  
Léger, capiteux te mousseux comme du  
champagne En couleurs

**Fully Michel**  
Jusqu'à dimanche 2 février - 16 ans rév.  
Première à Fully du classique de Pagnol  
**LA FEMME DU BOULANGER**  
avec Raimu et Ginette Leclerc

**Martigny Etoile**  
Jusqu'à dimanche 2 février - 16 ans rév.  
Le premier film réalisé par Michel Audiard  
**FAUT PAS PRENDRE LES ENFANTS  
DU BON DIEU POUR DES CANARDS  
SAUVAGES**  
Du rire avec Bernard Blier et Marlène  
Jobert

**Martigny Corso**  
Jusqu'à dimanche 2 février - 16 ans rév.  
Eddie Constantine et Johnny Hallyday  
dans  
**A TOUT CASSER**  
Un duo extraordinaire... terrible !...

**St-Maurice Roxy**  
Ce soir à 20 h. 30  
Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30  
Un gang de l'assurance sur la vie touche  
des millions de primes  
**DUEL DANS LE MONDE**  
Richard Harrison, Dominique Boschero,  
Bernard Blier  
16 ans révolus - Techniscope -

**Monthey Montheolo**  
Vendredi 31 janvier  
James Coburn, dans son meilleur rôle  
**L'OR DES PISTOLEROS**  
Western scopecouleurs de classe I  
16 ans révolus

**Monthey Plaza**  
Vendredi 31 janvier  
Robert Stack, Elke Sommer, Nancy Kwan  
**LES CORROMPUS**  
(L'enfer de Macao)  
Scopecouleurs - dès 18 ans révolus

**Bex Rex**  
Vendredi 31 janvier  
Jean Gabin, Dany Carrel, dans  
**LE PACHA**  
du meilleur Gabin ! Dialogues d'Audiard  
avec Serge Gainsbourg  
Scopecouleurs - 18 ans révolus



## Janv. 31 MEMENTO

**SIERRE**  
Pharmacie de service. — Pharmacie Burgener, tél. 5 11 29.  
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. — Appeler le No 11.  
Hôpital d'arrondissement : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Le médecin de service peut être demandé soit à l'hôpital, soit à la clinique.  
Clinique Sainte-Claire : Heures de visite : semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
Samaritains : Dépôt d'objets sanitaires. Tél. 5 17 94 (heures des repas).  
Ambulance : SAT Tél 5 63 63.  
Dépannage de service : Jour et nuit Tél. 5 07 56.  
La Locanda. abaret dansant. Tous les soirs : programme d'attractions internationales. Un orchestre réputé mène la danse de 20 h. 30 à 2 h. Entrée libre.  
Bar du Bourg. — En février, le sympathique duo espagnol Falcon.  
Riverboat. — Cave de jazz unique en Valais. Tous les samedis, concert.

**MARTIGNY**  
Pharmacie de service. — Pharmacie Vouilloz, tél. 2 21 79.  
Médecin de service : En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny. Tél. 2 26 05.  
Service dépannage. — Du 28 janvier au 3 février : carrosserie Granges. tél. 2 26 55. Le service débute à 18 heures et se termine le lendemain matin à 7 heures. Dépannage également le dimanche.  
Patinoire. — 9 h., 13 h. 30 Patinage écoles. 18 h. Novices. 19 h. HC Martigny I. 20 h. 30 Patinage public.

**SAINT-MAURICE**  
Pharmacie de service — Pharmacie Gaillard. Tél. 3 62 17.  
Dimanche médecin de service: En cas d'urgence et en l'absence du médecin traitant, téléphoner au (025) 3 62 12.  
Samaritains. — Dépôt de matériel sanitaire. Mme Beytrison, rue du Collège. Tél. 3 66 85.  
Ambulance : Le service est assuré par Bossonet et Favre, garage Casanova. Tél. 3 63 90.

**MONTHEY**  
Pharmacie de service. — Pharmacie Raboud Tél. 4 23 02  
Médecin : Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés. Tél. 4 11 92.  
Samaritains : Matériel de secours à disposition. Tél. 4 11 05 ou 4 25 18.  
Ambulance : Tél. 4 20 22.  
Dancing Treize Etoiles : Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.  
Hôpital régional : Visites tous les jours de 14 à 16 heures Tél. 4 28 22.  
Vieux-Monthey : Ouverture du musée le 1er et le 3e dimanche du mois, de 10 à 12 h. et de 14 à 18 h.

**VIEGE**  
Médecin de service. — Dr von Roten, tél. 6 25 50.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.  
Ambulance. — André Lambrigger, tél. 6 20 85.  
Andenmatten et Revina. Tél. 6 36 24 (non-réponse 6 22 28).  
Service de dépannage : Garage Albrecht, tél. 6 21 23 ; Garage Touring, tél. 6 25 62.

**BRIGUE**  
Médecin de service. — Dr Salzmann, tél. 3 16 09.  
Pharmacie de service. — Pharmacie Meyer, tél. 3 11 60  
Ambulance : André Lambrigger, Naters. tél. 3 12 37.  
Dépôt de pompes funèbres : André Lambrigger, tél. 3 12 37.  
Patrouilleur du Simplon du TCS: Victor Kronig, Glis, tél. 3 18 13.  
Atelier de réparations et dépannages TCS : Garage Moderne, tél. 3 12 81.

## Sur nos ondes

### TV: Notre sélection du jour

**DE MARIVAUX A BEAUMARCHAIS**  
Chaque fois que Mme Dussane et Jean Piat passent par Genève, la Télévision s'arrange pour leur faire enregistrer une émission. Du genre causerie littéraire, agrémentée d'extraits de pièces.  
Mme Dussane est une ancienne sociétaire de la Comédie française, familière de la maison de Molière, elle y donne en effet des causeries sur des sujets littéraires. Ce qui convient à un petit public parisien d'habités vaut-il pour les spectateurs romands ?  
On parlera ce soir de Marivaux et de Beaumarchais. Qu'ont-ils en commun, ces deux grands auteurs dramatiques ? Ils ont l'un et l'autre mis beaucoup de finesse à décrire les rapports entre maîtres et valets, le maître a la fortune et souvent c'est le valet qui a l'esprit. Jean Piat et Claude Winter de la Comédie française, ainsi que des acteurs romands, André Neury, André Favre, Marcel Vidal, André Talmès, Jeanne Ferreux joueront en guise d'illustrations des extraits des « Fausses confidences » de Marivaux et du « Mariage de Figaro », de Beaumarchais. (20 h. 40).  
En général les téléspectateurs n'aiment pas les films à sketches, à peine a-t-on le temps de se familiariser avec un personnage que le voilà disparu, remplacé par un nouveau dans une autre histoire, c'est pourquoi aussi le principe des extraits de pièces n'est pas satisfaisant.  
Grande compétition de ski, ce week-end, au Locle. L'équipe de « Caméra-sport » s'est rendue sur place (20 h. 20).  
Télémaque.

### TELEVISION

**Suisse romande** 10.25 Eurovision. Courses de ski Arlberg-Kandahar. 18.30 Bulletin de nouvelles. 18.35 Avant-première sportive. 18.45 L'actualité au féminin. 19.00 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.05 Flipper le Dauphin. 19.40 Téléjournal 20.05 Carrefour. 20.20 Caméra-sport. 20.40 De Marivaux à Beaumarchais ou l'esprit mène le monde. 22.10 Symphonie concertante. 22.40 Téléjournal. 22.50 Retransmission partielle et différée du match de hockey sur glace Suisse-Roumanie.

**Suisse alémanique** 10.25 Course de l'Arlberg-Kandahar : descente dames. 14.15 Télévision scolaire. 15.15 Notre Conseil national. 17.00 Il Saltamartino. 18.15 Télévision éducative. 18.44 Fin de journée. 18.55 Téléjournal. L'antenne. 19.25 Nazaré. 20.00 Téléjournal. 20.20 Le hold-up de la rue Latour. 21.50 Téléjournal. 22.00 Chronique de politique intérieure. 22.30 H. Alpert et le Tijuana Brass.

### RADIO

**SOTTENS** 6.10 Bonjour à tous ! 6.15 Informations. 7.15 Miroir-première. 8.00, 9.00 Informations. 9.05 Joseph Haydn. 9.15 Emission radioscolaire. 9.45 Joseph Haydn. 10.00 Informations. 10.05 Joseph Haydn. 10.15 Reprise radioscolaire. 10.45 Joseph Haydn. 11.00 Informations. 11.00 Spécial-Neige. 11.50 Bulletin d'enneigement. 12.00 Informations. 12.05 Au carillon de midi. 12.15 Memento sportif. 12.35 Quatre à quatre. 12.45 Informations. Ce matin, dans le monde. 12.55 Astérix et Cléopâtre. 13.05 Musicolor. 14.00 Informations. 14.05 Chronique boursière. 14.15 Reprise radioscolaire. 14.45 Moments musicaux. 15.00 Informations. 15.05 Concert chez soi. 16.00 Informations. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. 17.00 Informations. 17.05 Jeunesse-Club. 18.00 Informations. 18.05 Le micro dans la vie. 18.40 Chronique boursière. 18.45 Sports. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 La situation internationale. 19.35 Bonsoir les enfants ! 19.40 Gros plans. 20.00 Magazine 69. 21.00 Orchestre de chambre de Lausanne. 22.30 Informations 22.35 Les chemins de la vie. 23.00 Au club du rythme. 23.25 Miroir-dernière.

**SECOND PROGRAMME** 12.00 Midi-musique. 14.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Perspectives. 21.15 Actualités universitaires. 21.45 Variétés-magazine. 22.30 Jazz à la papa.

**BEROMUNSTER** Inf-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00, 12.30, 15.00, 16.00, 23.25. 6.10 Bonjour. champêtre. 6.20 Mélodies populaires. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Le pays et les gens. 10.05 Musique de chambre. 11.05 Memento touristique et mélodies. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mosaïque sonore. 15.05 Conseil du médecin. 15.15 Disques pour les malades. 16.05 Rue de l'Helvétie 17. 16.50 Intermède. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 18.55 Bonne nuit les petits. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert. 20.30 Le disque d'or. 21.55 Entrons dans la danse. 22.15 Inf. 22.30-23.25 Ce soir à l'Olympia.

**MONTE-CENERI** Inf.-flash à 7.15, 8.00, 10.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. 6.30 Cours d'anglais et musique. 7.00 Musique variée. 8.45 Matines. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique variée. 12.30 Inf. 13.05 Feuilleton. 13.20 Orchestre Radiosa. 13.50 Petit concert. 14.10 Radioscolaire. 14.55 Radio 2-4. 16.05 Heure sereine. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Quatuor Silzer. 18.30 Chansons du monde. 18.45 Chronique de la Suisse italienne. 19.00 Fantaisie orchestrale. 19.15 Inf. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Panorama de l'actualité. 21.00 Quintette de jazz. 21.30 Club 67. 22.05 Troisième page. 22.35 Le Baron tzigane. 23.00 Inf. 23.20-23.30 Mélodies pour vous.



## Rip Kirby



### Patinage de vitesse victoire de Dag Fornæss

Le nouveau champion d'Europe, le Norvégien Dag Fornæss, a remporté le trophée international de Cortina d'Ampezzo. Au cours de la seconde journée, Fornæss s'est classé troisième sur 1500 m et premier sur 5000 m. Les résultats :

1500 m. : 1. Goeran Claesson (SU) 2'03"9; 2. Magne Thomassen (No) 2'03"9; 3. Dag Fornæss (No) 2'04". — 5000 m. : 1. Dag Fornæss 7'34"; 2. Goeran Claesson 7'35"1; 4. Stien Stien-sen (No); 4. Fred-Anton Maier (No).

Classement final : 1. Dag Fornæss (No) 170,633 p.; 2. Goeran Claesson (Su) 172,430; 3. Gerhard Zimmermann (A) 172,430; 4. Magne Thomassen (No) 172,630.

### L'élite européenne à Davos

Du 1er au 9 février, l'anneau de vitesse de Davos sera le rendez-vous de toute l'élite européenne. Durant le premier week-end de février, ce sera le championnat suisse, qui verra la participation hors-concours de patineurs belges et hollandais. Pour le titre national, le Zuricois Franz Krienbuehl sera évidemment le favori No 1. Ensuite, du 4 au 9 février, plusieurs épreuves seront organisées avec la participation de concurrents de toute l'Europe. Neuf patineurs s'étant classés parmi les 16 premiers du récent championnat d'Europe ont déjà annoncé leur présence.

● Le Soviétique Anatoli Lepjochkine, qui a récemment égalé le record du monde du 500 m en 39" 2, a effectué à Alma Ata une nouvelle tentative contre cette performance. Cette fois, il a dû se contenter d'un temps de 39" 4.

### Curling - Curling - Curling

### Programme du tournoi de Grimentz

LES 1 ET 2 FEVRIER 1969

Tirage au sort

Groupe A : samedi. Premier tour à 8 h. 30.  
Piste 2 : Montana-Station - Vercorin  
Piste 3 : Sion Valère - Grimentz-Mélèzes.  
Piste 1 : Grimentz II - Crans.  
Piste 4 : Sierre-Bellevue : Grimentz-Chalet.  
Piste 5 : Loèche-les-Bains - Viège.  
Groupe B : samedi. Premier tour à 10 h. 30.  
Piste 3 : Grimentz I - Vétroz-Daucher.  
Piste 5 : Sierre-Central - Lausanne.  
Piste 4 : Sion-Tourbillon - Grimentz-Mélèzes.  
Piste 2 : Zermatt - Sion-Maladère.  
Piste 1 : Saas Fee - Grimentz-Gougraz.

Le tournoi se jouera selon le système Schenkel en 9 ends.

Le classement se fera après le quatrième tour. Les résultats des deux groupes détermineront le rang des équipes par : points — ends — pierres.

En cas d'égalité entre deux équipes, un end supplémentaire les départagera. Chaque participant recevra un gobelet-souvenir.

Pour être acquis définitivement, les challenges devront être gagnés trois fois en cinq ans.

Inscriptions logements : tél (027) 6 84 93 (9 h. 00, 12 h. 00 - 14 h. 00, 19 h. 00).

Les 8 et 9 février, un nouveau tournoi sera mis sur pied avec la participation de 14 équipes.

Le comité.

### Demain, samedi soir

Patinoire de Viège, 20 h. 15

### VIÈGE I - SION I

### Patinoire de Sierre

### TOURNOI

### Interrégional suisse Juniors

Samedi 1er février, dès 14 h.  
Dimanche 2 février, dès 8 heures

# Sous le patronage de notre journal

## Championnats suisses juniors de patinage artistique à Sion

# UNE SEDUNOISE, CHAMPIONNE SUISSE ?

« En choisissant Sion pour l'organisation des championnats suisses juniors, l'Association suisse de patinage artistique a eu une excellente idée. Excellente parce qu'elle honore une population qui ne connaît cet art que depuis 13 ans seulement, mais qui a compris que c'est là un sport qui, malgré l'opiniâtreté qu'il exige, va si bien aux jeunes et... aux autres. » Nous empruntons cette introduction au livret de fête de cette manifestation et nous estimons qu'elle situe très bien la valeur du patinage artistique. Les 31 janvier et 1er février, une cinquantaine de personnes venant de tous les coins du pays convergeront vers notre ville où le Club des patineurs de Sion a tout mis en œuvre pour recevoir dignement ses hôtes.

### Un programme chargé

Depuis de nombreux mois, le comité est à la tâche et, chaque semaine, se réunit pour soigner les moindres détails d'une organisation qui requiert un nombreux personnel et surtout beaucoup de dévouement. C'est ce soir déjà que la patinoire sera occupée puisque, dès 19 heures, commencent les entraînements. Voici l'horaire de ces trois journées.

### VENDREDI 31 JANVIER

Dès 19.00 Entraînement  
20.00 Tirage au sort des figures et de l'ordre de départ à la patinoire

### SAMEDI 1er FEVRIER

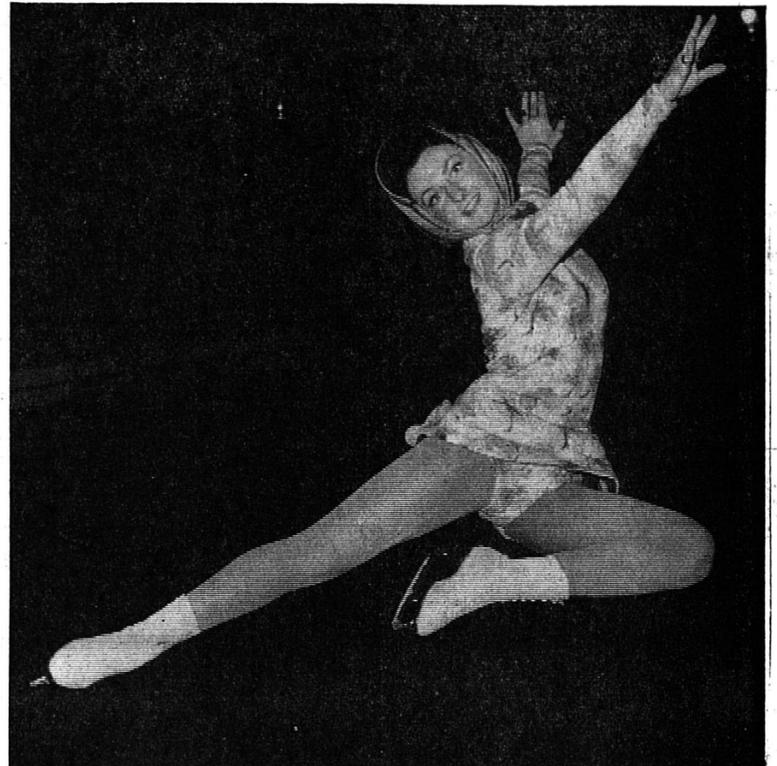
08.00 Rassemblement des concurrents, juges et fonctionnaires à la patinoire  
08.30 Début des figures imposées jeunes filles  
12.15 Repas à l'hôtel  
14.00 Reprise des figures imposées  
20.15 Banquet

### DIMANCHE 2 FEVRIER

08.00-11.00 Entraînement du patinage libre  
11.30 Repas  
13.00 Début du patinage libre  
16.30 Distribution des prix.

### Un comité dynamique

Il convient également de citer toutes les personnes qui travaillent pour ces prochains championnats et surtout de les féliciter pour leur dévouement et le grand travail fourni qui permettra à chacun, qu'il soit de Lausanne, Genève, Bâle, Zurich ou Berne, d'apprécier l'organisation valaisanne. Voici la



Elle fut également championne suisse juniors et même championne du monde de patinage artistique sur patins à roulettes : Franz Schmid que beaucoup de jeunes qui seront présents demain prennent en exemple.

## Handballeurs à vos ballons

En Suisse, la dixième journée du championnat de la ligue nationale A a donné les résultats suivants :

ATV Bâle - BSV Berne 15-18; RTV Bâle - Saint-Otmar Saint-Gall 21-14; Grasshoppers - Eclairiers de Winterthour 16-10.

Classement :  
1. Grasshoppers 10-18;  
2. Winterthour 10-11;  
3. Fidès - Saint-Gall 9-10; 4. BSV Berne 10-10; 5. Saint-Otmar Saint-Gall 10-10; 6. RTV Bâle 10-7; 7. STV Saint-Gall 9-6; 8. ATV Bâle 10-6.

En ligue nationale B, les Amis-Gyms de Lausanne ont été battus par TSG Berne 21 à 10. En déplacement à Liestal les Romands se sont inclinés devant Möhlin sur le score de 15 à 13.

Classement :  
1. TSG Berne 9-18; 2. Commerçants de Bâle

10-15; 3. GG Berne 9-13; 4. La Chaux-de-Fonds 8-8; 5. Möhlin 10-8; 6. Sissach 9-4; 6. Amis-Gyms Lausanne 11-0.

En première ligue, le HC Servette décroche le titre de champion romand à deux journées de la fin du championnat. En effet, l'avance de la formation genevoise est telle que le titre est déjà assuré. Les résultats du dernier week-end ont été les suivants :

HC Servette - SFG Vevey-Ancienne 18-13; Lausanne-Ville - Lausanne-Bourgeoise 9-13 et Urania - Petit-Saconnex 13-12.

A la suite de ces résultats, les positions au classement sont les suivantes :

1. HC Servette 8-15; 2. Lausanne-Ville 7-8; 3. Urania 8-8; 4. Lausanne-Bourgeoise 8-8; 5. Petit-Saconnex 8-7;

6. Vevey-Ancienne 7-0.

En déplacement à Lausanne, l'équipe de Viège a réalisé une excellente journée en battant successivement Le Sentier 17 à 7 et Lausanne-Ville II 19 à 2. A la suite de ces rencontres, il est aisé de penser que la formation de Viège va remporter la première place du groupe de deuxième ligue de la région lausannoise.

Actuellement, le classement est le suivant :  
1. KTSV Viège 5-10; 2. Le Sentier 5-6; 3. SFG Amis-Gyms II 4-5; 4. Yverdon 4-4; 5. Jeunes Commerçants 4-4; 6. AVMG 3-1; 7. Lausanne-Ville II 2-0; 8. Chailly 3-0.

En troisième ligue, les réserves de Viège se sont inclinées devant Prilly sur le score de 10 à 8 et face à Lausanne-Ville II à 9. Actuellement cette équipe occupe la 7e place du classement.

### Athlétisme - Athlétisme - Athlétisme

## Onze champions olympiques à New York

Bob Saegren, qui a porté sa meilleure performance en salle du saut à la perche à 5 m 33, et l'Australien Ralph Doubl, qui a abaissé celle du 880 yards à 1' 47" 9, figurent parmi les onze champions olympiques qui participeront ce soir à la réunion du Madison Square Garden de New York.

Bob Saegren y retrouvera son second de Mexico, l'Allemand Klaus Schiprowski et le Grec Christos Papanicolaou tandis que Doubl aura pour adversaires Tom Farrell, Wade Bell et l'Allemand Walter Adams. Les neuf autres champions olympiques, qui seront favoris dans les épreuves auxquelles ils prendront part, sont Bob Beamon (longueur), Dick Fosbury (hauteur), le 4 x 400 m américain (Lee Evans, Ron Freeman, Vince Matthews et Larry James), Charlie Greene et Mel Pender (4x100 m) et Willie Davenport (haies).

L'Allemand Juergen May sera très suivi dans le mile contre Dave Patrick, Sam Bair et le Tchèque Josef Odložil alors que les deux miles devrait donner l'occasion à George Young de remporter un nouveau succès.

### AVIRON

### Décision britannique

La Fédération britannique a décidé de remanier ses méthodes de sélection. Pour avoir une chance de disputer les épreuves internationales, les rameurs anglais devront réaliser des temps et s'ils veulent être retenus pour les championnats d'Europe de Klagenfurt ils devront participer avec succès aux régates de Lucerne (12-13 juillet), d'Amsterdam (26-27 juillet) et de Duisbourg (9-10 août).

La plupart de ces athlètes se produiront le lendemain, samedi, à Boston où ils seront rejoints par Bill Toomey, le champion olympique du décathlon, qui s'alignera sur 440 yards. Enfin, l'Australien Ron Clarke, qui améliorera samedi dernier la meilleure performance du 3 milles en 13' 12" 6, sera s'une des vedettes de la réunion de Portland (samedi) avec ses compatriotes Kerry Pierce et Kerry O'Brien et peut-être également Ralph Doubl.

## Dimanche, sur le terrain des casernes à Sion Championnat valaisan de cross-country

Dès le début de l'hiver nos athlètes ont égrené des dizaines de kilomètres, travaillé leur condition physique en salle; sans relâche et par tous les temps, ils forgent durant les frimas, les succès de l'été.

Le championnat cantonal de cross constituera une compétition avant la lettre — la conception actuelle du cross tendant à éviter les efforts inconsidérés durant la période de préparation

### René Hischier ou Bernard Vœffray ?

La course désignant le champion 1969 sera bien celle des actifs. Après 8 titres consécutifs, de 1961 à 1968, René Hischier pourrait bien ajouter un maillon à sa chaîne exceptionnellement bien fournie (39 titres allant du 800 au 10 000 mètres en passant par le cross-country). D'aucuns diront : la concurrence valaisanne est faible; certes, René aura remporté de nombreux titres avec

### Une Valaisanne championne suisse ?

Si l'on examine la liste des favoris un nom revient à la surface : Danièle Dubuis, de Sion. En effet, la jeune élève de M. Talamona, se classa brillamment première lors des éliminatoires

### composition du comité d'organisation :

Présidente : Mme Christiane Lescaut. Vice-président : M. Albert Schroeter. Secrétaires : Mme Paulette Bonvin, Mlle Eliane Wiedmer, Mme Simone Pfefferli.

Finances : Mme Cathi Reber. Commission technique : M. Raymond Mottier, Mme Vera Gianadda, Mme Laurence Favez, M. Jean-Claude Mévillot, M. Marcellin Clerc. Logement : M. Gaston Granges. Soirée : Mme Christiane Lescaut, M. Raymond Mottier, M. Albert Schroeter.

### Les inscriptions

Vingt-cinq juniors, dix-neuf filles, quatre garçons et un couple ont fait parvenir leur inscription dans les délais. Mais, comme nous l'avons déjà dit, la participation groupe les meilleurs éléments du pays qui ont dû participer auparavant à une éliminatoire régionale avant de se qualifier pour les finales. Ces éliminatoires ont eu lieu à Winterthour, Lucerne et Villars. On déplorera l'absence de la jeune Lotti Hochholding, d'Arosa, qui remporta l'éliminatoire de Winterthour. Mais nous avons cependant un plateau d'engagés très relevé des patineuses et patineurs venant de Genève, Bâle, Kusknacht, Zurich, Thoune, Olten, Lausanne, Saint-Gall, Villars, Berne, Arosa, Lucerne et Sion.

### Une Valaisanne championne suisse ?

Si l'on examine la liste des favoris un nom revient à la surface : Danièle Dubuis, de Sion. En effet, la jeune élève de M. Talamona, se classa brillamment première lors des éliminatoires

Les courses des minimes, cadets et juniors seront très ouvertes; nous retiendrons trois noms : Mürmann (minimes), Recordon et Seghezzi (cadets).

Les courses des minimes, cadets et juniors seront très ouvertes; nous retiendrons trois noms : Mürmann (minimes), Recordon et Seghezzi (cadets).

facilité, mais n'est-ce pas une preuve supplémentaire de classe et de volonté ? De 1961 à 1968, il aura battu Morard, de Quay, Richard Truffer, Bernard Vœffray, pour ne citer que les plus connus. Vœffray, en constant progrès et enfin débarrassé d'une tendinite tenace, tentera de mettre un terme à la domination d'Hischier. Le Bas-Valaisan est allé parfaire sa forme dans un cross

res régionales et elle comptait une telle avance sur les gagnantes des autres éliminatoires qu'il ne semble pas que le titre puisse lui échapper. En effet, Danièle réussit 672,4 points contre 643 à Lotti Hochholding et 611,1 à Barbara Nygfeler qui gagna à Lucerne. Certes, les juges ne sont pas les mêmes, mais la différence est très grande. Il ne faut cependant pas se laisser, les autres concurrentes vont se concentrer pour mettre en échec la Sedunoise sur sa patinoire. Ce qui revient à dire qu'il faudra suivre avec beaucoup d'attention cette lutte qui débutera samedi matin déjà par les figures imposées. Nous publierons dans notre numéro de demain la liste des tirages au sort. Et en attendant nous disons à Danièle Dubuis tous nos vœux dans cette course pour le titre.

### Les garçons

La lutte sera très ouverte chez les garçons et le Genevois Didier Maigre possède un léger avantage. Mais attention aux Bâlois, dont l'école de patinage est très poussée. Pour le couple, pas d'histoire, il sera champion sans lutte, mais il sera intéressant de suivre ses évolutions et nous pourrions nous rendre compte si l'avenir peut lui sourire.

Nous ne saurions que trop recommander au public de suivre les figures imposées dont les épreuves sont fixées à demain car on peut se rendre compte du degré de préparation qu'il faut pour franchir, avec le moins de fautes possibles ces difficultés. Mais surtout, s'il y a des jeunes qui se rendent à la patinoire — et nous souhaitons qu'ils soient nombreux — nous leur recommandons d'observer le plus grand silence, car les concurrents ne doivent pas être dérangés.

G. B.

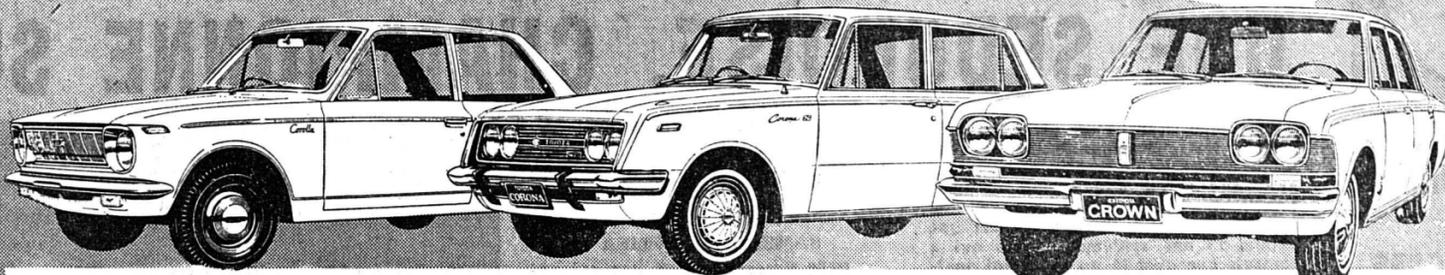
international en Belgique où il a pris une belle 9e place, à une quarantaine de secondes du Bâlois Dietiker, un des meilleurs spécialistes suisses...

Quelques jeunes coureurs tenteront d'arbitrer le duel, toutefois, le train des aînés sera certainement trop rapide pour eux; si un jeune venait s'intercaler entre les deux favoris, la surprise serait vraiment de taille.

Sportifs, rendez-vous dimanche au terrain des casernes. Nous signalons aux spectateurs du match Sion - Young Boys que la course des aînés débutera à 16 h. 15, c'est-à-dire juste à la fin de la rencontre. Les athlètes attendent, à l'occasion, des encouragements...

Les inscriptions ont afflué auprès des organisateurs puisque ce sont finalement 84 participants qui se disputeront les différents titres valaisans. Et parmi les inscrits, nous notons quelques athlètes venant d'autres cantons.

# TOYOTA dès maintenant à Vétroz aussi



Toyota - le plus grand fabricant d'automobiles du Japon et le septième constructeur à l'échelle mondiale - ne cesse d'étendre son réseau de vente et de service en Suisse.

Nous sommes particulièrement heureux d'avoir réussi à nous assurer la représentation

régionale de cette marque. Car nous avons une certitude absolue: en vous présentant les Toyota, nous vous offrons des voitures exceptionnelles.

En Suisse aussi, les Toyota ont fait la preuve de leurs qualités de bienfaisance, robustesse et économie quasi légendaires.

Il ne faut pas chercher ailleurs la raison de leur rapide succès.

Toyota offre une gamme complète de modèles:

Toyota Corolla, 1100 cm<sup>3</sup>, 60 CV, Fr. 6975.-  
Toyota Corolla Combi, Fr. 7900.-

Toyota Corona, 1500 cm<sup>3</sup>, 74 CV, Fr. 8950.-  
Toyota Corona Combi, Fr. 9675.-  
Toyota Corona 1600 S Coupé, 1600 cm<sup>3</sup>, 95 CV, Fr. 12850.-  
Toyota Crown de Luxe, 2300 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 12700.-  
Toyota Crown Grand Luxe,

2300 cm<sup>3</sup>, 6 cylindres, 115 CV, Fr. 13950.-  
Toyota Crown Grand Luxe Combi, Fr. 14200.-  
Venez nous voir ces prochains jours. Pour regarder ces voitures de près ou, mieux encore, les essayer - vous aussi découvrirez des qualités réellement impressionnantes!

## Garage Charly Bonvin

Racing Workshop

ToV 1

1963 Vétroz, tél. (027) 8 15 43

### VÉHICULES AUTOMOBILES

## Birchmeier motopompes

avec moteur ou pour adapter sur tous genres de véhicules.

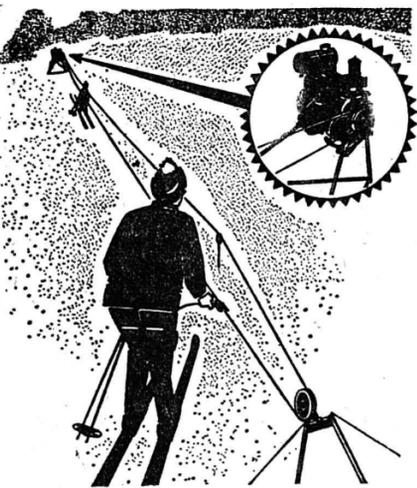
- Turbo-diffuseur avec soufflerie double
- Cuve polyester toutes contenances
- Girobroyeurs Voter déportables

DEVIS ET DEMONSTRATION SANS ENGAGEMENT

## Max Roh machines agricoles

Pont-de-la-Morge

Tél. (027) 8 10 90 ou 8 15 01



## "Skiliffino,"

le petit TELESKI portatif

Moteur essence 5 CV

Longueurs : 100 m - 2 500 fr.  
150 m - 2 650 fr.  
200 m - 2 750 fr.

Import et service

## VALNEIGE

M. Crot - 1920 MARTIGNY

Avez-vous vu le Coupé Fiat 850

# jaune

Voiture de ville et véritable GT en même temps. FIAT

145 km/h. 850 SPORT COUPÉ

Dès Fr. 7'690.-

A colorier, remplir et découper, ou comme suggestion pour faire bien mieux, en plus joli:

Il y a longtemps que nous ne nous sommes plus vus. Trop longtemps Il faut y remédier. Que dirais-tu d'une

## Fondue de reprise de contact?

Je t'attends le ..... à ..... heures. Et je me réjouis. A bientôt. Bien cordialement

D'autres invitations, et mieux réussies encore, vous les découvrirez sur la PACABOVI (Page du Caquelon Bon Vivant) qui vous est remise gratuitement par tout marchand de fromage. Elle vous est offerte par le Mouvement suisse de la fondue «Soyez accueillants» sous le patronage de l'Union suisse du commerce du fromage S.A., à Berne.

## chambre

la

de la tour

### CHAPITRE III

Le village de Boford était construit autour d'un parc de verdure entouré d'érables et au milieu duquel siégeait le traditionnel vieux canon.

Le plus grand et manifestement le plus important des magasins était celui de l'épicier Hans Slocum: une boutique blanche dont les quatre vitrines regorgeaient de marchandises.

Venaient ensuite une droguerie, avec un étalage de vieilles bouteilles d'apothicaire remplies de liquide rouge ou vert, puis

une quincaillerie, un magasin de vêtements pour dames et jeunes filles et le même pour les messieurs. Il y avait aussi une station d'essence et un garage.

Grace arrêta sa voiture en face du magasin de Hank Slocum. Bien qu'elle n'appréciait pas beaucoup la physionomie de ce dernier, force lui était de venir faire ses achats au moins une fois par semaine. Sinon, il aurait fallu se rendre à Tillingham, qui se trouvait à quarante kilomètres du village.

Hank était occupé à nettoyer ses étagères lorsqu'elle entra. Il posa son plumeau, essuya ses mains sur son tablier et se dirigea vers elle avec un sourire de bienvenue.

— Quelle belle journée, madame Latimer!  
— Oui, très belle, en effet, dit-elle en s'efforçant de répondre à son sourire. Je voudrais, voyons, trois litres de lait, une livre de pain.

— Trois litres de lait! s'étonna Hanks.  
— Oui, oui. J'aime beaucoup le lait... Je fais des entremets.

Il me faudrait également six boîtes de potage au poulet et quelques biscuits. Un gâteau au chocolat pour deux personnes, et puis... oui... des oranges: un grand sac. Et... elle regarda un bocal de verre contenant des sachets et des boîtes de bonbons. Trois boîtes de bonbons, s'il vous plaît.

— Vous avez du monde, madame Latimer? demanda Hank avec curiosité.

— Non... non, pas vraiment, répliqua-t-elle vivement. Je... enfin, il se peut que j'en aie et je ne veux pas être prise au dépourvu.

— Dois-je vous livrer tout ceci?  
Grace eut un moment de panique.

— Oh, non... non, merci. J'ai ma voiture en face.

— Comme vous voudrez, madame Latimer.  
— Mettez le tout dans un carton, s'il vous plaît, dit-elle, puis, après une minute d'hésitation, elle ajouta: — Avez-vous des jouets?

— Non... aucun. Vous savez, il n'y a pour ainsi dire pas d'enfants au village. Dès que les jeunes sont en âge de travailler, ils partent à la ville et se marient là-bas.

Grace sentit qu'elle avait là une occasion de parler de la petite fille perdue, mais quelque chose la retint.

Elle jeta un coup d'œil sur le comptoir où se trouvaient des vêtements et fut sur le point de demander à Hank s'il avait au moins des vêtements d'enfants, mais se ravisa, car elle ne voulait pas qu'on pût soupçonner la présence de l'enfant chez elle. Elle voulait la garder et la gâter un peu, comme elle l'aurait fait avec Diane.

Ce fut au milieu des boîtes de coton et des bouteilles que Grace découvrit l'ours en peluche. C'était un ours très abîmé et légèrement aplati. Avec des yeux faits de boutons de bottines. Son nez, qui avait été cousu au fil rouge, était devenu tout terne. Mais, malgré tout, c'était un jouet. Elle le prit et revint vers le comptoir derrière lequel Hank rangeait sa commande.

— Cet ours est-il à vendre? demanda-t-elle.

— Tout ce qui est dans le magasin est à vendre, Madame. Puis, se retournant rapidement, il ajouta: — Quel ours?

— Celui-ci, dit-elle en le plaçant sur le comptoir.

Hank y jeta un coup d'œil rapide, puis, regardant fixement Grace, dit avec une certaine brusquerie:

— Deux dollars.  
— Je le prends.

Copyright Opéra Mundi (à suivre)

# prêts rapides sûrs discrets

Veillez m'envoyer votre documentation sur les prêts personnels avec l'échelle des mensualités.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 N° postal: \_\_\_\_\_ 48



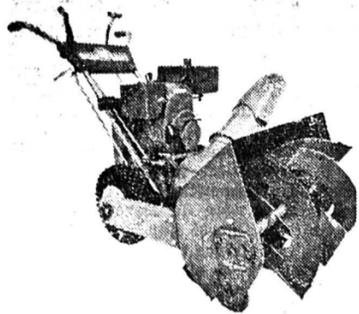
**PRET PERSONNEL**  
 Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11  
 ORCA, ABRI et AKO -  
 trois banques unies sous l'égide de l'UBS  
 pour mieux vous servir.

## Machines à coudre de démonstration

Remise jusqu'à 30 %  
 Garantie 10 ans  
 Service après-vente assuré. Envoi 10 jours  
 à l'essai. Facilités. Location: dès 19 fr. 50  
 par mois.  
 Agence Vigorelli, 1400 Yverdon, Milieu 9.  
 Tél. (024) 2 85 18, jour et nuit.

## WOLF-neige déblaye avec super-force

des tronçons de rue entiers, des places  
des entrées et des sorties de garage,  
enlève la neige la plus épaisse, fraise  
et concasse la neige gelée. Maniement  
simple. Téléservice pour rapide change-  
ment de direction du canal éjecteur.  
Prix avantageux



Notre prospectus vous montre  
9 avantages décisifs!

**COUPON**

à envoyer à  
 OUTILS-WOLF  
 6330-CHAM.  
 Veuillez m'envoyer, sans engagement de ma  
 part, le prospectus WOLF-neige.

Nom \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_

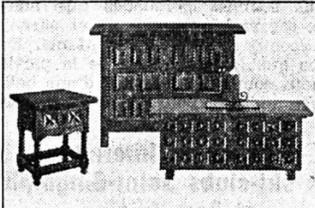
## Se servir soi-même - payer au comptant - emporter sa marchandise



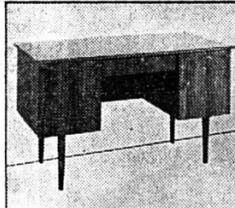
on ne peut trouver plus simple, plus avantageux!



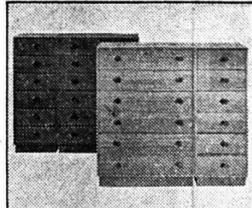
Bureau teak  
 Mod. 62.003  
 ● Excl. 198.-  
 Chaise, Mod. 27.022  
 ● Excl. 29.-



Meubles campagnards espagnols -  
 en exclusivité chez Pfister  
 Crédence, Mod. 17.696  
 Petite table, Mod. 70.059  
 Bahut, Mod. 81.114



Bureau, noyer américain  
 Mod. 60.426  
 ● Excl. 180.-

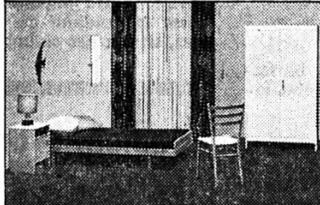


Commodes en pin ● Excl. 172.-  
 peintes en rouge, teinte mate  
 (76.539) 76 cm large 259.-  
 (76.537) 40 cm large 182.-  
 teinte naturelle, claire, mate  
 (76.540) 76 cm large 249.-  
 (76.538) 40 cm large

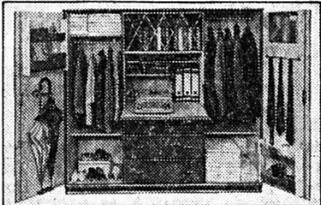


Secrétaire, style Louis XV,  
 noyer, Mod. 76.606  
 ● Excl. 557.-

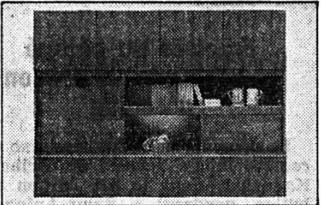
Nulle part vous n'économiserez autant que dans le self-service Pfister ameublements!



Le studio le plus avantageux de Suisse!  
 Armoire 175 A 125.-, table de nuit 175 70.-,  
 couch 69.034 49.-, matelas mousse 36.-,  
 chaise 850 31.-  
 complet, 5 pièces  
 ● Excl. 295.-



COMBI UNIVERSAL avec 10 avantages Deluxe  
 Mod. 40.303 seul. 525.-  
 Même modèle sans compartiments,  
 Mod. 40.300  
 ● Excl. 495.-



Ensemble mural, noyer véritable, 230 cm long,  
 avec bar et éclairage. En haut grand  
 compartiment, en bas tiroirs  
 spacieux. Mod. 21.755  
 ● Excl. 945.-

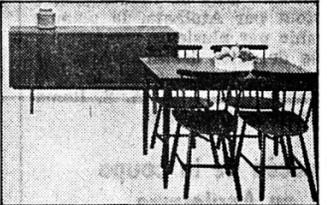
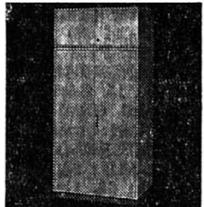
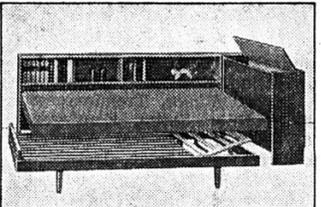


Table salle à manger, teak du Siam  
 Mod. 24.400  
 ● Excl. 138.-  
 Chaise, siège teak, Mod. 27.020 seul. 34.-  
 Buffet anglais, teak, Mod. 17.434 seul. 283.-  
 ● Excl. 283.-

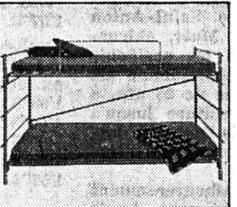
Pas de soi-disant rabais - vente directe aux prix à l'emporter les plus avantageux!



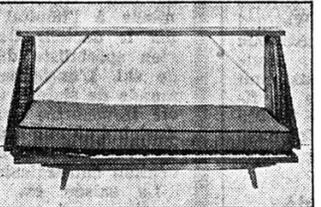
Armoires, par ex. 2 portes, avec  
 compartiments vêtements et  
 lingerie, sans  
 élément supérieur,  
 Mod. 10.045 ● Excl. 198.-  
 Élément sup. avec rayon  
 Mod. 10.046 seul. 106.-



Entourage avec coffre à literie, Mod. 67.007/8  
 ● Excl. 120.-  
 Divan à cales, réglable, Mod. 69.034 seul. 49.-  
 Matelas mousse NOVA, recouvert  
 de damas à fleurs, ensemble  
 Avec entourage, 3 pièces 205.-  
 ● Excl. 85.-



Lit à étages, normal, Mod. 10.446  
 ● Excl. 168.-  
 En angle, Mod. 10.426 + 35.-  
 Indépendants, Mod. 10.421 + 35.-  
 Matelas mousse correspondants  
 dès 36.-

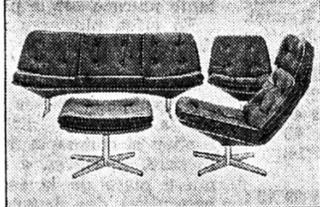


Lit escamotable y. c. rideau,  
 avec divan à cales réglable,  
 Mod. 10.405  
 ● Excl. 335.-  
 Matelas à ressorts FAMA seul. 58.-  
 ● Excl. 58.-



Solde de rouleaux tapis MIRA,  
 avec semelle en caoutchouc  
 gaufré, 12 qualités, 67 coloris,  
 par ex. 55 x 90 cm, Nylon  
 ● Excl. 4.-

Economisez temps et argent! Sur demande livraison à domicile selon entente



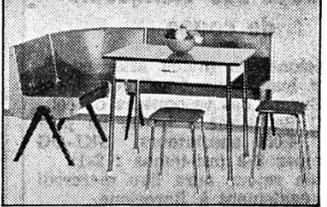
Fauteuil (1067 K) seul. 221.-  
 Canapé (1067 K) seul. 374.-  
 3 pièces  
 Haut-dossier TV (1067 BK) seul. 390.-  
 Escabeau (01067 K) seul. 185.-  
 ● Excl. 1160.-



Ensemble rembourré, 6 places, canapé-lit,  
 2 fauteuils sur roulettes,  
 accoudoirs similicuir  
 Mod. 101071 K  
 ● Excl. 620.-



Fauteuil-couche TV  
 similicuir/teak  
 (Mod. 1102 K) seul. 295.-  
 Escabeau (01102 K) seul. 48.-  
 ● Excl. 48.-



Banc d'angle de cuisine, rembourré,  
 avec 2 coffres,  
 Mod. 29.122  
 ● Excl. 170.-  
 Table de cuisine, chromée, Mod. 90.509 seul. 75.-  
 Tabouret, Mod. 90.026 seul. 11.90

# Pfister ameublements sa

Choix complet: 2000 chambres modèles 30 000 tapis à

GENÈVE Savette 53 + 44	LAUSANNE Montchoisi 6	BIENNE Pl. du Marché-Neuf	BERNE Schanzenstrasse 1	BALE Mitt. Rheinfelden	DÉLEMONT Rue de Mouline 12	NEUCHÂTEL Terraux 7 (Agence)	Fabrique-exposition - Tapis-centre SUHR près Aarau 200 m de ravissantes vitrines
ZÜRICH Walchplatz p/gare	ZÜRICH p/Sinibrücke	SAINT-GALL Blumenbergplatz	WINTERTHOUR Steinberggasse	ZOUG Bahnhofstrasse 32	LUCERNE (Agence) Hirschmattstr. 1	CONTONE/Cadenazzo 500 m-direction Locarno	1000 P Sortie de l'autoroute AARAU



# le million

pour

# 2<sup>f</sup> 60

seulement!



**Ski - Ski - Ski - Ski - Ski - Ski - Ski**

# Annie Famose: saison terminée



## Fracture du péroné et déchirure du tendon d'Achille

La descente non-stop féminine des courses internationales de l'Arberg-Kandahar, dont la 34e édition débutera vendredi à Saint-Anton, a été marquée par une chute de la Française Annie Famose. Annie Famose, qui menait au classement de la Coupe du monde avec onze points d'avance sur l'Autrichienne Gertrud Gabl, a été relevée avec une fracture du péroné et une déchirure du tendon d'Achille. Elle a été examinée à l'hôpital de Saint-Anton par le docteur Otto Murr, chirurgien spécialiste dans les accidents de ski. L'ancienne championne du monde de slalom, âgée de 25 ans, a été transportée par voiture jusqu'à Zurich d'où elle a pris l'avion à destination de Paris en vue d'une intervention chirurgicale.

La saison est malheureusement pratiquement terminée pour Annie Famose, qui espérait bien remporter la Coupe du monde.

L'accident s'est produit dans le dernier tiers du parcours, long de 2100 mètres pour une dénivellation de 536 mètres. Après le passage d'une bosse, à la réception, la fixation de sécurité de la skieuse des Pyrénées s'est ouverte. C'est ce qui a provoqué sa chute.

L'Allemande Rosi Mittermaier, la Française Jacqueline Rouvier et l'Autrichienne Gertrud Gabl ont également été victimes de chutes mais sans gravité. Cette descente non-stop s'est déroulée sous la neige, ce qui réduisit la visibilité des concurrentes. La piste, en raison de la couche de neige fraîche, ne s'est pas révélée très rapide. Les meilleures impressions au cours de cet entraînement officiel ont été laissées par l'Autrichienne Wiltrud Drexel et la Française Isabelle Mir.

**VERCORIN**

**Grand prix écoliers et OJ**

Dimanche 2 février sera le grand jour pour les enfants skieurs de la commune de Chalais. Comme déjà annoncé le Grand Prix écoliers et OJ débutera par la course de fond à 10 h. 45 et au début de l'après-midi se disputera le slalom géant.

Les challenges en compétition devront être gagnés deux ans sur quatre ans avant l'attribution définitive aux grands vainqueurs!

Nous sommes persuadés que nombreux seront les spectateurs et parents qui accompagneront leurs enfants. Espérons que le temps sera de la partie, car nous sommes au-devant d'une belle journée sportive pour petits et grands.

## Concours interne des ski-clubs Saint-Gingolph et Port-Valais

Ce concours s'est déroulé dimanche dernier en deux épreuves, une descente et un slalom spécial. Le chronométrage était assuré par M. Imoberdorf de Monthey. Voici les principaux résultats:

**DESCENTE**

**Dames:**

1. Sugniaux Thérèse, Les Mosses 1'52"0;
2. Dubach Christine, Saint-Gingolph 2'12"4.

**Seniors:**

1. Défago Jean-Luc, Troistorrents 1'01"4;
2. Défago André, Troistorrents 1'01"5;
3. Jek Bruno, Bourg-Saint-Pierre 1'02"1;
4. Mottiez Raymond, Les Mosses 1'02"4 (pénalisation 2");
5. Launaz Gaby, Joretaz 1'05"0;
6. Germanier André, Zanfleron 1'05"3;
7. Vuadens Freddy, Vouvy 1'05"4;
8. Dupont Jean-Luc, Vouvy 1'05"4;
9. Amiguet Yves, Saint-Gingolph 1'06"4;
10. Guérin Raphaël, Troistorrents 1'06"9;
11. Vannay Guy, Vouvy 1'07"5.

**Juniors:**

1. Raboud Gilbert, Choëx 1'03"9;
1. ex aequo Faillettaz Michel, Lausanne 1'03"9;
3. Défago Victor, Troistorrents 1'04"3;
4. Sauthier Serge, Zanfleron 1'05"6;
5. Vuadens Marco, Vouvy 1'06"4;
6. Crettenand René, Isérables 1'07"4.

**SLALOM SPECIAL**

**Dames:**

1. Sugniaux Thérèse, Les Mosses 1'24"52;
2. Dubach Christine, Saint-Gingolph 2'17"63.

**Seniors:**

1. Défago Jean-Luc, Troistorrents 40"58;
2. Jek Bruno, Bourg-Saint-Pierre 41"69;
3. Marclay J.-Daniel, Choëx 41"86;
4. Launaz Gaby, Joretaz 42"79;
5. Dupont J.-Luc, Vouvy 42"80;
6. Bressoud Louis, Joretaz 42"88;
7. Germanier André, Zanfleron 42"98;
8. Mayoraz J.-Michel, Troistorrents 43"25;
9. Défago André, Troistorrents 43"49;
10. Gippa Alain, Les Mosses 44"14.

**Juniors:**

1. Oguez Etienne, Les Mosses 39"13;
2. Crettenand Jean-Bernard, Isérables 42"88;
3. Sauthier Serge, Zanfleron 43"23;
4. Marclay Alain, Troistorrents 46"41;
5. Défago Victor, Troistorrents 47"02.

## Sélection pour les championnats suisses juniors de Grindelwald

Les coureurs suivants ont été qualifiés, selon les courses aux points et les championnats valaisans, pour représenter le Valais aux championnats suisses juniors de Grindelwald, les 8 et 9 février 1969:

**Dames:** Coquoz Marie-Paule, Champéry; Kronig Béatrice, Zermatt; Minnig Annelise, Bettmeralp; Voisin Marie-France, Choëx.

**Messieurs:** Copt J.-F., Champex; Collombin Roland, Bagnes; Oreiller Gino, Verbier; Fleutry Eric, Les Marécottes; Bregy Christian, Saas Fee; Moret Bruno, Martigny; Roux Philippe, Verbier; Carron Laurent, Bagnes; Bonvin J.-F., Arbaz; Bovay Daniel, Illiez; Volken Kilian, Fiesch; Eggen Ernest, Illiez; Roduit Pierre-André, Ovronnaz (remplaçant).

Chef de délégation et entraîneur: Laurent Bircher et Hans Gemmet, Brigue.

Déplacement en voiture privée, départ du cours de Bruson, mercredi 12 février à 9 heures.

Frais: à la charge de l'AVCS; participation financière des clubs, 100 francs

## Derby du Luisin

Les coureurs suivants sont invités par le Ski-Club Salvan aux épreuves du Derby du Luisin; du dimanche 2 février:

**Dames:** Minnig Annelise et Voisin Marie-France.

**Messieurs:** Moret Bruno, Roux Philippe, Carron Laurent, Bonvin J.-F., Bovay Daniel, Volken Kilian, Eggen Ernest, Roduit P.-A., Savioz Marcel et Darbellay Maurice.

Pour les skieurs du Haut-Valais, rendez-vous hôtel Bellevue samedi à 18 heures. Pour les autres participants, dimanche matin à 8 h. 30 au « Clair-de-Lune ».

Le chef technique: Laurent Bircher

## TOURISME Sortie AVCS au col du Lin 26 janvier 1969

Trente-sept participants se sont donné rendez-vous au Levron pour la première course du tourisme de la saison. Après avoir mis les peaux de phoque, le départ fut donné par un temps splendide. Une heure et demie de montée jusqu'au col du Lin. Quelle ne fut pas notre surprise en arrivant là-haut à la cabane, d'y trouver le président du Ski-Club du Levron, qui sans rien nous dire, avec son équipe de filles et garçons, nous avaient préparé bouillon, thé, café et apéritifs valaisans. Merci à Guy Comby et à son équipe pour cette gentillesse, qui démontre qu'un petit club sait recevoir. Le président nous mit encore à disposition quatre jeunes filles et garçons pour effectuer la descente sur Vollège et Sembrancher. Tous les participants se souviendront longtemps de cette première sortie si réussie. Chers amis skieurs, montez une fois au Levron, vous y découvrirez la beauté du site, sa neige excellente et surtout la bonté des villageois.

Un participant.

## Prélude aux championnats du monde de ski-bob



Un concours est ouvert entre tous les commerçants de Montana et de Crans: vitrine la plus subjective en rapport avec les championnats du monde des 7, 8 et 9 février. Notre photographe s'est arrêté devant la vitrine de l'ancien champion suisse et candidat au titre mondial, Gary Perren qui, au moyen de fils électriques, stylisa des skibobs, les coureurs étant représentés par de petites poupées.

## Samedi: descente messieurs du Kandahar Le Suisse Brüggmann: dossard No 1

Le Suisse Edmund Brüggmann sera samedi le premier coureur à prendre le départ de la descente des courses de l'Arberg-Kandahar, à St-Anton. Cette descente comptera pour la coupe du monde. Les deux meilleurs spécialistes helvétiques, Joos Minsch et Jean-Daniel Daetwyler, partiront avec les dossards No 6 et 7. Voici l'ordre des départs:

1. EDMUND BRÜGGMANN (S);
2. Gerardo Mussner (It);
3. Heini Messner (Aut);
4. Spider Sabich (EU);
5. Franz Vogler (Al);
6. JOOS MINSCH (S);
7. JEAN-DANIEL DAETWYLER (S);
8. Bill Kidd (EU);
9. Jean-Paul Jallifier (Fr);
10. Rudi Sailer (Aut);
11. Karl Schranz (Aut);
12. ANDREAS SPRECHER (S);
13. Guy Périllat (Fr);
14. Jim Barrows (EU);
15. Gerhard Nanning (Aut);
16. Reinhard Tritscher (Aut);
17. Gerry Rinaldi (Can);
18. HANSPETER ROHR (S);
19. Giovanni Dibona (It);
20. Karl Cordin (Aut);
21. Dennis McCoy (EU);
22. HANS ZINGRE (S);
23. MICHEL DAETWYLER (S);
24. Dieter Fersch (Al);
25. Gerhard Prinz (Al);
26. Rod Hebron (Can);
27. Alfred Matt (Aut);
28. Josef Loidl (Aut);
29. Georges Mauduit (Fr);
30. KURT HUGGLER (S).

## Belle activité du ski-club Daviaz

Le S. C. Daviaz, qui a une activité sportive de longue date, a eu une brillante journée sur le plan compétitif.

En effet, plusieurs membres se sont distingués dimanche 26 janvier dernier.

**Aux Diablerets**, où se disputaient les championnats d'hiver de la div. mont. 10, la patrouille dirigée par Marcel Biolley et composée de G. Durnat, M. Richard, E. Daves, a remporté la première place de la cat. A, devant les patrouilles des douanes et de la gendarmerie.

En cat. C, A. Jordan, F. Daves et R. Jordan, tous trois incorporés dans diverses patrouilles, ont également fait honneur au S. C. en se classant respectivement première et deuxième de la Brig. Fort. 10.

D'autre part aux **Plans-sur-Bex**, où se disputait une course fond, très belles première et deuxième places de Henri Sarrasin et Raymond Jordan, dans la cat. seniors-vétérans et très bon comportement des jeunes P. Piccinin, P. et A. Morisod, Zermatten Hervé dans la cat. juniors.

Enfin, en **France**, à **Novel**, Michel Sallen a obtenu un bon classement.

Le principal objectif de Daviaz est maintenant la préparation d'une part: des championnats suisses juniors à Langenbruck; et d'autre part, des championnats suisse par équipe et individuel à Château-d'Oex, les 8 et 9 février.

A Château d'Oex nous retrouverons en catégorie individuelle: Durnat Gaston, élite; Richard Marcel, senior et Henri Sarrasin, vétérans. L'équipe de relais sera composée de:

Durnat Gaston, Richard Marcel, Ballely Marcel.

Quant au quatrième fondeur, il sera choisi entre Daves Ephrem, Biolley Marcel, Raymond Jordan, Henri Sarrasin.

Nous souhaitons à tous ces sportifs du S. C. Daviaz, une bonne réussite dans leur compétition et formulons le vœu que le nom de Daviaz soit, une fois de plus, porté sur les ondes.

Le S. C. annonce un cours de ski nordique les 15, 16 et 17 février au centre sportif des Giettes. Le cours est ouvert à tous ceux qui désirent faire du fond soit pour la compétition ou le tourisme.

## Bobsleigh - Bobsleigh

### Ultime entraînement à Cervinia Accident à Cervinia

L'ultime séance d'entraînement en vue du championnat d'Europe de bob à quatre — la piste sera remise en état vendredi — qui se disputera durant le week-end à Cervinia, a été marquée par un accident du deuxième bob autrichien. L'engin, piloté par Friedrich Dunkhauser, s'est retourné. Le pilote a été hospitalisé avec des blessures au dos. Son état nécessitera environ un mois d'hospitalisation.

Le bob roumain, conduit par Ion Panturu, a réalisé le meilleur temps de la journée en 1'14"77.

## Hockey sur glace - Hockey sur glace

### Aeschlimann tiendra son poste avec l'équipe suisse à Thoue

Jeudi soir, M. Charles Frutschi, président de la commission technique de la Ligue suisse de hockey sur glace, a pu annoncer à l'entraîneur Gaston Pelletier que l'arrière Peter Aeschlimann (Langnau) était revenu sur sa décision et avait accepté de tenir son poste lors des matches Suisse-Roumanie.

M. Frutschi, qui se trouve déjà à Thoue en compagnie de l'équipe roumaine, a reçu dans le courant de la journée le joueur de Langnau, accompagné de son président, M. Urs Wuehrlich.

Ce dernier et les membres de son comité ont été à l'origine du retour en arrière de l'international.

En plus de Peter Aeschlimann, Gaston Pelletier pourra compter sur la présence de Sgualdo. Par ailleurs, Rein-

hard effectuera le déplacement avec ses camarades mais son incorporation au sein de l'équipe helvétique est encore incertaine.

### Championnat suisse de ligue nationale B

Tour final: Lausanne-Ambri-Piotta 2-2 (2-2, 0-0, 0-0). — Classement: 1. Berne, 3-5; 2. Lausanne, 3-4; 3. Ambri Piotta, 2-3; 4. Fribourg, 2-3; 5. Kusnacht, 2-3; 6. Grasshoppers, 2-2; 7. Young-Sprinters, 2-2; 8. Coire, 2-0; 9. Bienne, 3-0.

Tour de relégation: Saint-Moritz-Uzwil, 7-2 (1-0, 3-1, 3-1). — Classement: 1. Lucerne, 3-4; 2. Saint-Moritz, 3-4; 3. Thoue, 2-3; 4. Sion, 2-3; 5. Lugano, 3-2; 6. Uzwil, 3-2; 7. Langenthal, 2-0.

## Tennis - Tennis - Tennis

### Nouvelles de Suisse

● Une rencontre sur courts couverts Wurtemberg - Suisse a été conclue pour les 8 et 9 mars à Stuttgart. Quatre joueurs d'élite, deux espoirs et deux dames seront alignés de chaque côté.

● Les Romands Sturdza, Werren, Studer, B. Auberson, Michod, Burgener et L. Brechbuehl ont été désignés pour participer à la coupe de l'association suisse sur courts couverts. Cette compétition, disputée sur quatre tournois, est ouverte à seize joueurs.

## Boxe - Boxe - Boxe - Boxe

### Tom Bogs renoncera à son titre européen

Le champion d'Europe des poids mi-lourds, le Danois Tom Bogs, a déclaré au journal « Aktuelt » de Copenhague: « Il vaut mieux que je renonce volontairement à mon titre ». Bogs, qui a défendu victorieusement sa couronne mardi devant l'Italien Perio del Papa, a reconnu que sa catégorie naturelle était celle des poids moyens et non celle des poids mi-lourds.

McCann-Erickson



# Voulez-vous connaître ce que nous savons de vous?

La Direction d'Esso Standard (Switzerland) attache une grande importance aux enquêtes effectuées sur le marché automobile suisse. Pour savoir par exemple comment vous organisez votre «existence motorisée», quelles sont vos habitudes et ce que vous pensez de nous. Voulez-vous apprendre ce que nous savons? Eh bien, par exemple:

47% d'entre vous ont une voiture depuis 10 ans ou plus  
33% l'utilisent à des fins commerciales

74% font le plein en Super  
87% sont résolument fidèle à la même station-service  
37% possèdent une radio dans l'auto  
77% apprécient le service du pare-brise  
53% ne font jamais contrôler l'équilibrage des roues  
85% connaissent et aiment le Tigre Esso (ça fait plaisir!)  
12% trouvent le Tigre ridicule (oh!)  
50% effectuent leurs voyages à l'étranger en voiture.  
Nous savons encore des foules de choses vous concernant. Mais il nous serait difficile d'énumérer ici les résultats apportés par des centaines de

statistiques. Non pas que vous ne deviez pas tout savoir. Mais nous ne voyons pas de raison pour informer gratuitement nos concurrents. Nous ne regardons pas à la dépense pour réaliser de nouvelles enquêtes, pour interviewer des centaines et des centaines de conducteurs suisses. Parce que tous les petits détails que nous relevons – ce que vous désirez, ce dont vous avez besoin – nous permettent d'améliorer sans cesse nos services et de vous satisfaire toujours mieux. C'est pourquoi vous trouvez chez nous ce que vous souhaitez et ce qui vous est utile.

**Nous faisons plus pour vous**





# DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

## «Fusta» et sa fille «Dolly», poneys d'Islande

ST-MAURICE. — Depuis le début de janvier, un attelage dont on a non seulement perdu l'habitude de rencontrer sur nos routes, mais qui est peut-être l'unique en Suisse romande, sillonne presque chaque jour les routes entre Saint-Maurice, Evionnaz et Monthey; celui que conduit M. Oswald Duroux, employé CFF à Saint-Maurice, dont le «dada» a toujours été la gente chevaline.

«Fusta» est un poney de quatre ans, importé directement des pâturages islandais en mai 1968 où elle vivait à l'état semi-sauvage. C'est avant son départ des steppes islandaises qu'elle fut saillie pour mettre bas à fin décembre dernier à St-Maurice,

dans l'écurie spécialement aménagée pour elle au quartier des Vergers.

Il a fallu à M. Duroux autant de patience que de persévérance pour acquérir toutes les pièces nécessaires à la construction d'un cabriolet à la mesure de «Fusta», puis tout son harnachement comme celui de sa fille «Dolly». Chaque jour, M. Oswald Duroux a consacré plusieurs heures de ses loisirs à la confection du matériel nécessaire et, depuis le début de janvier, il a la joie de se promener sur les routes de la région avec son attelage qui fait l'admiration des connaisseurs et excite la curiosité du public.

Le «dada» de M. Duroux, s'il lui

procure toute la joie qu'il en attendait, est certainement une des attractions les plus en vogue de toute la région.

Notre photo: M. Oswald Duroux et son attelage sur la route de Massongex-St-Maurice, peu avant les Paluds, une fin d'après-midi hivernale.



### Concert des «Popody's»

TROISTORRENTS. — Samedi 1er février, à 20 heures, à la grande salle du collège, le groupe vocal les «Popody's», dirigé par M. Fernand Dubois, se produira lors de la soirée du vingtième anniversaire du groupe folklorique «Au bon vieux temps».

### Après l'accident mortel de Fayot

Communiqué de la police cantonale

TROISTORRENTS. — A la suite de l'accident de circulation survenu à Fayot, sur Troistorrents, le 26 janvier 1969, la police cantonale prie le conducteur de la voiture arrivée la première sur les lieux de se mettre en rapport avec le poste de gendarmerie de Monthey, tél. (025) 4 21 21.

## Réjouissances paroissiales

VIONNAZ. — Ah! Combien j'aime mon village... il semble que la montagne se soit légèrement reculée pour lui ménager un nid... les maisons d'abord bien serrées les unes contre les autres s'étaient en éventail vers la plaine essayant de rejoindre la gare! Au sommet, comme il se doit, l'église invite à lever les yeux, surtout au temps de Noël où son étoile lumineuse signale que le Seigneur est là et nous attend...

C'est pour cela peut-être que la vie paroissiale est si active. Avec plaisir, je rends hommage à notre révérend curé qui sait faire de chaque fête une réunion familiale. Ainsi, la messe de minuit ramène au village les enfants dispersés, sans doute parce qu'ils y

trouvent une atmosphère irremplaçable. Cette année, une heureuse innovation: le cortège d'enfants de chœur en aube blanche et en camails, précédé d'un minuscule couple «Marie-Joseph» portant l'Enfant dans la crèche, au coup de minuit. Le «Te Deum» remplit alors la voûte et les cœurs... Je n'oublierai pas de remercier les chères sœurs dont les mains habiles et dévouées ornent notre église tout au long de l'année.

Dans le cadre de la vie paroissiale, je cite d'abord la fête des «Vies montantes» sous la forme d'un goûter agrémenté de quelques attractions. C'est un doux précepte d'aimer et d'entourer ses parents et je crois qu'à Vionnaz, on l'observe de bon cœur envers la génération disons supérieure. On pouvait le sentir en ce dimanche de janvier où chacun faisait son possible pour faire plaisir. Ils sont tellement sympathiques, nos aînés! et nous leur sommes reconnaissants du bon exemple qu'ils ont toujours donné et de leur bienveillance.

Notre chef de paroisse avait apporté un registre ancien duquel il tira le rapport de l'incendie qui, le 20 août 1800, ravagea le village entier, 140 maisons! n'en laissant que deux et demie... les pertes sont encore évaluées en livres et batz...

Une histoire drôle traduite du patois par M. D. Bressoud ramène les sourires tandis que le poème de Ramuz, dit par Mme H. Vannay, soulève une pointe d'émotion dans bien des cœurs. Et voici qu'arrivent les jeunes: l'orchestre des six, qui écoutant les plaisirs du ski pour apporter sa contribution, a remporté un beau succès, mérité. Bien mignonnes et appliquées, les très jeunes musiciennes qu'accompagne Marcel, dont la voix, cette année, est devenue grave... un joli détail, Chantal joue sur l'accordéon de son grand-papa, le regretté et populaire oncle Etienne!

Ces jeunes font partie de la JRC, groupe de garçons et filles désireux de mettre en commun leurs problèmes et de se former à une vie chrétienne. Le programme tend aussi à organiser sagement leurs loisirs. Cette année, ils ont eu en plus à aménager une salle obligeamment mise à leur disposition par une famille bien dévouée. Chacun, du maçon au menuisier, du peintre aux décoratrices, a pu montrer ses qualités.

Pour le 22 décembre, ils ont eu à préparer leur soirée avec en particulier, un drame et une comédie de bonne qualité et bien rendus, les rôles assez longs et difficiles étant tenus sans défaillance et vraiment vécu. Bravo!

La «coupe de la joie» a eu beaucoup de succès en réjouissant à la fois les oreilles et les yeux: tant de fraîcheur fait plaisir à voir et notre président, M. Rey, a dit très justement «nous avons une jeunesse saine». M. Jacquemain a dit encore qu'il avait eu beaucoup de joie à aider cette équipe parce qu'elle travaille avec bonne volonté.

Ils ont accompagné le Père Noël dans sa tournée à Vionnaz et, pour la première fois, à Torgon, où les tenanciers de l'hôtel avaient mis gracieusement à disposition «La Volière». D'après les échos, parents et enfants ont été contents...

En terminant ce tour de paroisse, on ne peut oublier la Fraternité de Saint-François. Ce dernier dimanche, le comité a eu la gentillesse de préparer un goûter pour ses membres. La traditionnelle joie franciscaine était sur tous les visages, surtout pendant qu'on passait le film tourné lors de la promenade de Zinal. Quel plaisir de revivre cette belle journée. Un ancien missionnaire laïc est venu passer des diapositives de la mission du Père Girod à Dibwangui, au Gabon. C'était bien intéressant de voir tout ce qu'un missionnaire doit réaliser dans ces pays primitifs. Il était aussi plaisant de voir deux filles du village œuvrer dans cette mission, sans oublier le petit Nicolas. Nous avons vu aussi sœur Marie-Françoise dans sa mission aux Indes, tout ceci dans le cadre du lancement d'un centre missionnaire qui, espérons-le sera efficace et suscitera des vocations...

Que Dame Marie, à qui notre paroisse a été confiée en 1250 déjà, continue à protéger mon village et ses habitants. F.

## Les soirées dans le district

A VOUVRY, samedi, la société de musique «La Vouvryenne» donnera son concert annuel qui sera agrémenté par une représentation théâtrale que donneront quelques acteurs de la localité qui ont formé une société d'art dramatique.

A TROISTORRENTS, le groupe folklorique du «Bon Vieux Temps» invite la population et les amis du folklore à participer à sa soirée annuelle dans la plus pure tradition de nos ancêtres.

A MONTHÉY, ce sera l'Harmonie municipale qui donnera concert à la salle communale de la Gare. Les musiciens fêteront MM. Francis Vionnet et Edmond Fournier pour leur cinquante ans d'activité musicale. Ce soir vendredi, à la salle communale de la Gare de Monthey, «Terre des Hommes» procédera au tirage de

sa tombola dont le bénéfice intégral est destiné au fonds de «La Maison», nouvelle institution appelée à rendre de grands services à cette œuvre humanitaire. Participeront à la soirée la chanteuse valaisanne Josiane Rey et l'animateur incomparable qu'est M. J.-P. Imhof.

### Importante réunion CCS

ST-MAURICE. — C'est ce soir à 18 h 30 que les membres et sympathisants du parti CCS se réuniront à l'hôtel de la Dent du Midi afin de faire le point de la situation politique dans le district avant l'assemblée des délégués CCS du district de St-Maurice qui se tiendra à 19 h 30 à la salle Falbriard.



### Auberge - restaurant de l'Industrie, Bramois

Tous les jours  
★ Menus à 5 fr. 50  
★ Salle pour noces et sociétés, 70 places  
Téléphone (027) 2 13 08  
C.-A. Bühler-Rohner, chef de cuisine

### TELETAXIS DE L'OUEST

En toutes circonstances  
jour et nuit  
Non réponse 2 49 79.  
SION - Tél. (027) 2 26 71 - Ch. Loye.

### Mollens - Auberge-restaurant «A la Mi-Côte»

Entrecôtes parisiennes, fondue bourguignonne, médaillon de veau aux morilles. Toutes autres spécialités.

Réservez vos tables au 7 21 26.

### Saint-Luc

1700 mètres

### Tignousa

2500 mètres

Téléski et téléskis fonctionnent. Renseignements: tél. 6 83 24. Le paradis des skieurs.

## Votre annonce?

### Restaurant de la Côte à Corin

recommande ses goûters valaisans - Noix du pays - Fromages rassis.  
MUSCAT NOUVEAU  
Grande salle pour noces et banquets - Mets à la carte - Le lundi fermeture à 18 h. 30. Tél. (027) 5 13 51.

### Chandolin - 2000 mètres

Des ski-lifts fonctionnent tous les jours. Carte journalière: 10 francs, avec assiette-skieur 14 francs. Route carrossable en toutes saisons. Hôtels, restaurants, pensions.

### Restaurant du Vieux-Bisse GRANOIS - SAVIESE

Spécialités valaisannes. E. Karlen. Tél. (027) 2 23 75.

Lors de vos sorties sur la route de Crans, arrêtez-vous à la

### pension Saint-Georges Chermignon

Toutes les spécialités valaisannes. Carnotzet. Basile Bonvin, tél. (027) 4 22 87

### LA FOULY VAL FERRET



## MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

# Soixante ans de mariage



LEYTRON. — Ils ne sont pas nombreux, il faut le reconnaître, les couples qui peuvent compter soixante ans de mariage. C'est le cas cependant de Mme et M. Adrien Moulin, de Ley-

tron, tous deux bien connus dans la région.

M. Moulin est âgé de 90 ans et son épouse de 85 ans. Tous deux sont encore en parfaite santé. Ils ont cinq enfants: Angèle, Léon, Maxi, Alice et Agnès, dix-huit petits-enfants et quatorze arrière-petits-enfants.

Cet heureux couple passa sa vie durant dans les vignes, les vergers et les mayens d'Ovronnaz. Il est intéressant de relever que M. Moulin fut le premier qui construisit un chalet locatif à Ovronnaz. C'était en 1898 et le premier touriste à s'y fixer fut son locataire le Dr Lugeon, de Lausanne, donnant du même coup le feu vert à la station.

M. Moulin est également membre fondateur de plusieurs sociétés locales telles l'Union instrumentale, la Caisse Reiffelsen, la Coopérative Union, etc. A cette famille bien sympathique vont nos vœux les meilleurs.

### Troistorrents

Samedi 1er février - Salle du Collège

### Soirée

du XXe anniversaire du groupe folklorique «AU BON VIEUX TEMPS» Productions, chants profanes par les

«POPODY'S»

Directeur: Fernand Dubois  
Musique et danses anciennes par le

«BON VIEUX TEMPS»  
22 h.: Orchestre champêtre  
Bach, Rougemont

## NOUVEAU

Le tarif indigène sur les remontées mécaniques du VAL D'ANNIVIERS est étendu aux habitants de tout le Valais et vous pouvez skier à ZINAL, SAINT-LUC, GRIMENTZ et CHANDOLIN

avec 1 seul abonnement

transmissible, de 10 cartes journalières non-consécutives  
Fr. 100.- seulement  
habitants hors-Valais: Fr. 140.-



## CARTES DE LOTO

Séries de 60, 120 et 240 cartes  
4 teintes différentes

livrées immédiatement  
franco domicile  
dans tout le canton  
Téléphoner ou écrire à

**IMPRIMERIE GESSLER S.A. SION**

Pré-Fleuri

Tél. 027 / 2 19 05 - 2 31 25

### MARTIGNY-CROIX

Samedi 1er février 1969 dès 20 heures  
(vente des abonnements dès 19 heures)

## GRAND LOTO

AU MOTEL TRANSALPIN

organisé par le ski-club « Eclair », Martigny-Combe.  
80 séries, prix de l'abonnement : 40 francs.

Vous trouverez à ce loto de quoi satisfaire les plus fins gourmets : fromage, lard, skis, séjour à Arolla, vol sur les Alpes.

### Chamoson - Salle de la Coopérative

Samedi 1er février dès 20 h. 30

## B A L

orchestre « Les Meteor'S Band »  
organisé par le ski-club Ardévaz.

# ANNONCES : 3 71 11

**A tous les amateurs de griottes!**

**Vous trouvez maintenant les Griottes Tobler en petit emballage d'un franc.**

Jusqu'ici, ces griottes ne pouvaient s'obtenir qu'en grands emballages. Si grands qu'ils semblaient faits uniquement pour offrir en cadeau. Car qui donc voudrait s'offrir une grande boîte de chocolat pour lui seul? Or vous avez maintenant les Griottes Tobler en petit emballage. Pour 1 franc, vous vous offrirez le plaisir de savourer ces délicieuses griottes blotties dans un Cognac Fine Champagne et enrobées de chocolat fondant.

**Chocolat Tobler**  
De renommée mondiale

**Pour bien choisir, lisez nos annonces**



### DURS D'OREILLES

Appareils et lunettes acoustiques moderne, pour toutes surdités. Service après vente. Piles.  
Audiogramme et essais gratuits.  
Tous renseignements et démarches concernant l'assurance-invalidité.

Consultations auditives :

Samedi 1er février de 9 à 12 heures ; pharmacie LOVEY à Martigny, tél. 2 20 32

Samedi 1er février de 13 h.30 à 16 h. ; pharmacie Carraux à Monthey, tél. 4 21 06  
Veuillez prendre rendez-vous.

Veuillez prendre rendez-vous.

P 182 N

## FERMETURE DE COMMERCE

M. et Mme VOEFFRAY avisent leur fidèle clientèle que dès le 10 février 1969, le magasin de liqueurs

### « LA FINE GOUTTE »

avenue de la Gare à Martigny  
sera fermé pour permettre l'agrandissement du bar

### « L'EXPRESS »

Ils profitent de cette occasion pour remercier tous les clients de ces deux commerces.  
Du 1er au 10 février 1969

### LIQUIDATION TOTALE

RABAIS SUR LE STOCK

**SAISON DES BAINS**  
VENTE ANTICIPEE

UN RAYON SPECIAL  
**BIKINIS à 35 francs**

UN RAYON SPECIAL  
**COSTUMES DE BAIN à 45 francs**

En plus une déduction de 5 francs sur bikinis et costumes de bain pour achats effectués le matin (toute l'année).

SION  
23a, rue de la Porte-Neuve  
Tél. (027) 2 55 91

CORSETS  
**BELDONA**  
LINGERIE



# MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

## INAUGURATION de la station d'épuration des eaux usées de Verbier

LE CHABLE — Hier, en début d'après-midi, de nombreuses personnalités se sont rencontrées à la Maison de Commune du Châble à l'occasion

de l'inauguration officielle de la station d'épuration des eaux usées de Verbier. Parmi celles-ci, nous avons reconnu MM. Arthur Bender, conseiller d'Etat, chef du Département de justice et police, Maurice Gard, préfet, Albert Monnet, sous-préfet, des députés, des conseillers, des ingénieurs, des représentants des bureaux d'études, des maisons ayant livré du matériel.

La station d'épuration des eaux usées de Verbier est le résultat d'un travail de longue haleine, entrepris tout d'abord par le président Albert Maret, continué ensuite par son successeur, le président Théophile Fellay, présent également à la manifestation.

Il appartient tout d'abord au président actuel de la commune, M. Willy Ferrez, ingénieur, de faire le point et de donner à son auditoire un aperçu du problème (voir le « Nouvelliste » du mardi 28 janvier 1969) qui vient d'être heureusement et élégamment résolu à la satisfaction de tous.

C'est un autocar qui transporta ensuite la cohorte sur place où l'on entendit des exposés, des commentaires par MM. Huber, chef du Service cantonal d'assainissement, et Guy Vaudan, ingénieur, cheville ouvrière de ce complexe, appartenant à la Compagnie d'études et de réalisations techniques

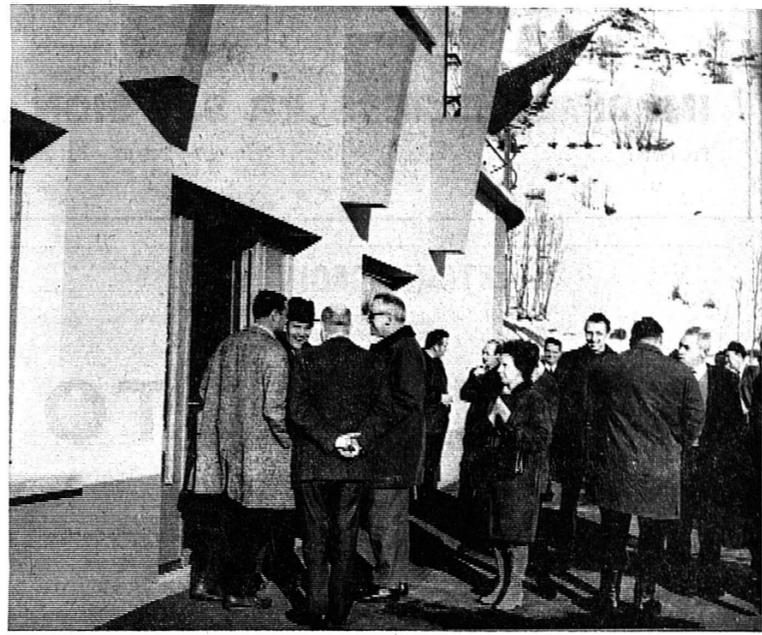
S.A., à Martigny, dirigée par l'ingénieur Charles Cleusix.

Nous n'avons pas l'intention de vous répéter ce que nous avons dit à ce sujet dans notre dernier article. Mais qu'il nous soit toutefois permis de citer les orateurs qui se sont exprimés après la bénédiction des installations par le curé de Verbier, chanoine Alexis Rouiller, ayant à ses côtés le doyen Louis Ducrey; le conseiller d'Etat Arthur Bender, M. Charles Cleusix, ingénieur.

La mise en service, puis l'inauguration officielle de la station d'épuration des eaux usées de Verbier marquent un pas de géant dans l'équipement technique de la commune de Bagnes dont les représentants ont su se mettre en face de leurs responsabilités. Elles ne s'en tiendront pas là, soyons-en certains car le président Ferrez nous confiait l'autre jour que le prochain objectif sera la mise en place d'une usine d'incinération pour les ordures.

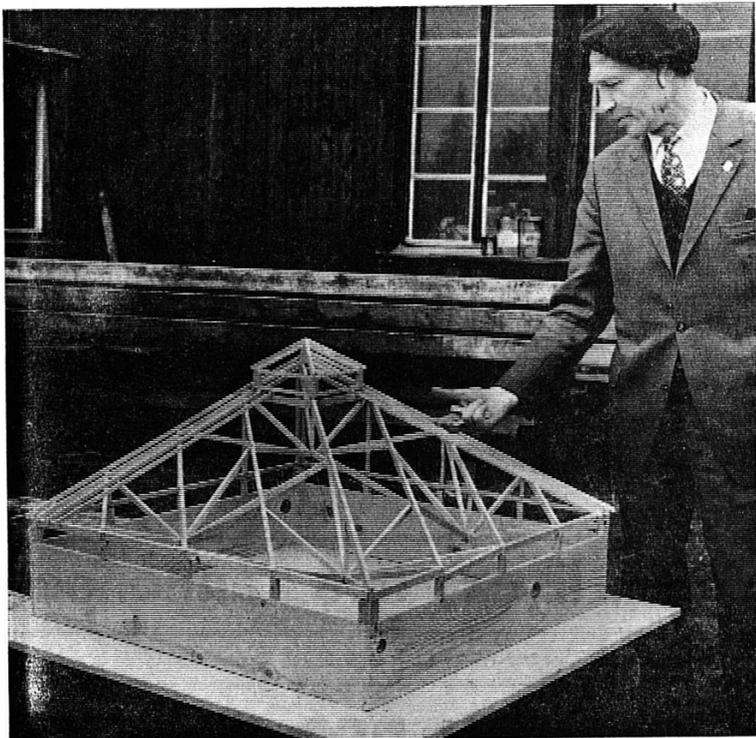


Lequel de Guy Vaudan et du président Willy Ferrez va-t-il pénétrer le premier dans le bâtiment? On se fait des politesses entre ingénieurs.



Les personnalités à l'entrée des installations.

## L'art moderne pour une nouvelle église!



MARTIGNY. — L'observateur contemporain a certainement plus de peine à suivre des discussions religieuses que les événements politiques.

Il faut un certain temps — voire des siècles — pour donner aux épisodes d'une évolution architecturale leur importance et leur synthèse. On traite souvent nos architectes chargés d'édifier des églises d'iconoclastes. Ceci n'est pas nouveau si l'on remonte aux expériences de la Réforme qui les a poussés à des réactions psychologiques explicables.

Aujourd'hui pourtant, on en vient, dans ce domaine de la construction, à afficher un certain dédain de la somptuosité. Mais celui-ci ne va pas sans rencontrer une réaction brutale du peuple. Jean-Paul Darbellay doit en savoir quelque chose à propos de la nouvelle église de Martigny-Bourg. Marius Zryd, lui aussi en entendra de vertes et de pas mûres lorsque sera terminée celle de la Croix.

Et pourtant ces architectes d'édifices religieux se sont adaptés aux exigences de la liturgie car le programme liturgique doit nécessairement avoir une prééminence sur toutes les considérations esthétiques, économiques. Ces dernières pouvant toutefois influencer la conception architectonique.

Ceci est justement démontré par les exemples que nous citons.

Ces jours derniers, les passants dont nous sommes ont vu s'élever, sur des murs de béton, un savant assemblage de poutres qui deviendra la couverture de la nouvelle église qu'attendent depuis des lustres nos amis croisés.

En contrebas de la Vidondé.

Entre la route du Grand-Saint-Bernard et celle de La Dagne.

Savant assemblage, disons-nous car le réalisateur M. Adolphe Wyder et son équipe durent résoudre pour rejoindre l'idée maîtresse de l'architecte, quantité de problèmes qui leur étaient posés. Ils l'ont fait avec une élégance consommée, un métier devant lequel on s'incline bien bas, une aisance aussi qui les classe parmi l'élite des travailleurs du bois.

Cette charpente révolutionnaire est maintenant surmontée non pas d'un niveau mais du traditionnel sapin et nombreux seront les gens du métier qui viendront l'examiner avant que soit mise en place la couverture.

Em. B.

NOTRE PHOTO. — M. Alphonse Wyder nous explique, devant la maquette qu'il a montée, le principe de construction de la charpente de l'église de La Croix qui repose presque entièrement sur quatre étoiles.

### Le printemps

#### sur quelques centimètres!

- En somme, ma chérie, tu ressembles aux grands couturiers, ils nous font penser au printemps en hiver, en préparant leurs collections d'avance.
- Mieux, mon chéri, je crois au printemps toute l'année et je ne suis pas la seule.
- Alors, qui donc, encore?
- Eh bien, la « Loterie Romande » par exemple qui vous parle d'espoir durant toutes les saisons.
- A quand la prochaine tranche?
- Le premier samedi du mois, donc le premier février, avec un premier lot de 100 000 francs! Il y en a beaucoup d'autres encore, dont 30 de mille fr.!
- Tu as des billets?
- Non, mais je cours les prendre!

## Dangereux pour les gosses



MARTIGNY. — Nos autorités ont fait un louable effort pour l'amélioration des communications à l'intérieur de la localité. L'avenue des Epineys dessert un quartier en plein développement, de même que la voie parallèle qui est la rue de la Fusion. On a fait sauter le bouchon du fond du Pré-de-Foire, élargi sensiblement la chaussée.

Dès lors, les automobilistes utilisent nombreux ces voies nouvelles. Le résultat est que ce courant passe devant le complexe scolaire situé jusqu'ici dans une zone tranquille et peu fréquentée.

La sortie des élèves sur la rue n'étant pas protégée par une barrière, il résulte

de ce fait des risques certains d'accidents.

Nous demandons donc, aux autorités responsables, en nous faisant l'interprète des parents, de bien vouloir mettre en place à cet endroit une protection amovible de manière à permettre — le cas échéant — l'accès à la cour de l'école pour les véhicules... et de prolonger le trottoir en direction de l'église du Bourg.

NOTRE PHOTO montre le danger qu'il y aurait pour un gosse étourdi se lançant inopinément sur la chaussée.

## Pas dangereuse, cette année, l'avalanche du Clou



BOVERNIER. — La couche de neige n'est pas abondante sur le Catogne. C'est pourquoi l'avalanche du Clou, en amont du pont de Chandolin près de Bovernier, ne s'est pas manifestée comme les autres années. Quelques coulées seulement qui n'ont pas réussi à barer la rivière.

On sait que cette avalanche — lorsque les chutes de neige sont importantes — peut remonter sur la rive droite de la Dranse, jusqu'à la ligne du chemin de fer Martigny-Orsières, obstruant la route cantonale.

NOTRE PHOTO. — L'avalanche du Clou.

## « Le regard Picasso » à Cinédoc

MARTIGNY. — C'est mardi prochain 4 février, à 20 h 30, que Cinédoc présentera, au cinéma Etoile, le tout nouveau film d'art émoie, le tout nouveau film d'art émoie à la Biennale de Venise: « Le regard Picasso ».

Pablo Picasso, Espagnol vivant en France, est certainement le peintre, sculpteur et céramiste le plus célèbre du monde. Ses œuvres atteignent parfois des prix invraisemblables. Son talent paraît inépuisable. De la période « bleue » et « rose », lyrique et mélancolique, Picasso passe au cubisme dont il est au fond le créateur. Puis il va du genre figuratif-réaliste au surréaliste sans ignorer l'école classique ni la peinture abstraite. Il n'était pas possible de présenter une œuvre aussi riche et diverse dans le cadre d'un film. Pablo Picasso a indiqué lui-même aux réalisateurs comment il concevait l'entreprise. C'est ainsi que certaines œuvres importantes permettent de montrer l'évolution des différentes périodes: paysages, autoportraits, natures mortes, visages, regards, mains, etc. Le film présente aussi des sculptures et des céramiques parmi les plus significatives. Ce film d'un extrême intérêt permet aussi bien aux connaisseurs qu'aux amateurs de pénétrer l'œuvre gigantes-

que de Picasso. Le spectacle est complété par un film en couleurs dont le sujet autant que la présentation sont remarquables: « La paix combattante ». Ce film, réalisé au moyen des techniques les plus modernes, traite de la recherche scientifique. Il nous montre quels sont les supports et les moteurs de la recherche industrielle, sa lente évolution puis son accélération de plus en plus rapide. Le film principal comme le complément de programme constituent un spectacle de haute qualité dont chacun retirera certainement un réel et durable profit.



« le pastis 45° du connaisseur »



**De Valère à Tourbillon**

**Un sport comme un autre**

Un diplomate ne s'improvise pas. Il doit faire preuve de sérieuses dispositions... diplomatiques. Sa ligne de conduite est simple : garder toujours le juste milieu.

Il ne doit pas être trop sentimental.

Il ne doit pas être trop dur.

Aucun événement ne doit le troubler. Il doit contenir émotions tant de joies que de peines.

C'est vraiment exiger beaucoup de sa part.

On découvre d'excellents diplomates et d'autres qui le sont moins.

Je n'ai pas l'intention de faire leur procès. Bien loin de là.

Ce préambule m'incite à parler des quelque 200 « diplomates » valaisans. Du premier au dernier, ils usent et « abusent » de servabilité, de prévenance, de grâce.

Les poignées de mains se distribuent gentiment avec le sourire. Les petites révérences ne se comptent plus. Au café, les consommations sont payées à tous les soi-disants amis et connaissances.

La sommelière déclare : « C'est le monsieur du bout de la table qui a tout payé ».

Merci bien ! Disent les invités. C'est gentil.

C'est un bon coup de diplomatie qui a sa valeur.

En poussant cette diplomatie à l'extrême, il suffit de distribuer quelques fleurs pour profiter sans attendre d'une deuxième consommation.

On ne changera pas de sitôt ces us et coutumes. L'astuce des candidats — je pense aux futurs membres de notre législatif — consiste pourtant à déclarer sans ambage : « Pour moi, la politique est un sport. Le résultat m'importe peu. Les plus chanceux gagneront ».

Quelle noblesse !

Mais dans la réalité, c'est bien différent.

Il n'y a rien au monde que les honneurs politiques pour « gonfler » une personne. L'échec en sera d'autant plus cruel. La logique n'est pas le fort de la politique.

Toutes les situations sont possibles. Le candidat doit être vraiment un grand diplomate pour accepter le verdict populaire : impassible, ni joyeux ni fâché.

La politique est un sport comme un autre mais malgré tout un drôle de sport.

— gé —

**SION ET LE CENTRE**

**Alpinistes valaisans dans la face Nord du Mont-Collon  
Avalanche et mauvaises conditions motivent l'abandon**

Hier soir nous avons retrouvé les quatre alpinistes qui formaient l'équipe pour l'attaque de l'une des arêtes du Mont Collon, que nous avions nommée par erreur, l'arête Jenkins, sur la base de certains renseignements obtenus. Nous devons immédiatement mettre les choses au point et rétablir les faits dans leur exacte vérité. Les deux alpinistes qui partaient à l'assaut de la « directissima » de la face nord du Mont-Collon étaient Louis Favre et Candide Pralong, une cordée magnifique qui a plusieurs ascensions à son actif. Au camp de base restaient Charly Troillet et Camille Pralong. Le premier nommé, vainqueur de la première traversée des Aiguilles Rouges en 1952, surveillait et guidait, autant que faire se peut, ses camarades, alors que Camille se chargeait du ravitaillement. D'Arolla au camp de base. Charly Troillet possède ce qu'on peut appeler la malice de la montagne alors que, comme nous le disions plus haut, Candide Pralong et Louis Favre, aiment particulièrement leur montagne et s'ils font ces tentatives, c'est uniquement par sport et non par gloire.

**RENONCEMENT**  
Hélas, trois fois hélas. Nous avons rencontré hier soir ces quatre vrais amis, gens d'une simplicité fort sympathique, qui avaient le cœur gros d'avoir dû renoncer. Ils avaient pourtant gravi environ 700 m par la voie directe. Mais malheureusement les tourmentes de neige, le brouillard et surtout une énorme avalanche s'étant déclenchée dans le couloir avant-hier en fin d'après-midi, obligeaient nos alpinistes à renoncer. L'avalanche descendit jusque vers l'usine électrique et, d'autre part, une couche de 40 cm de neige fraîche empêchait toute progression. Louis et Candide luttèrent dans des conditions extrêmement difficiles, mais la sagesse des gens qui connaissent et aiment leur montagne leur inspira de renoncer et de ne pas mettre inutilement leur vie en danger et peut-être celle de sauveteurs éventuels. Dommage, car ils avaient choisi un moment « de creux » dans la saison pour eux car la profession de professeur de ski et de guide les absorbe beaucoup. Mais dans la malice de leur regard, nous sentons que ce n'est que

partie remise, lors d'un moment de libre et dans de bonnes conditions. Ils ont pu découvrir leur voie directe qu'ils ont faite en six heures cet été et nous sommes certains que cette belle cordée de Candide Pralong et Louis Favre, secondée par Charly Troillet et Camille Pralong — vraiment une belle équipe — peut réussir dans sa tentative.

**DEUX AUTRES ALPINISTES DANS LA « MEDIANE »**

Hier après-midi, nous apprenons qu'une nouvelle ascension hivernale se préparait dans le Mont-Collon, dont les auteurs sont deux jeunes Sédunois Cyrille Pralong (aspirant gendarme à Sion) et Michel Siegenthaler, travaillant à Sion mais habitant Ardon. Ces deux jeunes, âgés de 23 ans, sont également aspirants-guides. Nous donnons sous toute réserve le parcours qu'ils ont choisi : l'arête médiane. Mais comme c'est de là qu'est descendue l'avalanche mercredi, il est fort possible qu'au dernier moment ils changent leur itinéraire. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette nouvelle tentative et

souhaitons bonne chance à Cyrille Pralong et Michel Siegenthaler, qui ont établi hier en fin d'après-midi leur camp de base au pied du Mont-Collon. G. B.

**Quand une classe assiste à la confection d'un journal**

SION. — Les élèves de quatrième primaire, classe de M. Vincent Dussex du Sacré-Cœur, sont venus visiter notre imprimerie hier.

Ils étaient une trentaine, filles et garçons, à s'intéresser non seulement au fonctionnement de nos machines d'imprimerie mais également à la confection de notre quotidien.

Chacun a pu se documenter tout à loisir et poser, à notre personnel spécialisé, toutes les questions qui les préoccupaient.

Cette visite faisait suite à une série de leçons que M. Dussex avait mises au point au sujet de l'imprimerie et des arts graphiques.

**Du jazz pour la soirée du Cercle de la culture physique**

SION. — C'est ce que veulent faire les animatrices et les gymnastes du Cercle de culture physique en présentant leur soirée, le 8 février prochain à la Matze.

La préparation de la revue et des ballets bat son plein. Acteurs, majorettes, pupillettes évoluent sous la houlette de M. Arsène Derivaz, le metteur en scène, et tout ce petit monde sera prêt au moment des 3 coups !

Le New Orleans Hot Club prêtera son concours à l'animation de la soirée. Composé de huit jeunes Sierrois, ce groupe fêtera en ce début février le quatrième anniversaire de sa fondation.

Cette formation tire son nom du fait qu'elle a joué avec Albert Nicholas, dernier survivant noir du style Nouvelle-Orléans. Cette « équipe bouillante » — Hot Club — a reçu, en 1968, le prix des arts de la ville de Sierre, attribué au groupe ayant œuvré le mieux au développement artistique ou musical.

Nul doute que la jeunesse sédunoise et valaisanne vaudra applaudir comme il se doit le New Orleans Hot Club à la soirée du Cercle de culture physique ! R. A.

**Cours pour instructeurs et aspirants instructeurs des sapeurs-pompiers**

SION. — Hier s'est tenu dans notre ville le cours pour les instructeurs et aspirants instructeurs des sapeurs-pompiers (S.P.).

Le programme de cette journée d'instruction a été le suivant : 09.00-09.15 Appel et directives administratives.

09.15-10.00 Droits et obligations du président de la commission du feu.

10.00-11.00 L'entraide intercommunale et les secours en cas de catastrophe

11.00-12.00 Les subventions : marche à suivre pour leur obtention.

14.00-15.00 Nouvelles directives fédérales concernant la pose des citernes à mazout, et la création d'installations utilisant des hydrocarbures.

15.00-16.00 Autres installations de chauffage - Produits dangereux - Mesures de sécurité dans les constructions - Autorisations de construire.

16.00-17.00 Les corps de SP et leurs équipements.

17.00-17.30 L'information.

17.30-18.00 Discussion générale, informations et divers.

18.00 Licenciement.

**PROMOTIONS**

Ont été promus capitaines instructeurs S.P., au 1er janvier 1969, les aspirants :

- WASER Fernand, Sierre ;
- CALOZ Henri, Sierre.

En outre, ont été nommés instructeurs pour la protection contre les gaz, les officiers :

- DEFAGO Raphaël, Monthey ;
  - MORET Denis, Bourg-St-Pierre ;
- qui ont suivi avec succès le cours fédéral en la matière. Nous les félicitons.

**COURS FEDERAUX**

Les instructeurs :

- BALET Jean-Charles, Sion, protection contre les gaz ;
  - EBINER Pierre, Sion, contrôle des échelles mécaniques ;
  - BUSSIER Bernard, Monthey, contrôle des échelles mécaniques ;
  - HASLER Paul, Gampel, contrôle des échelles mécaniques ;
- ont obtenu leur diplôme aux cours fédéraux pour la protection contre les gaz et pour le contrôle des échelles mécaniques. A eux aussi nos vives félicitations.

**PROGRAMME DES COURS CANTONAUX**

— Rapports avec les présidents des commissions du feu des communes

1. A Martigny, le 8 février 1969, en langue française.
  2. A Viège, le 15 février 1969, en langue allemande.
- Cours pour Cdt S.P. et asp. of. S.P. et chefs d'engins

1. A Martigny, 18-22 février 1969, Bas-Valais.
2. A Sion, du 25 février au 1er mars 1969, Valais central.
3. A Naters, 11-15 mars 1969, Haut-Valais.

**Cours pour porteurs d'appareils de protection contre les gaz**

1. A Monthey, du 6 au 8 mars 1969, pour le Bas-Valais.
2. A Naters, du 10 au 15 mars 1969, pour le Haut-Valais.

**Cours de sauvetage**

Lieux et dates à fixer ultérieurement.

**Cours pour machinistes sur motopompes**

Lieux et dates à fixer ultérieurement.

**Assemblée générale du parti CCS de Sion**

Le parti conservateur chrétien-social de Sion se réunira en assemblée plénière, le mercredi 5 février 1969, à 20 h 15, à la Matze, pour la désignation de ses candidats à l'élection du Grand Conseil.

**Club alpin pour les jeunes**

SION. — Le Centre alpin pour les jeunes, en collaboration avec la section Monte-Rosa du CAS, « Jeunesse et Sport » du canton du Valais propose un cours d'instruction en haute montagne d'une semaine, sous la direction de guides valaisans diplômés.

Le cours aura lieu à Arolla ou au Loetschental aux dates indiquées ci-dessous et sera divisé en différentes classes depuis les débutants jusqu'aux avancés.

Pour s'inscrire il suffit de remplir le bulletin ci-joint et de le renvoyer jusqu'au 31 mai 1969 au plus tard.

Les cours étant très fréquentés, surtout au milieu de l'été, il est dans votre intérêt de le faire au plus vite.

Les cours ont lieu simultanément à Arolla et à Fallegalp.

Cours No	du	au
1	22 juin	29 juin
2	29 juin	6 juillet
3	6 juillet	13 juillet
4	13 juillet	20 juillet
5	20 juillet	27 juillet
6	27 juillet	3 août

Cours No	du	au
7	3 août	10 août
8	10 août	17 août
9	17 août	24 août
10	24 août	31 août
11	31 août	7 septembre
12	7 septembre	14 septembre

**Les 90 ans de Louiselle Naville**



ARDON. — Mercredi, en fin d'après-midi, le conseil communal a remis le traditionnel fauteuil à Mlle Louiselle Naville pour ses 90 ans. Mlle Naville est la troisième personne qui touche le fauteuil depuis que l'autorité communale avait pris la décision de remettre un fauteuil à toute personne ayant atteint la quatre-vingt-dixième année.

Mlle Louiselle Naville, institutrice, a enseigné pendant 20 ans. Elle a fait l'école à Leytron puis à Ardon même. Elle a dû quitter ensuite l'enseignement

pour s'occuper plus spécialement de son papa et de sa maman. Elle a travaillé ensuite à la campagne. Il y a quatre ans elle travaillait encore la vigne.

Alerte, lucide, Mlle Naville aime à rappeler d'anciens souvenirs. Le salaire d'une institutrice, par exemple, était à l'époque de 60 francs par mois. D'un tempérament assez joyeux, elle est contente de son sort.

Aux vœux et souhaits présentés par M. Pierre Putallaz, président de la commune, elle a dit tout sa joie, tou-

te la satisfaction qu'elle avait ressentie. En compagnie de son frère Joseph qui lui, compte 80 ans, elle passe d'heureuses journées.

Notre journal félicite chaleureusement Mlle Louiselle Naville et elle lui souhaite une bonne route pour les 100 ans.

**NOTRE PHOTO.** — Entourant l'heureuse nonagénaire à gauche M. Bérard, vice-président, M. Pierre Putallaz, président de la commune, et à droite M. Joseph Naville, frère de la nonagénaire et le conseiller Roger Fellay.

**Samedi 1er février 1969**  
Grande salle de la Matze  
dès 14 heures

**Journée de la jeunesse**

Présenté par M. Marcel Gross, chef du Département de l'instruction publique,

**Marcel Clément**

- journaliste et sociologue de renom, s'adresse à la jeunesse valaisanne : 14.00 Le Christ et la révolution.
- 15.15 Pause.
- 15.30 Les jeunes : spectateurs ou apôtres ?
- 17.00 Messe avec homélie de Mgr Adam.

Jeunes filles, jeunes gens de plus de 16 ans, participez à cet après-midi qui vous est réservé !

**Dimanche 2 février 1969**  
Grande salle de la Matze  
dès 8 h. 45

**Grande journée des foyers ARP, amis et sympathisants**

- Conférencier : Marcel Clément
- 08.45 Souhaits de bienvenue.
- 09.00 1re conférence : « La famille, milieu éducatif ».
- 10.00 Temps libre.
- 10.30 2e conférence : « L'enfant et son évolution ».
- 11.30 Grand-messe avec homélie de Mgr Adam.
- 12.30 Dîner.
- 14.00 3e conférence : « Le monde extérieur et le conflit des influences ».
- 15.00 Temps libre.
- 15.30 4e conférence : « L'amour et la liberté ».
- 16.45 Conclusion par le R. P. Métrailler - Bénédiction du Saint-Sacrement.



## Elle gagne des rallyes et promène les familles



Cette fonceuse possède les qualités d'une véritable voiture de sport et offre en outre de la place à 5 passagers. Elle est équipée de tous les dispositifs nécessaires à votre sécurité. Tenue de route exceptionnelle,

pneus à carcasse radiale, freins à disque, compte-tours, phares doubles. 1200 ccm, 78 CV, accélérations foudroyantes. Fr. 7980.-. Autres modèles NSU à partir de Fr. 5680.-. A quand votre circuit d'essai ?

# NSU TT

Adoptez la NSU

3960 Sierre, Garage Edes SA, Route de Sion - 1950 Sion, A. Frass, Garage des deux Collines  
Importation: Kämpfen & Cie, Mühlebachstrasse 8-10, 8032 Zurich, 051/34 04 38

### Annonces diverses

#### VIONNAZ

GRANDE SALLE DE LA SERVO-STOP  
(près du garage Richoz)  
Samedi 1er février 1969 dès 20 heures

## grand loto cartons

du Ski-Club Joretaz.

Abonnement à 25 francs pour une carte,  
et 40 francs pour 2 cartes.

Demi-porcs - Jambons - Agneaux  
Fromages - Viandes séchées

#### Bramois - Salle de gymnastique

Samedi 1er février à 20 h. 15

#### Soirée annuelle des Amis Gym

120 participants.  
Dès 23 heures

#### GRAND BAL

conduit par l'orchestre Pepino  
Cantine - Bal - Bar

# annonce 3 71 11

### Annonces diverses

A vendre à Ravoire sur Martigny

#### chalet

tout confort, avec terrain.  
Grand living, trois chambres à  
coucher, salle de bains, cabinet  
de toilette, cave, garage, ter-  
rasse.

Pour tous renseignements :  
tél. (026) 2 22 53 - 2 30 75 -  
2 27 48.

#### A vendre à Monthey

terrain à bâtir, en ville, de plus de  
1300 m2, permettant la construc-  
tion d'un immeuble de 4 étages,  
sur rez plus attique, de 38 mètres  
environ sur environ 15 mètres.

Prix intéressant.

Faire offres à Me Jean Zufferey,  
avocat, 3960 Sierre.

#### Terrain à bâtir

à vendre à la Chanterrie.

Pour traiter, s'adresser à Henri de  
Kalbermatten, 10, rue de Lausanne,  
Sion.

P 30990 S

#### Propriété de 7 000 m2 à vendre

moitié golden, moitié william.  
Prix à discuter. Conditions avan-  
tageuses. Région Charrat.

Téléphoner après 18 heures au  
(026) 5 33 28.

P 31124 S



M. Werner Braun

collaborateur  
de l'imprimerie Gessler S.A., Sion

se tient à votre entière disposition pour  
tous conseils concernant vos imprimés,  
de la carte de visite au prospectus 4  
couleurs. Il se fera un plaisir de vous  
rendre visite sur simple appel télé-  
phonique.

Tél. (027) 2 19 05 ou 2 31 25  
Imprimerie Gessler SA, Sion



Bar du Bourg - Sierre

Samedi 1er février 1969

Concert de jazz

#### Collombey salle communale

Dimanche 2 février, dès 16 h.

# LOTO

des samaritains

de Collombey.

#### A remettre café

à Martigny, avec appartement de  
3 pièces. Excellente affaire.  
Prix de location avantageux.  
Très peu de reprise.  
Libre pour le printemps 1969 ou  
à convenir.

Ecrire sous chiffre OFA 1081 A  
à Orell Fussli-Annonces SA,  
1951 Sion.

A vendre à Sierre

#### café-restaurant

comprenant café, bar, salle à  
manger, carnotzet (25 places), 3  
caves, dépendances, apparte-  
ment et chambres indépendan-  
tes. Volume : 2100 m3. Terrain  
500 m2 plus 110 m2 place de  
parc. Construction 1964. Néces-  
saire pour traiter : 75 000 francs.

Faire offres à M. Bonnet-Bonvin  
Sierre, avenue Mercier-de-Mo-  
lin. Tél. (027) 5 16 38.

A remettre à Martigny, pour date  
à convenir

#### appartement de 4 pièces

très ensoleillé.  
Confort général et commodités  
agréables. Prix mensuel 267 francs  
plus 40 francs.  
Garage à disposition à 40 francs.

S'adresser : S.I. Les Avouillons,  
par M. Rémy Moulin, 50, avenue de  
la Gare, 1920 Martigny 1.

Tél. (026) 2 23 04 ou après les heu-  
res de bureau au (026) 2 10 75  
P 31027 S

A louer à Vouvry, dans immeu-  
ble récent

#### appartements

3 pièces et 3 pièces et demie.  
tout confort, dès 260 francs  
(charges en sus)  
(Pour chaque bail de deux ans,  
deux mois gratuits)

Dans immeuble à loyer modéré

#### appartements

de 3 pièces, tout confort, dès 200  
francs

S'adresser au (025) 7 44 41.  
P 30788 S

#### Il fait toujours soleil à LLANSA et CALELLA de PALAFRUGELL

(Costa Brava)

Devenez-y propriétaire. Petite  
villa, 30 000 francs, studio, 20 000  
francs

Notre fierté, des Suisses nous  
disent  
« C'est aussi bien construit qu'en  
Suisse ».  
Documentation gratuite, Inter  
Europa, Primo Rivera - 4 - V -  
GERONA (Espagne).

Affaire intéressante

A vendre au centre du Valais

#### pension-café- restaurant

20 chambres. Situation : à pro-  
ximité d'une importante industrie,  
forte occupation à l'année.

Renseignements : tél. (027)  
5 12 48.

P 30729 S

#### Leçons d'anglais

Cours privés pour débutants donnés  
à Sion, de 13 à 14 heures et de 18  
à 19 heures.

Ecrire sous chiffre PA 31192 S à  
Publicitas, 1951 Sion.

# BUNION



**PANORAMA**  
**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais  
**DU VALAIS**

# SION ET LE CENTRE

## POUR LES 2 x 20 ANS : SAINT-LEONARD — LES CANARIES

**SAINT-LEONARD.** — La classe 1929 de Saint-Léonard a toujours été très active, très vivante. Chaque dix ans

elle a inscrit à son programme une sortie qui compte. Pour les deux fois vingt ans, elle a

décidé un voyage de quinze jours aux îles Canaries. Jeudi, à 13 heures précises, les six

contemporains ont quitté leur famille et leur village avec le sourire des grandes occasions.

La première étape Saint-Léonard-Cointrin s'est effectuée en voitures. De la ville du bout du lac un Boeing les conduisait au but de leur voyage.

Si la bonne humeur devait baisser quelques bouteilles de « Planisse » feront certainement gagner de suite quelques degrés.

Bonne route... Bon voyage...  
NOTRE PHOTO. — Les six contemporains devant les deux voitures avec les pancartes indicatrices.



### Constitution du bureau du Conseil général de Conthey

**CONTHEY.** — Réuni en assemblée hier soir, le Conseil général de la commune de Conthey a constitué son bureau de la manière suivante : président : M. Marc Udry, Erde-Conthey, CCS ; vice-président : M. Marc Quennoz, entrepreneur au Pont-de-la-Morge, radical ; secrétaire : M. Jacques Putallaz, Aven, CCS.

### Assemblée cantonale des patoisants

**SION.** — Les délégués sont convoqués au restaurant Treize-Etoiles le dimanche 16 février, à 14 heures.

L'ordre du jour de cette assemblée est :

1. Bienvenue ;
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale ;
3. Rapport d'activité pour l'exercice 1968 ;
4. Lecture des comptes et rapport du censeur ;
5. Fête cantonale et Fête romande des patoisants, à Savièse, les 6 et 7 septembre 1969 ; (Pour la Fête romande) concours du patois, désignation du jury et des mainteneurs ;
6. Publication du deuxième ouvrage patois ; chant patois ;
7. Patois et traditions à l'université populaire ;
8. Divers.

## Répartition des charges au sein du Conseil communal

**CHAMOSON** — Le conseil communal de Chamoson a procédé à la répartition des différentes commissions.

1. Commission paroissiale de Chamoson : révérend abbé Léonce Bender, président. MM. Gaist Marc, Burrin Jean, Spagnoly Marcel, Moulin Gérard.
2. Commission paroissiale de Saint-Pierre : révérend abbé Louis Fournier, président. MM. Posse Henri, Nicollier Henri.
3. Commission scolaire de Chamoson et de St-Pierre-de-Clages : M. Biollaz Albert, président, révérend abbé Léonce Bender, révérend abbé Louis Fournier, Mme Genoud Carmen, Mlle Carrupt Françoise, MM. Carruzzo Ignace, Crittin Jérôme.
4. Commission de district : tous les membres du conseil communal.
5. Commission d'assistance : M. Giroud Antoine, président. Révérend abbé Léonce Bender, révérend abbé Louis Fournier, Mme Eva Favre-Monetta, Mlle Anne Burrin, M. Crittin Jérôme.
6. Tribunal de police : M. Gaist Marc, président. MM. Posse Marc,

Maye Simon, Putallaz Cyrille, suppléants.

7. Commission des travaux publics : M. Martin Paul, président. MM. Posse Henri, Michellod Désiré, Putallaz Cyrille, Posse Marc.
8. Commission des forêts et d'aménagement des mayens : M. Posse Henri, président. MM. Gaist Marc, Putallaz Cyrille, Crittin Jérôme, Burrin Jean.
9. Commission eau potable : M. Burrin Jean, président. MM. Maye Simon, Martin Paul.
10. Commission des alpages : M. Posse Henri, président. Les charges-ayants.
11. Commission du feu et protection civile : M. Putallaz Cyrille, président. MM. Posse Marc, Crittin Jérôme, Favre Antoine, Favre Henri, le commandant du feu.
12. Commission industrielle et touristique : M. Gaist Marc, président. MM. Burrin Jean, Crittin Jérôme.
13. Commission des constructions : M. Gaist Marc, président. MM. Michellod Désiré, Martin Paul, Mme Crittin Thérèse, Vve de Gabriel, adjoint, M. Giroud Edmond, adjoint.

14. Commission d'irrigation : M. Posse Marc, président. MM. Posse Henri, Maye Simon, Putallaz Cyrille, Martin Paul.
15. Commission de salubrité publique : M. Posse Henri, président. MM. Burrin Jean, Michellod Désiré, Dr méd. Roggo Joseph, Riddes, police cantonale, M. Moulin Jean-M.
16. Commission de taxe : M. Gaillard André, Président. MM. Comby Joseph, Crittin Fernand, de Paul.
17. Commission d'impôt communal : M. Burrin Jean, président. MM. Michellod Jules, Carrupt Gabriel, Ré-Crittin Pierre-Marie, suppl., Crittin J.-Marc, suppl.
18. Commission d'impôt de district : un représentant de l'Etat, président. Un représentant du district (M. André Gaillard), MM. Gaist Marc, Remondeulaz Alexis, adjoint, Crittin Fernand (teneur de cadastre), adjoint.
19. Commission des finances : tous les membres du conseil communal.
20. Commission de l'administration des biens paroissiaux : M. Gaist Marc, président. MM. Maye Simon, Posse Marc.
21. Commission des bâtiments : M. Posse Marc, président. MM. Michellod Désiré, Martin Paul.
22. Commission de protection ouvrière et de formation professionnelle : M. Burrin Jean, président. MM. Carrupt Jean-Claude, Spagnoly Marcel.
23. 1er bureau électoral : M. Gaist Marc, président. MM. Crittin Luc, Favre Antoine, Rémondeulaz Alexis, Delaloye Simon, Crittin Fernand, de Robert, Moulin Gérard.
- 2e bureau électoral : M. Comby Joseph, président. MM. Rieder Roger, Gaillard Jérôme.
25. Chambre pupillaire : M. Giroud Antoine, président. MM. Mayencourt Cyrille, Comby Joseph, Martin Léon, suppl., Carrupt Guy, suppl.
26. Commission d'estimation AVS et AI : M. Michellod Jules, président. MM. Burrin Jean, Rémondeulaz Alexis.

Les représentants élus de la minorité radicale ayant, pour des raisons évoquées lors des assemblées de parti, décidé de ne prendre aucune présidence de commission, ces présidences sont donc assumées comme mentionné ci-dessus, soit :

16 par les élus de la majorité. 9 par des personnes prises hors conseil. 1 par le représentant de la minorité sociale-paysanne et indépendante.

### DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

#### La dernière main à la Plaine-Morte



**CRANS** — On s'active pour la mise en service du téléphérique de la Plaine Morte qui, depuis la télécabine des Violettes, pourra transporter les skieurs à 3.000 mètres d'altitude. La mise en service de ce tronçon est prévue à mi-février et, actuellement, les dernières mises au point sont faites avant les premiers essais. Voici la cabine au départ des Violettes, qui est l'objet de toute l'attention des ouvriers en vue de l'équilibrage.

### RECITAL DU PIANISTE WLADIMIR KRPAN

**SIERRE** — Mardi soir, les Jeunesses musicales de Sierre recevaient le pianiste yougoslave Wladimir Krpan, dans le cadre des « Tournées nationales ». Le journal « Arts et Musique » nous annonçait un artiste talentueux ; quant à la nationalité de ce dernier, elle nous promettait cette profonde sensibilité musicale si caractéristique chez nos frères slaves.

Wladimir Krpan n'a pas déçu l'attente des mélomanes. Mais, après avoir loué son jeu et sa belle interprétation, un public loyal se devra d'admirer son courage ! Car c'est bien de courage qu'il s'agit.

Que dire de l'organisation de cette soirée ? Celle-ci étant pratiquement nulle.

Que dire du piano ? Accordé de justesse avant les « 3 coups », il n'offrait même pas la totale sécurité que l'on était en droit d'attendre.

Que dire du public lui-même ? Ce public trop souvent justicier, qui en l'occurrence se fait trop rare, chuchote beaucoup et ne salue pas l'artiste !

Et que dire enfin, lorsqu'au malaise créé par ces négligences, Wladimir Krpan oppose ses constantes qualités de pianiste et... un supplément de programme ?

Ainsi donc, en plus des occasions peu nombreuses que nous avons, chez nous, d'assister à une manifestation purement artistique, nous devons encore déplorer le triste accueil que l'on

réserve à ceux qui se consacrent à notre joie !

Certes, Wladimir Krpan n'a pas déçu le public sierrois, mais peut-être le public sierrois a-t-il déçu Wladimir Krpan, ce qui, au demeurant, n'a heureusement pas beaucoup d'importance. G.

### Soirée de la Croix-d'Or

**RECHY.** — Samedi 1er février, dès 20 heures, à la salle de chant de Réchy, aura lieu une soirée concert, organisée par la Croix-d'Or de Chalais-Réchy.

Ce concert sera donné avec brio par les frères Zanolari, abstinents convaincus.

En intermède Mme Zanolari fera un exposé sur les méfaits de l'alcool dans les familles.

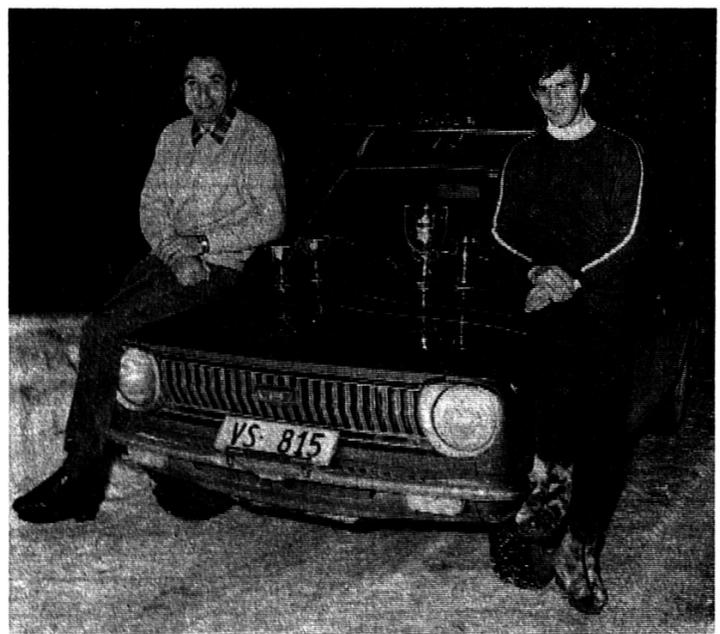
### A vendre

1 pompe d'arrosage s'adaptant avec 1 Agria.  
A la même adresse, on demande

### à acheter

1 treuil viticole.  
Ecrire à Louis Mathey, Martigny-Bourg.

### LA TOYOTA COROLLA 1100 GAGNE LE RALLYE AUTO-SKI 1969



En effet, la surprenante victoire de l'équipage Ch. Bonvin - Ph. Rauch a été acquise au volant de cette extraordinaire voiture. Ses qualités de puissance, de tenue de route et de robustesse ont permis cet exploit.

### N E N D A Z

Au départ du télécabine: bonne ambiance... bonne cuisine... bon logis... thé dansant tous les jours à partir de 16 h.

Chez François Héritier, au  
restaurant des Fougères

### Snack-City - Sion

Samedi 1er février 1969  
dès 16 heures

Magnifiques lots

# GRAND LOTO

des samaritains de Sion

Invitation cordiale  
Premier tour gratuit  
Plusieurs tours royaux

# Du 1er au 15 février 1969 venez ouvrir le

# COFFRE AU TRESOR

## à la nouvelle

# STATION-SERVICE MOBIL MARTIGNY

C. Facchinetti, mécanicien automobile rue de la Moya 14, tél. (026) 2 22 78

**Des cadeaux de valeur vous attendent!**  
**CHAQUE CLIENT GAGNE!**

## Grande vente

de gré à gré  
 Beaux mobiliers de styles et anciens

Tapis d'Orient - Lustreries  
 Tableaux, peintures, gravures, etc.

Maison de Maîtres

Villa « Le Chêne »

Avenue de la Gare  
 BEX (VD)

Dimanche 2 février 1969

de 10 heures à midi  
 et de 14 à 18 heures

Lundi 3 février 1969

de 11 heures à midi  
 et de 13 h. 30 à 19 heures, le soir  
 on vendra de gré à gré tout le beau  
 mobilier d'un appartement  
 de 9 pièces, à savoir :

Meubles de style :

très beaux salons Louis XV, corbeille, salons Louis XV laqués et noyer sculptés, un Louis XVI, canapé et deux fauteuils Louis XIII dits os de mouton, ravissant petit canapé petits points et autres, fauteuils, bergères, tables, guéridons, petits meubles, bibliothèque Louis XV 3 portes, très beau secrétaire Louis XV, richement sculpté, une longue table sculptée, commode Louis XVI acajou dessus marbre, belles commodes Louis XV et régence bois de rose, armoire Louis XV bois de rose et une cerisier, lit capitonné bois sculpté Louis XV, rustique. Secrétaire et semainier bois de rose, table, bouilloire, une Empire acajou ronde, console desserte dessus marbre Louis XVI, tables à jouer, petit buffet bar, chevets, lampes, très belles glaces, table à rallonges et chaises Louis XV, placets et dos cannés, argentier dessus marbre, table à écrire Louis XV, très beaux lustres, salle à manger acajou filets laiton avec buffet plat, vitrine, table à rallonges, 8 chaises et bar. Chambre à coucher galbée.

Meubles anciens :

grande armoire 2 portes sculptée, table Louis XV valaisanne, armoires biedermeier et vaudoise, commode et canapés Louis-Philippe, canapé Louis XVI médaillon, très beau canapé en bois de frêne clair, buffet et commodes Louis XVI, salon Louis XVI noyer sculpté, buffet 2 portes et quantité d'autres meubles.

Très belle pendule et 2 chandeliers bronze de marque « Balthazar » de Paris.

Et nombreux autres objets.  
 Peintures du XVIIe et XVIIIe

La villa se trouve à deux minutes de la gare de Bex et de la route cantonale.

Place de parc pour tous véhicules. Vous trouverez de très bons restaurants à Bex.

Le préposé à la vente : J. Albin

Tél. (021) 61 22 02.

## PRÊTS

sans caution  
 de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.



**BANQUE COURVOISIER & CIE**  
 2001 NEUCHÂTEL (038) 5 12 07  
 Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom \_\_\_\_\_  
 Rue \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_

### Achète monnaies suisses aux prix forts !

<b>5 francs</b>			
1850-51	330 fr.	1907 à 1909	270 fr.
1873	1400 fr.	1912-1916	1500 fr.
1888	650 fr.	1922-1923	100 fr.
1889 à 1892	250 fr.	1924	400 fr.
1894-95	650 fr.	1925-1926	150 fr.
1896	5000 fr.	1928	3000 fr.
<b>2 francs</b>			
1850	250 fr.	1860-1862	170 fr.
1857	1500 fr.	1863	240 fr.
<b>1 franc</b>			
1850-1851	200 fr.	1860	230 fr.
1857	1300 fr.	1861	150 fr.
<b>50 centimes</b>			
1850-51	170 fr.	1896	1600 fr.

Or  
 20 francs 1883-1895 100 fr.  
 10 francs 1911 320 fr.

Les ventes sont prises à domicile, paiement comptant.  
 Envois éventuels par recommandé.

Ch. Henriod, 24-Janvier 6, 1400 Yverdon.  
 Tél. (024) 2 80 35 - 2 77 33.

### A vendre à des prix favorables moto-luges d'occasion

révisées, examinées à l'expertise, type, tout permis de conduire admis, éventuellement avec remorques tractables, sur skis.

Demandes sous chiffre OFA 1299 ZQ, à Orell Fussli - Annonces, case postale, 8022 Zurich.

Tout pour l'enfant !



Grand choix de lits d'enfants, poussettes, moises, articles cadeaux, puériculture.

Location robes de baptême.

G. Devaud et Fils  
 place du Midi 50  
 SION  
 Tél. (027) 2 17 67

### Machines à laver

A vendre quelques modèles d'exposition, neuves, 100% automatiques. Service après-vente. Prix exceptionnels, facilités de paiement.

Roux, Chermignon-Montana.  
 Tél. (027) 4 25 29.

A vendre

Triumph Spitfire 1300

avec hard-top.

Année 1967,

20 000 km.

Tél. (027) 5 19 91.

A vendre

téléviseurs d'occasion

grands et petits écrans ainsi que machines à laver «Zanker» neuves 100 pour cent automatiques sans fixation au sol. Service après-vente. Magasin d'exposition

Se recommande :  
 Mabillard Germain, Charrat.

Tél. (026) 5 32 35.

A vendre

pommes de terre fourragères.

Déchets de triage Bintje.

A. Gerber, Villy, 1867 Ollon.  
 Tél. (025) 7 31 57.

P 31099 S

On cherche

terrain à Verbier pour locatif.

Faire offre sous chiffre P.M.A. 90066 à Publicitas, 1920 Martigny.

A louer, plein centre, Martigny, (avenue de la Gare)

locaux à l'usage de bureaux (5 pièces).

S'adresser à René Antille, rue de Sion 19, Sierre.

## OCCASIONS



Commodore Coupé 1967

Opel Rekord 1967

Opel Rekord 1966

Opel Rekord 1962

Opel Kadett S 1968

Fiat 1500 1966

Garantie OK, facilités de paiement.



Georges Revaz, Sion

Tél. (027) 2 81 41.

Vendeurs :

A. Praz, tél. (027) 2 14 93

J. Rudaz, tél. (027) 2 49 89.

Particulier cherche

10 000 francs

amort. et intér. selon entente.

Ecrire sous chiffre PA 31135, à Publicitas, 1951 Sion.

Occasion

Tempo Matador

aménagée comme magasin de vente. Pont surbaissé d'une longueur de 4 m. 20. Stores des deux côtés. Modèle 1962, Prix, neuve : 25 000 francs, à céder pour 12 000 francs.

Téléphoner au (032) 4 12 80 Stegmann.

Bains thermaux en plein air et sports d'hiver à

### Loèche-les-Bains

Valais, 1411 mètres d'altitude. Piscines thermales en plein air ouvertes toute l'année !  
 Prix d'entrée au grand bassin, au bassin moyen et au bain de pieds : 3 fr. 50.  
 Carte journalière pour tous les skilifts : 14 francs.

De la piste à la piscine chaude !

A vendre dans la plaine d'Ardon-Chamoson

17 000 m2 de terrain arborisé

en golden, 8 ans, plein rapport, avec installation d'arrosage et lutte antigel.

Ecrire sous chiffre PA 31166, à Publicitas, 1951 Sion.

### Votre agent Fiat à Monthey

vous propose ses superbes occasions

Fiat 600 D, 1962  
 Fiat 1100 D, 1965  
 Fiat 125, 1968

Fiat 2300 S Coupé  
 Fiat 2300 berline  
 Citroën Ami 6, 63-64  
 Citroën DS, 1964  
 Primula 5 portes, 1966  
 Alfa Romeo 1300 Spider

BMW 700  
 MG 1600  
 Peugeot 403, 63 et 64  
 Simca 1000, 1964

Véhicules garantis et expertisés. Facilités de paiement.



Tél. (025) 4 10 39 et 4 18 72.

LOTÉRIE ROMANDE

# demain...

à Bevaix (NE)



# DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

## Importantes assemblées primaire et bourgeoises

### Intense activité au CC Vercorin

A nouveau un challenge a été disputé à Vercorin les 17 et 18-1-69 et ce avec une très belle et surtout sympathique participation.

Les 8 et 9 février prochain se disputera le challenge CSZ. A cette compétition le CC Vercorin s'est réservé 2 teams. Pour l'instant un seul est inscrit, soit : MM. Krebs skip, G. Rebord, Corvasce et Massy.

Nous prions ici les membres désireux de former un team avec 4 joueurs de notre club d'inscrire ce team nominativement auprès du président d'ici au 1-2-1969 dernier délai.

LENS. — L'assemblée primaire de la commune de Lens a été convoquée le 26 courant, à 13 h. 45, à la salle bourgeoise, avec l'ordre du jour suivant :

- Budget 1969 et emprunt pour adduction d'eau potable ;
- modification de zone de constructions sur la route du Zier à Crans ;
- approbation des tarifs pour les autorisations de bâtir ;
- divers.

C'est dans la grande salle nouvellement construite, et pourtant tout à coup déjà trop petite, que le président Henri Lamon, entouré de son conseil communal au complet, ouvrit l'assemblée.

M. Lamon salua les citoyens présents, les félicita de venir en si grand nombre (plus de 200) malgré un temps ensoleillé qui invitait plutôt à l'évasion qu'à la discussion de choses sérieuses dans une salle. Il salua ensuite tout particulièrement ses collègues du conseil, tous nouveaux, soit MM. Charles Besse, vice-président ; Léonce Lamon, Léopold Emery et Gérard Rey, conseillers.

Le secrétaire Henri Nanchen passa ensuite à la lecture du budget dont la récapitulation se présente comme suit :

Dépenses	Recettes
1. Administration générale	609.000.— 1.921.500.—
2. Instruction publique	290.000.— 12.000.—
3. Police	53.000.— 6.300.—
4. Edilité et urbanisme	918.000.— 480.500.—
5. Travaux publics	979.000.— 249.000.—
6. Agriculture	10.500.— —
<b>Total Excédent des dépenses</b>	<b>2.860.000.— 2.669.300.—</b>
<b>Total</b>	<b>2.860.000.— 2.860.000.—</b>

Ces chiffres globaux sont éloquentes. Ils montrent avec une évidente clarté à quel rythme la commune de Lens se développe, puisqu'elle atteint un roulement de plus de 5 millions et demi dans son budget, sans compter les travaux pour l'eau potable que nous relations ci-après. Le président fit quelques commentaires. Il donna les éclaircissements voulus quant aux détails de certains postes.

Il mit au courant l'assemblée de l'engagement d'un ingénieur à plein temps, à partir du 1er janvier 1969, soit M. Largo, fonctionnaire au Département des travaux publics du canton du Valais, service des routes nationales.

Il releva également l'augmentation des recettes, spécialement des contributions directes dont l'estimation a été basée sur la nouvelle taxation. L'augmentation globale se monte à environ 20 % par rapport à l'année dernière.

Dans le domaine de la protection civile, le président releva combien la loi est inéquitable en voulant faire payer aux citoyens domiciliés sur la commune les frais de protection civile, spécialement les constructions d'abris pour des étrangers qui ne seront vraisemblablement pas en Suisse en cas de guerre.

Le volume des travaux nouveaux, dans le domaine de la voirie urbaine, se monte à 760.000 fr. Les chiffres principaux concernent l'exécution de la troisième et dernière étape du collecteur d'égouts, soit l'étape Lens-Crans, pour 550.000 fr., quelques expropriations et achat de terrains, l'aménagement de la cour d'école de Flanthey, l'éclairage, les « hydrants », le goudronnage des rues de Lens.

Le football-club ayant sollicité une subvention unique de 15.000 fr., les mêmes avantages furent fournis au hockey-club et à la patinoire. Dans les recettes, les subventions diverses versées par l'Etat et la Confédération s'élèvent à 255.000 fr. pour ce chapitre.

Quant aux travaux publics, les travaux nouveaux sont de l'ordre de 820.000 fr. La déviation de la conduite alimentant l'étang d'Icogne, et les chemins agricoles représentent à eux seuls le chiffre de 500.000 fr. Le solde concerne la route de Valençon, celles de Vaas à Saint-Clément, du Zier, de Trionnaz, du Sergnoud et le curage avec aménagement de l'étang du Louché. Pour tous ces travaux, la commune recevra une subvention d'environ 250.000 francs.

Enfin, le président fit remarquer que selon toute probabilité, les 190.700 francs de déficits résultant du budget, seront résorbés durant l'année 1969 par des recettes imprévues.

Le but de la municipalité est de ne pas trop augmenter la dette tout en maintenant le rythme actuel des travaux.

**Duvets**  
neufs, 120x160 cm., belle qualité, légers et chauds.  
35 francs pièce.  
**G. Kurth, 1038 Bercher**  
Tél. (021) 81 82 19.

**Dame**  
veuve, sans enfant, aimant le Valais, de très bon milieu, aisée, brune, grande et mince, soignée, douce et affectueuse, intelligente, rencontrerait monsieur, de 50 à 60 ans, mêmes affinités, aimant la nature et un intérieur soigné, industriel ou très bonne situation, en vue d'un heureux mariage.  
Discrétion assurée.  
Ecrire sous chiffre PH 301166 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Cherchons  
**appartement**  
de 3 à 4 pièces, pour avril-mai 1969. A Sion, proximité de l'hôpital.  
Ecrire sous chiffre G 303742-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

A vendre  
**camion remorque**  
Man 770, parfait état, équipement Doll, long bois et accessoires, éventuellement châssis cabine.  
Ecrire sous chiffre PF 21460 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer  
**chambre meublée indépendante**  
Rue du Scex, Sion.  
Tél. (027) 2 10 95.

Dans l'ordre d'urgence, c'est l'adduction d'eau potable qui mérite l'attention des pouvoirs publics.

Le point 2, soit la modification de zone de construction sur la route du Zier à Crans trouva une solution facile, étant donné qu'il s'agissait tout simplement de déplacer une zone prévue le long d'une route en projet sur le tracé effectivement réalisé.

Les tarifs à appliquer dorénavant pour les autorisations de construire furent également approuvés sans opposition. Le conseil ayant donné les normes en vigueur jusqu'ici, il suffit de très peu de temps à l'assemblée pour se convaincre du bien-fondé de la proposition.

Alors que les anciens tarifs étaient les suivants :

Transformations	15.—
Construction Lens	20.—
Construction chalets Crans	30.—
Construction immeubles	50.—

l'assemblée décida le barème ci-après :

- Permis construction et agrandissement** : taxe de base, 20 fr ; supplément 0 fr. 25 par m3 de construction.
- Transformation** : sans changement de cube : 30 fr.
- Enseignes lumineuses et panneaux** : de 10 fr. à 50 fr.
- Vérifications techniques** : normalement compris dans le prix de base, mais l'administration se réserve le droit de facturer dans certains cas spéciaux (en cours de construction ou après finition).
- Fourniture de l'eau** : 0 fr. 10 par m3 de construction.
- Nettoyage des routes** : 0 fr. 05 par m3 de construction.
- Raccordement eau potable** : 100 fr. de base + 0 fr. 25 par m3 de construction.
- Raccordement égouts** : 100 fr. de base + 0 fr. 25 par m3 de construction.

Dans les divers, le président donna connaissance des causes des perturbations dans la distribution de l'eau potable durant les fêtes de fin d'année.

Il remercia la population pour son esprit de compréhension ainsi que tous ceux qui, par leur travail, ont contribué efficacement à régulariser la situation.

### L'ASSEMBLEE DECIDE UN EMPRUNT D'UN MILLION ET DEMI POUR L'EAU POTABLE

La situation de l'alimentation en eau potable de la commune risque de devenir grave si une solution n'intervient pas rapidement.

En effet, la commune de Lens compte à elle seule plus de la moitié des demandes d'autorisation de bâtir du plateau de Montana-Crans. A eux seuls, trois projets représentent un volume de travaux de 44 millions de francs, soit deux projets de 16 millions et un projet de 12 millions. Le total des constructions projetées ou mise à l'enquête publique sur la juridiction de Lens est d'environ 60 à 70 millions de francs. Le nombre de lits sur Lens a passé de 400 à 6.000 en quinze ans.

Voulons-nous paralyser ce développement en préconisant une solution négative, c'est-à-dire un refus des autorisations de construire ? Ceci est impensable, dit le président, il faut donc prévoir une solution positive.

Les deux solutions d'ensemble pour les communes du plateau, soit le barrage de Tzan d'Err et le pompage depuis la plaine n'ont malheureusement pas pu aboutir après 6 ans de discussions vu que certaines communes ne se sont pas déclarées d'accord avec ces projets. Il restait à la commune de Lens une seule solution : celle de l'achat de l'eau de secours au bassin de Zeuzier, au Ravyl qui, du côté financier peut s'envisager si nécessaire sans la collaboration des autres communes pourtant souhaitée, et du côté du délai de réalisation accorde toute sécurité.

En effet, en procédant à la mise en soumission rapidement et à une exécution en plusieurs lots, ces travaux pourraient être pratiquement terminés pour la fin de cette année. La Société de La Lienne S. A. est d'accord de nous vendre cette eau d'hiver selon conditions à fixer. L'été, une part de l'eau d'irrigation de Lens serait utilisée par une transformation en eau potable. En effet, à Plans-Mayons, est prévue une station ultra moderne de filtrage avec ozonisation faisant partie d'un complexe qui compte également une super-réserve au haut du réseau des distributions, d'une capacité de 1 à 2 millions de litres. Le coût total de ces travaux s'élève à environ 2 millions de francs.

Le conseil demande à l'assemblée un emprunt d'un million et demi, aux conditions à discuter avec l'établissement bancaire qui consentira ce prêt.

Dès 1970, chaque année une tranche de 500.000 francs sera prise dans le budget ordinaire, puisque le réseau d'égouts sera terminé à fin 1969, ce qui permettra d'amortir très rapide-

ment ces installations et maintenir la dette globale communale au chiffre actuel d'un peu plus de 2 millions.

A l'unanimité, l'assemblée se déclara d'accord avec cet emprunt qu'elle vota avec beaucoup de conviction après que certains citoyens s'en fussent faits les ardents défenseurs.

Ainsi, la commune de Lens exécutera pour plus de 3 millions et demi de travaux nouveaux durant l'année 1969.

C'est en remerciant l'assemblée pour son excellent esprit ainsi que tous les intervenants pour leur marque d'intérêt à la chose publique, que le président déclara l'assemblée du budget 1969 levée, non sans avoir précisé l'extraordinaire développement auquel notre commune est soumise et les conséquences que cette situation comporte pour l'administration.

### ASSEMBLEE BOURGEOISALE

Le président ouvrit alors l'assemblée bourgeoise et donna lecture de l'ordre du jour suivant :

- Comptes bourgeoisiaux 1968
- Demandes d'acquisition du droit de bourgeoisie.
- Agrégation des nouveaux bourgeois.
- Nomination des procureurs.
- Divers.

Les comptes annuels bouclant par un solde actif de 44.853 fr. 08 furent approuvés à l'unanimité. L'état des capitaux et créances est de 1.983.885 fr. 70.

Au point 2, l'assemblée eut à se prononcer sur trois demandes d'achat du droit de bourgeoisie, émanant de MM. Jean-Baptiste Rey, Alois Praplan et Gérard Bétrisey. Les trois demandes furent agréées. Le montant du droit d'entrée fut fixé à 3.000 francs.

Les procureurs nommés sont MM. Joseph Mudry et Antoine Emery et seront à la tâche pour une année.

C'est sur des discussions très animées dans les divers, spécialement en ce qui concerne la demande d'emprunt en faveur de la patinoire, que l'ordre du jour fut épuisé.

Il était près de 18 heures quand le président remercia l'assemblée pour son excellent esprit, puis la clôture en invitant chacun à toucher sa « ration », c'est-à-dire la bouteille de vin provenant de la cave bourgeoise.

Ces deux assemblées, au début d'une période administrative, permettent de conclure que les destinées de la commune sont en bonnes mains et que sous peu l'équipement de base sera terminé pour le plus grand bien de notre génération et de celle qui nous suivra.

N.

### CHERMIGNON

## Un Noël des vieillards un peu tardif

L'âne et le bœuf n'auraient pas eu de place dans une crèche de Noël au centre du Valais ; motif : la fièvre aphteuse ! Cette même maladie a retardé le Noël de nos chers vieillards et isolés.

Cette initiative, heureuse entre toutes fut prise par Mlle Jeanne Romailles, institutrice. Elle s'est révélee effectivement semeuse de joie, le but essentiel a donc été atteint et pleinement. Honneur à vous, Mademoiselle, placée sous son expertise et souriante direction, cette amicale des plus anciens de la commune fut une réussite à tous égards. Honorée de la présence de M. Gaston Barras, président de notre commune et de celle, appréciée aussi, du curé Aymon, elle fut agréement de la meilleure manière par les enfants des écoles : chants, poésies, saynètes, toutes œuvres exercées par Mademoiselle Jeanne. Du très joli travail — Les « grains de sel » du père Robyr eurent l'heur de plaire à tous.

Le président de la commune eut des paroles admirables de bonté et de délicatesse à l'adresse de nos vieillards. Il sut toucher leur cœur et fit appel à leur influence certaine pour susciter une meilleure compréhension encore si possible entre toutes les personnes de notre chère commune. Dans la paix, la vie ne peut être que belle. Si tous, nous étions « chers » et « mignons » avec tous !

Le mot du cupé et celui également d'un autre assistant mirent en évidence le bienfait d'une telle rencontre annuelle. Nous étions 40 cette année. Le coup d'envoi a été donné et bien donné ; l'œuvre continuera.

Honneur aussi aux enfants qui ont mis du leur pour nous récréer, aux demoiselles et dames qui ont assuré si gentiment le service. Merci enfin et surtout peut-être à l'anonyme qui si généreusement a offert viande séchée et jambon.

A toutes ces âmes bienfaisantes, je dis : vous avez choisi la meilleure part. La vie, en effet, n'est-elle pas belle dans la mesure où l'on se donne ? Demandez-le aux « anciens », ils le savent, eux.

P.-A.

### VW double cabine 1961

rouge, moteur échange standard. Boîte de vitesse échangée. Bas prix.

**Garage Central Martigny**  
Tél. (026) 2 22 94.

On cherche

### appartement de 3 pièces

à louer, dès le 1er mai 1969, à Martigny. Faire offres au No (025) 3 70 85.

A Martigny Quartier des Epineys, à louer

### appartement de 2 pièces, bloc cuisine, tout confort

Libre 1er avril ou date à convenir. Tél. aux heures des repas, (026) 2 24 08.

A vendre

### 2 chambres à coucher occasions

état de neuf. Prix très intéressant. Tél. (027) 2 54 25.

A louer aux Mayens de Sion

### chalet 5 chambres, confort. Libre de juin à septembre.

Tél. (027) 2 30 71.

### Willys Jeep 1964

grise, carrosserie Wenger, chauffage, 4 pneus neufs. Etat général excellent. Voiture de 1ère main. 63 800 km. Garantie non accidentée. Prix à convenir.

**Garage Central Martigny**  
Tél. (026) 2 22 94.

### VW Combi 1966

blanc, moteur échange 1500, 10 000 km., carrosserie et mécanique en parfait état, expertisé. Prix favorable.

**Garage Central Martigny**  
Tél. (026) 2 22 94.

### VW double

cabine 1966 grise, moteur 1500. Véhicule très propre. Prix intéressant.

**Garage Central Martigny**  
Tél. (026) 2 22 94.

### VW camionnette 1965

blanc, moteur échange 1500, 42 000 km. Pont en tôle strié. Carrosserie et mécanique, état impeccable, expertisée.

**Garage Central Martigny**  
Tél. (026) 2 22 94.

Nous cherchons à louer à Sion pour juin 1969, dans quartier tranquille

### appartement 5 pièces

Ecrire sous chiffre PA 31189 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A louer à Martigny quartier des Epineys, situation tranquille

### appartement 4 pièces

confort, 280 francs par mois, charges comprises. Date d'entrée à convenir. Tél. (026) 2 14 07.

A louer à Martigny bâtiment Eldorado.

### studio tout confort.

S'adresser à M. Gianni Piscopo, après 18 heures.

A vendre

### pommes de terre

Déchet de triage à 5 fr. les 100 kg.

M. Ernest Gerber, Le Verger, Ollon (VD)  
Tél. (025) 7 31 82.

### appartement

de trois pièces avec confort. Bas prix. Tél. (025) 4 39 51.

A louer à Sion, centre, à jeune fille

### une chambre meublée

indépendante, à la même adresse, à louer

### un garage-box

Tél. (027) 2 59 27.

A louer à Martigny dès le 1er juin 1969

### un appartement de 2 pièces et demie

avec cuisine agencée, confort. Endroit tranquille et ensoleillé. Bâtiment Miratour, chemin du Milieu 13

Tél. (026) 2 11 27.

### Cuisinier suisse

dynamique, expérimenté, cherche place stable dans clinique, hôpital, petit hôtel, snack ou comme traiteur entre Sierre et Martigny. Bonnes références.

Ecrire sous chiffre PD 301154 à Publicitas, 1002 Lausanne.

A vendre

### fumier cheval

### fumier bovin

Disponible tout de suite.

Franco domicile.

Donzé & Cie Les Breuleux (JB)

Tél. (039) 4 72 36.

A vendre

### Ford Corsair GT

1966, rouge brique, 48 000 km., en parfait état, expertisée. Nombreux accessoires, 8 roues complètes, radio. Prix de vente selon barème, 5 600 francs, cédée à 5 000 francs, cause double emploi.

Tél. (027) 2 14 34 de 12 h. 30 à 13 h.

A vendre

### foin et regain

S'adresser à M. Henri Dessimoz, 1964 Conthey-Place.

A louer à Sion

**appartement**  
3 pièces, 250 fr. S'adresser le soir chez M. Martin Norbert, avenue de la Gare 12, 1950 Sion.

Cherchons pour août

### chalet

de préférence seul, avec six ou sept lits.

S'adresser à M. Ruchet 1806 St-Légier  
Tél. (021) 53 10 72.

### Martigny

A louer à des conditions avantageuses pour le 1er mars 1969

### entrepôt

(600 m2 parterre, 600 ou 1800 m2 de sous-sol) dans immeuble neuf. Qual de déchargement, deux grands ascenseurs. Se prête très bien pour grossiste, succursale, etc.

Prière de s'adresser à Tobler Heizungsbedarf, Limmatstrasse 317, 8031 Zurich. Tél. (051) 44 96 66.

A vendre

### Fiat 124

modèle 1968, 10 000 km., garanti non accidentée.

Tél. (027) 2 84 08.

A vendre

### bonne vache à lait

Tél. (027) 2 84 72.

### Blanc

Drap percale couleur, rose, ciel, citron, vert, blanc, 160x250 cm

**2 POUR 19.80**  
Taie assortie 4.50  
Traversin assorti 6.90  
Fourre duvet 19.80  
Oreiller 65x65 10.—  
Duvet 120x150 49.—  
Couverture laine 130x190 17.90  
150x210 19.90  
200x240 35.—  
Linge éponge rayé 1.95  
Lavette assortie —.55  
Nappe blanche damassée 135x170 12.90  
135x220 17.90  
135x280 21.90  
Serviette table assortie 1.25

**Constantin**  
Fils S.A. Sion

## OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

### VELOSOLEX

le cyclomoteur le plus vendu en Suisse

## cherche une agence régionale

Ceci intéresse toute organisation ou tout particulier décidés à s'adjoindre une branche d'avenir aux développements intéressants.

#### Notre préférence

ira au candidat disposant d'une base commerciale et de locaux adéquats, qu'il soit ou non de la branche ou d'une branche similaire (garage, magasin de sport, d'accessoires, machines agricoles, etc.)

Tous nos agents bénéficient de notre appui et de notre assistance dans les domaines techniques, publicitaires et commerciaux. Ils sont formés au besoin dans nos cours spéciaux.

Renseignez-vous auprès de SOVEDI SA, agent général pour la Suisse - 21, route des Jeunes - 1211 Genève 26.

Restaurant de la Mi-Côte, Mollens  
cherche

### une sommelière un commis de cuisine

Tél. (027) 7 21 26.

P 1261 S

Nous cherchons pour petit ménage à Zurich-Engel

### jeune fille

aimant les enfants, dans jeune famille avec un petit enfant, qui désire passer son année de ménage dans une grande ville.

Nous attendons votre offre sous chiffre 20517-44 à Publicitas SA, 8021 Zurich.

Paroisse catholique de Montreux,  
cherche pour son école paroissiale

### maître ou maîtresse

pour une classe de cinquième année. Entrée 1er septembre 1969.

Offres à M. Bernard, directeur, av. des Planches, 1820 Montreux.

Tél. (021) 61 57 51.

Café-restaurant, sur les hauts de Montreux, cherche

### sommelière

débutante acceptée.  
Tél. (021) 61 46 18, après 18 heures, pour le 1er ou 15 mars.

Grand garage du Clos - Vevey  
cherche

### mécaniciens auto

suisses.

Téléphone 51 69 78.  
H. Mathys.

### Monteur-électricien

27 ans, ayant de bonnes connaissances en électro-mécanique, cherche représentation ou service après vente

Branche électrique. Région Valais.

Ecrire sous chiffre PA 31033, à Publicitas, 1951 Sion.

Carrosserie GHIA S.A., Aigle

cherche pour tout de suite ou à convenir

### tôliers qualifiés

si possible suisses ou étrangers avec permis C.

Semaine de 5 jours, bon salaire, ambiance agréable, possibilités d'avancement.

Prendre rendez-vous par téléphone au (025) 2 26 45.

La maternité de l'hôpital Pourtalès à Neuchâtel, cherche

### une instrumentiste ou une infirmière

s'intéressant à l'instrumentation. Semaine de cinq jours. Salaire selon contrat neuchâtelois.

Jeune

### chef décorateur

suisse, père de famille avec nombreuses années d'expérience des grands magasins cherche situation stable dans un département de décoration. Langues: français, allemand.

Offres sous chiffre S 300321 à Publicitas AG., 3001 Berne.

A. Revaz, constructions métalliques Sion

cherche

### un chef d'atelier un chef monteur un contremaître serrurier 1-2 serruriers

Tél. (027) 2 84 41.

P 31149 S

Chaussures « Aux Fées », Saint-Maurice  
On cherche

### vendeuse et aide-vendeuse

pour le printemps.

Tél. (025) 3 61 91 ou 5 25 67.

P 30986 S

On cherche pour les environs de Fribourg

### jeune fille pour le ménage

et sachant cuire. Bon salaire; place stable et agréable.

S'adresser au (037) 9 86 26.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir, pour nos bureaux de Sion.

### sténodactylo

connaissant le français et l'allemand, de préférence de langue maternelle allemande. Une débutante peut entrer en considération.

Travail intéressant et varié, bonnes conditions d'engagement.

Prière d'adresser offres écrites sous chiffre PA 31097, à Publicitas, Sion.

### Urgent

Bar à café « La Croisée »  
1950 Sion, cherche

### serveuse

présentant bien.  
Congé dimanche et lundi.

Pas de nettoyages. Bons gains assurés. Tél. (027) 2 53 60.

Magasin à Crans cherche

### vendeuse

habitant Crans-Montana.

Bons gages. Travail à la journée ou demi-journée.

Ecrire sous chiffre PA 80145, à Publicitas, 1951 Sion.

Entreprise cherche pour engagement immédiat

### 2 ferrailleurs

Faire offre avec références à l'entreprise Miazza frères, 1233 Bernex-Genève.

Café à Sion cherche

### sommelière

débutante ou étrangère acceptée.  
S'adresser au café Udrissard, rue du Rhône, 1950 Sion.

Tél. (027) 2 20 08.

P 31138 S

Pesse Monthey ● Pesse Monthey ● Pesse Monthey ● Pesse Monthey

## Notre petite vitrine cache une grande exposition de meubles!...

Vous en doutez, alors venez nous rendre visite...

- Chambres à coucher
- Salons
- Parois - bibliothèques
- Meubles en tous genres

à des prix très avantageux

Vente directe sans représentant  
Monthey - Tél. (026) 4 22 97

Offres et devis sans engagement

MEUBLES  
MONTHEY Lesse

Pesse Monthey ● Pesse Monthey ● Pesse Monthey ● Pesse Monthey

Entreprise de Sion engagerait

### employé de bureau qualifié

Entrée tout de suite ou à convenir.

Faire offre écrite sous chiffre PA 31140 à Publicitas, 1951 Sion

On demande

### sommelières

pour entrée tout de suite ou à convenir. Un samedi et dimanche sur 2, congé. Mme Darbellay, café de la Place Martigny-Ville. Tél. (026) 2 21 60.

Médecin-dentiste à Sion,  
cherche

### jeune fille

désirant commencer l'apprentissage d'aide en médecine dentaire.

Faire offre écrite sous chiffre PA 31139 à Publicitas, 1951 Sion

Café-restaurant de la Tour à Sion,  
cherche

### filles de cuisine

Nourrie, logée.

Tél. (027) 2 96 56.

P 1215 S

Relais routier - Aéroport de Ren-  
naz cherche

### sommelière

connaissant les deux services.  
Gros gain assuré.  
Tél. (021) 60 14 93.

P 31194 S

Nous cherchons pour entrée immédiate

### un menuisier-poseur

ou d'établi.

S'adresser à l'entreprise H. Buchard & fils, construction de chalets, Leytron.



### L'annonce reflet vivant du marché

Nous cherchons pour le printemps

### apprenti monteur en chauffage apprenti monteur en sanitaire

bonne formation assurée.

S'adresser à Henri Ruchet S.A., installations sanitaires et chauffages, Villars sur Ollon. Tél. (025) 3 22 12.

P 31182 S

## AFFAIRES IMMOBILIÈRES

ON ACHETERAIT

a) dans la région de Martigny et vallées voisines

### chalet de vacances

b) à Martigny

### maison d'habitation

(70 à 80 000 francs).

Offres: Etude de Me Victor Dupuis, notaire avenue de la Gare 24, 1920 Martigny.

A louer, dès le 15  
avril 1969,

### appartement

### 3 pièces

cuisine, bain, rez-de-chaussée, dans chalet, à côté château de Pradegg, Sierre. Loyer 140 francs plus charges.

S'adresser H. de Rham, Ruminé 7, Lausanne.

On cherche à louer pour le premier mai

### appartement

1 chambre et demie ou 2 chambres.

Hugo Rechsteiner,  
Schelmen 483  
8240 Thaygen.

On cherche pour le 1er mai, à Saint-Maurice

### appartement

### de 4 pièces

confort.

Tél. (021) 60 19 20.  
P 31098 S

A vendre à 12 km. de Sion

### villa

de 2 appartements de 3 pièces et demie, garages, ateliers.

Magnifique aménagement extérieur. Construction soignée, style valaisan. Importante hypothèque.

Tél. (027) 2 04 44.

Médecin cherche à louer à Sion

### appartement de 5 à 6 pièces

pour le 1er mai 1969.

Tél. (027) 2 47 67.

P 31167 S

### Vente aux enchères

Le soussigné agissant pour les enfants de feu M. et Mme Charles Lambiel à Riddes, mettra en vente les parcelles sous désignées:

No 1468, folio 13, Les Claives, 1467 m<sup>2</sup>;  
No 2172, folio 27, En près de Croix, 2019 m<sup>2</sup>;  
No 1724, folio 23, Les Chavannes, 4407 mètres carrés.

L'enchère aura lieu à Riddes au café de la Coopérative, le 12 février à 20 heures. Prix et conditions seront donnés à l'ouverture des enchères.

Lambiel Armand, 1908 Riddes

P 31179 S

A louer à Sion

### grand dépôt 150 m<sup>2</sup>

avec petit local de réception, parfaitement isolé, en bordure de route. 4500 francs par an.

Pour visiter: tél. (027) 2 04 13.

P 31175 S

Je cherche à acheter en ville de Sion

### appartement de 4 à 6 pièces

confort.  
Téléphone (027) 2 18 72.

P 31162 S

A louer à Sion (est)

### bel appartement de 2 pièces et demie

comprenant grand living, grande chambre à coucher, coin à manger, cuisine-bloc, salles de bains, cave, ascenseur; tout de suite ou à convenir. 255 francs par mois plus charges.

Téléphoner au (027) 2 04 13 pour visiter.

P 31175 S

LE SERVICE



André Monnier-Gasser  
MARTIGNY  
Tél. (026) 2 22 50

est en mesure d'installer et de réparer votre machine à laver.

\* Devis et offre sans engagement

AEG

**OFFRES ET  
DEMANDES D'EMPLOIS**

**NESTLÉ**

cherche pour sa fabrique d'Orbe

**MECANICIENS  
ELECTRICIENS**

pour travaux d'entretien et dépannage.

Nous demandons de bonnes connaissances professionnelles et quelques années de pratique.

Veillez téléphoner au (024) 7 29 91 ou adresser vos offres écrites au Service du personnel de la Société des produits Nestlé S.A. (Ref. NR), 1350 Orbe.

**NESTLÉ**

Importante entreprise commerciale de Sion  
cherche si possible pour entrée immédiate une

**perforatrice  
sur machine IBM**

expérimentée.

Ambiance de travail agréable, trois samedis de congés sur quatre.

Les candidates sont priées d'adresser leurs offres écrites accompagnées d'un curriculum vitae sous chiffre PA 900278 à Publicitas, 1951 Sion.

On demande à Yverdon

**employée de maison**

propre, active, avec références.  
Très bons gages. Chambre confortable indépendante avec douche. Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter ou écrire à Me Louis Servien, notaire, « Le Manoir », rue du Four 27, Yverdon. Tél. (024) 2 21 61 ou 2 21 63.

Café-restaurant aux environs de Sion cherche

**sommelière**

débutante acceptée.  
Bon gain, congé le dimanche.  
Tél. (027) 2 61 05.

P 30996 S

Jeune fille cherche place comme

**sommelière ou fille de salle**

Ecrire sous chiffre PA 30128, à Publicitas SA, 1951 Sion.

**NESTLÉ**

cherche pour sa fabrique d'Orbe

**OUVRIERS**

pour la conduite et la surveillance de ses nouvelles installations de fabrication de produits alimentaires. Horaire de travail en équipe.

Les candidats hors contingentement sont priés de téléphoner au (024) 7 29 91 ou d'adresser leurs offres au Service du personnel de la Société des produits Nestlé S.A. (Ref. NR), 1350 Orbe.

**NESTLÉ**

**MISE AU CONCOURS**

Les Services Industriels de la Commune de Sierre cherchent pour entrée immédiate ou à convenir

**un dessinateur**

Conditions d'engagement :  
— être de nationalité suisse  
— être âgé de 30 ans au minimum  
— prendre domicile à Sierre

Qualités requises :  
— jouir d'une bonne santé (certificat médical)  
— être en possession d'un certificat de fin d'apprentissage  
— avoir de l'expérience dans la profession de dessinateur

Traitement, prestations sociales et avantages :  
— selon statut du personnel de la commune  
— semaine de cinq jours  
— caisse de pension

**et un apprenti-dessinateur**

Délai d'inscription :  
Les offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, doivent être adressées, au président de la Municipalité de Sierre, sous pli fermé, portant la mention « Mise au concours dessinateur », respectivement « Mise au concours apprenti-dessinateur » jusqu'au 10 février 1969.

Les renseignements peuvent être obtenus auprès du directeur des Services Industriels de la Commune de Sierre.

Services Industriels  
de la Commune de Sierre  
Le directeur

**UGINE KUHLMANN**  
Usine S.P.A.  
Engrais MARTIGNY

On engagerait tout de suite pour une durée de 1 à 2 mois, quelques

**ouvriers suisses**

ou étrangers possédant un permis d'établissement.

Tél. (026) 2 35 26 ou se présenter à l'usine.

On cherche pour bureau aux environs de Sion

**secrétaire**

bilingue.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours
- trois semaines de vacances
- avantages sociaux
- possibilités d'avancement
- ambiance agréable
- service de transport organisé depuis et pour Sion.

Faire offres à Willy Bühler S.A. Berne, 1963 Vétroz, tél. (027) 8 18 35.

P 662 S

Excellente occasion d'apprendre une partie d'horlogerie est offerte à

**jeunes filles soigneuses**

dans atelier de formation moderne. Très bonne possibilité de gain pour personnes habiles et consciencieuses. Travail propre dans une ambiance agréable. Chambres à disposition

Ecrire à INVICTA S.A., fabrique d'horlogerie, avenue Léopold-Robert 109, 2300 La Chaux-de-Fonds, ou téléphoner au (039) 3 11 76.

Entreprise de la branche alimentaire de la région lémanique cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

**mécanicien d'entretien**

pouvant justifier d'une certaine expérience, ayant le goût du travail bien fait et le sens des responsabilités pour s'occuper d'un atelier de conditionnement.

Nous offrons : situation stable, travail intéressant, possibilités d'avancement, semaine de cinq jours, caisse de retraite, avantages sociaux.

Les candidats âgés de 27 à 35 ans sont priés de faire offres détaillées, manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffre PK 900730 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Cherchons pour ASCONA, dès le 1er avril

**JEUNE FILLE**

(16-19 ans), pour s'occuper de deux petites filles, 2 et 3 ans et demi.

Pas de grands travaux ménagers. Belle chambre et bain. Bon salaire. Vie de famille.

Tél. (093) 2 47 77 ou écrire sous chiffre PK 301176 à Publicitas, 1002 Lausanne.

**Ferblantier  
ou ferblantier-  
appareilleur**

Maison VEYRE  
1233 Genève

Tél. (022) 57 11 06

On cherche

**un bon ferblantier-  
appareilleur**

Salaire intéressant.

Tél. (026) 8 18 21.

P 30991 S

**SGI**

engagerait un

**dessinateur  
en génie civil**

détenteur du certificat fédéral de capacité en béton armé ou en travaux publics, désireux de pratiquer dans les deux branches.

A candidat sérieux et compétent, nous pouvons offrir un travail très varié et intéressant touchant de vastes domaines de la construction — une place stable et de bonnes conditions sociales.

Un dessinateur serait également engagé comme surveillant de travaux.

Offres de services manuscrites avec photo, curriculum vitae, copie de certificats, prétentions de salaires à adresser à : SOCIETE GENERALE POUR L'INDUSTRIE Bureau d'ingénieurs conseils. Petit-Chêne 38, Lausanne.

**vos annonces : 3 71 11**

Important commerce à Sion

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

**une  
aide-comptable-  
sténodactylo**

Faire offre écrite avec curriculum vitae, photo, références, certificats et prétentions de salaire à Publicitas, 1951 Sion, sous chiffre PA 900241.

Entreprise spécialisée dans les travaux d'entretien mécanique des voie ferrées, avec important parc de machines. cherche à engager des

**mécaniciens-  
ajusteurs**

de nationalité suisse ou avec permis «C», ayant une bonne formation professionnelle.

S'adresser à : Les Fils d'Aug. Scheuchzer S.A., avenue du Mont-d'Or 7, 1001 Lausanne. Tél. (021) 26 57 91.



**Soirée annuelle de la Croix d'Or**

CHALAIS — La section de Chalais-Réchy de la Croix d'Or convie la population à sa traditionnelle soirée annuelle qui aura lieu, samedi soir 1er février, à la salle de chant à Réchy. Un copieux programme a été mis sur pied. Il y aura entre autres des chansons, de la musique et, en intermède, M. Zanalari parlera des méfaits de l'alcoolisme au sein de la famille.



**HOROSCOPE**

Pour la semaine du 1er au 7 février

Si vous êtes né le :

1. Les circonstances seront favorables pour entreprendre une nouvelle affaire ou changer de place. Votre vie sentimentale sera stable.
2. Diverses satisfactions vous attendent, surtout dans vos affaires privées. Vous ferez de nouvelles connaissances et élargirez le cercle de vos relations.
3. Ne vous laissez pas commander par vos sentiments ou par votre fantaisie. Soyez réaliste. Un revirement ou un changement vous surprendra.
4. Préparez-vous à adopter de nouvelles méthodes de travail et à apporter un certain nombre d'innovations dans votre vie professionnelle.
5. Vous obtiendrez d'excellents résultats par l'intermédiaire d'autrui en faisant valoir vos atouts. Elargissement du train de vie quotidien.
6. Succès dans tout ce qui concerne les questions matérielles. Amélioration de votre situation professionnelle.
7. N'hésitez pas à être entreprenant. Votre ingéniosité vous permettra d'obtenir d'heureux résultats dans la plupart de vos activités.

**VERSEAU**  
(du 21 janvier au 19 février)

Surveillez le jeu de certaines relations qui peuvent tenter de troubler votre bonheur. Les circonstances vous donneront l'occasion de faire un choix parmi vos fréquentations et vous pourrez assainir la situation affective.

**POISSONS**  
(du 20 février au 20 mars)

Vous risquez de vous engager à la légère dans une affaire sentimentale susceptible de tourner mal. Ne croyez pas aux promesses qu'une personne plus séduisante que sérieuse pourra vous faire. Dans le domaine professionnel, vous devrez probablement différer une démarche importante.

**BELIER**  
(du 21 mars au 20 avril)

Dans vos activités professionnelles, tenez vos promesses et remplissez scrupuleusement vos obligations. Un coup de chance peut aussi se présenter au cours d'une opération d'argent ayant un caractère spéculatif. Du côté cœur, vous arriverez à conquérir la personne à laquelle vous pensez secrètement. Mais agissez avec beaucoup de discrétion.

**TAUREAU**  
(du 21 avril au 21 mai)

En réglant minutieusement et rapidement une affaire, vous réaliserez probablement un bénéfice qui mettra votre budget à l'aise. Sur le plan sentimental, ne vous compliquez pas inutilement la vie. Le problème qui vous préoccupe trouvera rapidement une solution. Vous rencontrerez prochainement une personne très sympathique.

**GEMEAUX**  
(du 22 mai au 21 juin)

Cultivez vos relations, elles peuvent jouer un rôle important dans

**DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS**

**VAL D'ANNIVIERS: étude d'un plan d'aménagement**

Une étude de M. Albert Florey, président de la FSDA

En acceptant la présidence de la F.S.D.A. (Fédération des sociétés de développement du val d'Anniviers), qui, jusqu'alors était surtout un organe de coordination de la publicité touristique de l'ensemble de la vallée, un problème m'a frappé d'emblée ainsi que le secrétaire de notre fédération, M. Urbain Kittel, architecte: c'est la nécessité de l'étude d'un plan d'aménagement régional et de plans d'aménagements locaux avec règlement des constructions.

C'est d'ailleurs un problème qui se pose partout actuellement, même sur le plan fédéral et cantonal; il n'y a

qu'à voir les nombreux articles de presse à ce sujet et le retentissement qu'il a eu ces jours derniers aux journées d'étude de Loèche-les-Bains et sur le plan d'aménagement de cette station.

C'est la raison pour laquelle, ayant vu l'exemple de Zinal, où les promoteurs du développement de ce village ont exigé, au départ, un plan d'aménagement, j'avais demandé, il y a 3 ans, à M. Tissot, vice-président de la Fédération suisse du tourisme, de faire une conférence à Vissoie sur ce sujet, conférence publique avec invitation spéciale aux administrations communales.

Au temps de notre jeunesse, où l'on construisait un chalet chaque 10 ou 20

— la caisse-maladie qui groupe toutes les communes du bas de la vallée et dans un proche avenir, peut-être aussi Saint-Luc et Chandolin;

- la caisse de crédit mutuel qui groupe aussi les mêmes communes et vient d'arriver au terme de son 58e exercice. Elle a permis de conserver dans la vallée, 180.000 fr. de réserves et travaille actuellement avec une marge de 0,75 % entre les taux créanciers et débiteurs;
- la laiterie centrale;
- l'Ecole ménagère régionale;
- la Fédération des sociétés de développement;

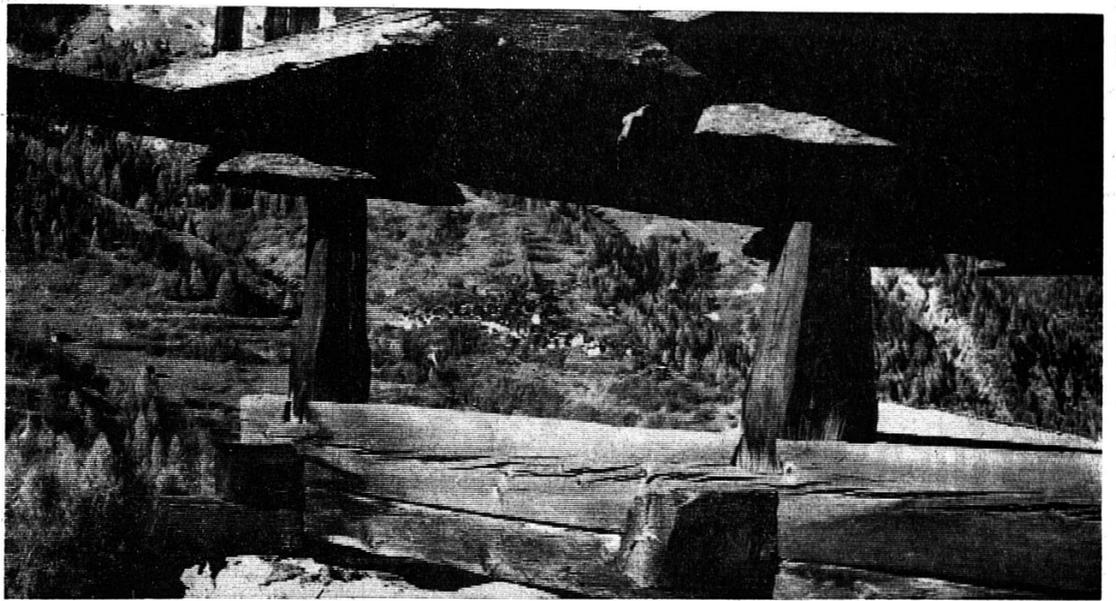
l'ancienne association des communes pour le déblayement des neiges et l'amélioration du réseau routier. Malheureusement depuis que l'Etat a pris en charge le déblayement des neiges, cette association a perdu sa

raison d'être mais, elle pourrait renaitre pour veiller à l'amélioration de nos voies de communications et des horaires postaux, par exemple.

Bien d'autres problèmes pourraient être résolus dans cet esprit.

Notre vallée est une entité géographique inéluctable qui nous « condamne », mais je crois que c'est une chance que ces « condamnés » aient œuvré en commun pour préserver l'avenir, remettre à nos descendants et offrir aux touristes, un coin de terre où il fera bon vivre parce que développé harmonieusement. Mais également ouvert au progrès pour que notre jeunesse y trouve les conditions économiques permettant son plein épanouissement.

Albert Florey, président de la F.S.D.A.



ans, ces constructions s'intégraient sans difficultés dans nos villages et ne posaient pas de problèmes particuliers d'infrastructure.

Avec l'évolution rapide et dynamique que nous vivons, le développement touristique du val d'Anniviers — qu'un journaliste qualifié, dernièrement, « d'extraordinaire » — toute l'infrastructure doit être repensée, non seulement pour répondre aux besoins actuels ou prochains, mais en tenant compte d'une étude prospective du développement possible et probable.

Ce sont en particulier les problèmes suivants :

- de la pastoration;
- des écoles;
- de la circulation et du parage;
- de l'eau potable et de l'épuration des eaux usées;
- des loisirs et des sports;
- de la formation professionnelle des jeunes.

En tenant compte des possibilités d'emplois futurs dans la vallée ; — de certaines réserves de terrains, ainsi que de la délimitation de zones de protection pour la faune et la flore, à côté des secteurs mécanisés et équipés en remontées mécaniques.

Certains allégueront que nos communes n'ont pas les moyens de réaliser toutes ces infrastructures de base. C'est justement là qu'intervient l'efficacité d'un plan d'aménagement régional qui doit précéder les études locales. Ce plan régional étudie et donne les options essentielles pour un développement harmonieux de notre vallée, plan dans lequel s'intégreront les plans locaux qui, eux, étudieront le détail, comme par exemple, les règlements de constructions.

Les communes de Chandolin et de Saint-Luc arrivent au bout de l'étude de leur plan local, Vissoie a commencé le sien, mais très vite — surtout pour Vissoie — on s'est aperçu qu'il est difficile d'étudier une commune isolée sans tenir compte des impératifs régionaux.

Certaines personnes se posent le problème de l'unification des communes de la vallée. C'est une idée révolutionnaire qui plaît à certains et... fait bondir d'autres.

Sans aller aussi loin, je pense que la meilleure formule, pour le moment, est celle que Louis Armand préconise pour l'Europe devant l'impossibilité de faire un Etat européen avec un seul gouvernement: c'est ce qu'il appelle le « fédéralisme à la carte », c'est-à-dire des solutions communes pour quantité de problèmes particuliers au fur et à mesure des besoins, préparant une intégration future en ménageant les idées nationalistes encore trop exacerbées.

Notre vallée n'a pas attendu Louis Armand pour mettre en pratique ce fédéralisme à la carte, en réalisant au gré des années, des œuvres communes au service de ses habitants;

**Tribune du lecteur**

**NOTRE RESPONSABILITÉ**

Le président de l'A.G.E. de l'Union de Lausanne nous écrit :

Il est actuellement de bon ton de rejeter sur les étudiants la responsabilité de tous les crimes qu'on attribue autrefois aux juifs (les temps ont-ils tellement changé ?), aux templiers, aux francs-maçons et autres têtes de turc.

P.P.B. « signe » dans ce journal un article (intitulé : « Les étudiants, ce problème ! » - réd.), qui s'en prend à ce qu'il appelle la cause profonde des revendications estudiantines la PARESSE. Il n'oublie pas non plus de relever qu'elle apparaît à l'endroit où tout le monde l'attendait, c'est-à-dire dans les facultés d'histoire de l'art (?) et de sociologie.

Je sais bien que l'analyse est un travail et un art difficile, qui exige de la patience, de la pénétration d'esprit, et une information souvent délicate à trouver.

Je sais bien que le journalisme exige un sens des responsabilités aigu, dont il peut être fastidieux d'étudier à chaque ligne les conséquences.

(Cette impertinence est d'autant plus déplacée, monsieur Reist, que notre correspondant est un étudiant comme vous, et non un journaliste - réd.)

Je sais bien que les préjugés sont parfois pénibles à rejouer, mais tout cela ne saurait excuser l'article de P.P.B.

Savez-vous, incertain P.P.B., que les premières revendications des étu-

dians en sociologie concernaient les points suivants :

- prolongement de la durée d'étude de 3 à 4 ans,
- renforcement des exigences relatives aux qualifications des enseignants.

Ignorez-vous l'adage qui dit que gouverner c'est prévoir ? Est-ce donc un certificat d'incapacité que vous déclarez à l'Etat lorsque vous déclarez que celui-ci ne peut trouver du jour au lendemain les bâtiments de cours et les cadres satisfaisants ?

(Vous nous semblez bien léger, monsieur Reist ! - réd.)

Avez-vous pensé que les réflexes qu'extériorisent actuellement les étudiants sont ceux que vous n'avez pas eu pour éviter la guerre, pour éviter la faim, pour éviter l'analphabétisme, pour éviter la perte des valeurs morales dont vous déplorez si fort (et à juste titre) la disparition ?

Osez-vous affirmer que vous aviez une morale, quand vous n'avez pas su en suivre les principes ?

Le constat d'échec que vous dressez, c'est le vôtre; ASSEZ, ASSEZ de ce matraquage d'« information » sur les étudiants. Gardez vos responsabilités, et laissez-nous assumer les nôtres, et elles seules.

Jean-Pierre Reist, président de l'A.G.E.

N.d.l.r. — Comme cette réponse tombe à faux lorsque l'on sait que c'est un étudiant qui s'adresse à un autre étudiant...

**SUPER SAINT - BERNARD**

journées populaires

tarifs exceptionnels

Les week-ends 25-28 janvier, 1-2 février et 8-9 février.  
Libre circulation : 1 jour : 10 francs. Week-end : 15 francs.  
Enfants : demi-taxe.  
Réduction : 20 % dans les hôtels de Bourg-St-Pierre sur pension et logement  
Renseignements : tél. (026) 4 91 10 - 8 82 86.

DE LA NOBLE CONTRÉE AU VAL D'ANNIVIERS

# Rencontre avec l'ambassadeur Thanassis Aghnides

## Une personnalité qui admire le Valais et la Suisse

VERCORIN — Midi était tout proche. Son Exc. l'ambassadeur Thanassis Aghnides d'un pas lent, mesuré, regardait l'Hôtel d'Orzival.

Il rentrait de sa promenade. Une promenade qui a lieu chaque jour sans tenir compte des conditions atmosphériques. Elle figure au programme et elle s'exécute. Devant l'hôtel éclairé par un rayon de soleil, nous avons fait sa connaissance, tout simplement, tout amicalement. J'ai découvert un homme cultivé, sensible, presque un confident.

Il serait intéressant de pouvoir passer de longues journées en compagnie de Son Exc. l'ambassadeur Aghnides, de l'écouter, et surtout de profiter de sa riche expérience. Je me suis borné à lui poser quelques questions.

● Excellence, qui êtes-vous ?

Je suis né en Grèce, à Nigoteh, à 1300 mètres d'altitude. Ma ville natale rappelle un peu ce charmant Vercorin. Mon père possédait une mine d'argent à Taurus. Il voulait par-dessus tout que j'étudie le droit afin de pouvoir gérer plus tard ses affaires. J'ai étudié le droit turc. J'ai fréquenté ensuite la faculté de droit de Paris.

● Avez-vous suivi la carrière désirée par votre père ?

Non ! En 1919, je débutais à la Société des Nations à Londres. L'année suivante la S.D.N. s'installait à Genève. Je déménageais également. Pendant la deuxième guerre mondiale, alors que la Grèce avait été envahie, le roi et le gouvernement étaient partis en exil, j'ai été appelé à Londres comme sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères. En 1947, j'étais désigné comme ambassadeur de Grèce à Londres.

J'ai été président du comité consultatif du budget et de l'administration de l'ONU pendant 17 ans. En 1963, j'ai arrêté la plupart des activités politiques. J'ai pris domicile à Genève, car j'ai beaucoup d'amis et de connaissances dans cette ville.



Notre photo : Son Exc. l'ambassadeur Thanassis Aghnides.

● Quelles sont les chances de réussite de l'ONU ?

L'ONU est une grande promesse pour l'avenir. C'est une idée merveilleuse. Elle connaît des hauts et des bas. Mais être membre de l'ONU, c'est abandonner une parcelle de sa propre souveraineté, en respectant les clauses de la Charte. Aujourd'hui l'ONU ne répond que partiellement au but initialement défini. Un jour l'ONU peut disposer de grande chance de réussite sur le plan mondial.

● Quelles sont vos occupations, vos distractions actuelles ?

Je fais beaucoup de musique. J'ai même fait de la composition. J'assiste à de nombreux concerts. Je lis énormément d'ouvrages historiques et de psychologie. J'adore la nature. Lors de mes

promenades quotidiennes, j'observe beaucoup. J'ai toujours un petit calepin avec moi. Je note les impressions ressenties.

Par vanité, je veux toujours faire bien ce que je fais. Cela fait plus de 30 ans que je viens en Valais pour mes vacances. J'allais toujours à Crans. Je descendais à l'Hôtel du Golf. Depuis quatre ans, je viens à Vercorin. J'apprécie l'endroit calme, simple et la gentillesse de la population. C'est votre ambassadeur à Londres. Son Exc. Ruegg, qui m'avait suggéré de passer mes vacances à Vercorin. Je ne regrette rien d'avoir découvert cette petite station sympathique.

● Quels sont vos sentiments, vos impressions sur la politique grecque actuelle ?

Vous me demandez ce que je pense de la situation politique en Grèce. Votre question serait plus à propos si vous me demandiez à qui incombe la responsabilité du coup d'Etat entrepris par les militaires en avril 1967. Ma réponse est bien simple.

Le monde politique grec porte l'entière responsabilité du putsch. LE POLITICIEN GREC A FAILLI A SA MISSION, LAMENTABLEMENT. En Grèce, nous avons eu des politiciens, mais peu d'hommes d'Etat. Il y a bien eu Capodistria, Tricoupi et le grand Venizelos. C'est peu en 147 ans.

Etant donné que je vis loin de mon pays, je me méfie de ma propre évaluation sur la situation actuelle. Je risquerai cependant l'opinion suivante.

JE CROIS QUE LE GOUVERNEMENT ACTUEL VOUDRAIT HONNEMENT APPLIQUER LA CONSTITUTION VOTÉE L'AN DERNIER PAR UN REFERENDUM. La Grèce a un besoin urgent de rénover ses cadres. Les faits sont là. La vieille équipe a fait faillite. J'espère ardemment que le Premier ministre procédera sans trop tarder à des élections malgré l'opposition des « durs ». J'espère en

outre que la jeune génération donnera à la Grèce des cadres nouveaux animés de patriotisme et d'intégrité, courageux et imaginatifs pour que le pays sorte enfin de l'ornière dans laquelle il a été maintenu pendant presque un siècle et demi. Il nous faut moins de rhéteurs et plus d'hommes dévoués à la chose publique. Jusque-là l'homme politique grec a trop travaillé pour son parti et trop peu pour la Grèce. D'autres au contraire les voueront à la damnation. N'écoutez ni les uns ni les autres. Talleyrand disait : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant ».

● Vous avez côtoyé les « grands » du monde ?

Oui, de par mes fonctions j'ai eu le plaisir de rencontrer des chefs d'Etat, des premiers ministres et ainsi de suite.

Votre pays a eu le privilège de posséder en la personne du conseiller fédéral Giuseppe Motta une personnalité mondiale de premier plan. J'ai eu l'avantage de bien le connaître et surtout de l'apprécier hautement.

● M. l'Ambassadeur avez-vous des souhaits ?

1. Pour moi c'est presque une hantise. C'est de voir la REALISATION DE L'UNION EUROPEENNE. Cette Europe unie serait à l'écart de l'URSS et des USA.

2. L'Europe ne peut être forte et se défendre qu'en s'unissant. SANS LES RETICENCES ET LES INCOMPREHENSIONS DE DE GAULLE CE SERAIT AUJOURD'HUI UNE REALITE (Notre journal l'a toujours répété).

UN ANNIVERSAIRE QUI NE DOIT PAS ETRE OUBLIE

M. l'Ambassadeur, aujourd'hui même vous fêtez vos 80 ans.

Tous mes vœux de santé, ceux de notre journal, de la population de Vercorin, du Valais, de la Suisse vous accompagnent !

Vous aimez Vercorin et le Valais, Vercorin et le Valais s'honorent de votre présence, M. l'ambassadeur Aghnides.

— gé —

EN BREF DE LA CITE DU SOLEIL

● La semaine de vacances blanches que le Ski-Club de Sierre mettra sur pied aura lieu du 3 au 8 mars prochain. Elle se déroulera à la cabane Bella-Tola, au-dessus de St-Luc. Pour la somme modique de 90 francs, les participants auront droit à la pension complète, au libre parcours sur toutes les installations de la station et à une heure de cours de ski par jour. Les non membres peuvent bénéficier des mêmes prestations pour le prix de 120 francs.

Une séance d'information réunira les participants le vendredi 26 février à l'hôtel Terminus. Les inscriptions peuvent se faire chez Rauch-Sports jusqu'au 21 février.

● C'est ce soir à la Maison des Jeunes et de la Culture que le Théâtre-Création donnera sa pièce « Les Bobacs ». Il est à souhaiter que l'effort que font les animateurs de cette maison soit enfin récompensé par un appui massif du public. En effet, il est plus facile de critiquer une certaine jeunesse que d'aider l'immense majorité des jeunes qui veulent se former un jugement. Alors, appuyons-les par notre présence, ils se sentiront sinon compris, du moins soutenus.

● De nos jours, l'enseignement d'une seconde langue vivante devient une nécessité. C'est pour répondre à ce besoin que la municipalité de Sierre a mis au budget de 1969 l'achat du matériel nécessaire à l'installation d'un laboratoire de langues. Il servira à l'étude de l'allemand pour les classes romandes et à l'étude du français pour les classes haut-valaisannes. Voilà de l'argent utilement dépensé.

● L'église Ste-Catherine commence à sentir le poids des ans. Aussi de nombreuses réparations s'avèrent-elles nécessaires pour que ce lieu de culte cher aux Sierrois demeure en état. Depuis quelques temps des travaux ont déjà été entrepris, cependant, il reste à refaire la toiture qui n'est absolument plus en état. A cet effet, un crédit assez important a été mis à disposition par la commune.

C'est hier que les écoles secondaires de la ville ont commencé leurs journées de ski. En effet, durant plusieurs semaines, les élèves sous la conduite des professeurs et de nombreux moniteurs pourront se livrer aux joies du ski sur les pentes des différentes stations du val d'Anniviers. Aux maîtres et aux élèves, nous souhaitons de belles et agréables heures de loisirs.

## Chalais: répartition des charges communales

Administration générale: René Christen, président.

Police et forêts: Victor Devanthery, conseiller.

Impôts, constructions, feu et hygiène: Rudaz Edmond, conseiller.

Travaux publics: Edelbert Perruchoud, conseiller.

Eaux et égouts: Robert Mathieu, vice-président.

COMMISSIONS

Commission travaux publics: Conseil communal.

Tribunal de police: Victor Devanthery (président), Edelbert Perruchoud, Robert Mathieu.

Commission eaux et égouts: Robert Mathieu (président), Robert Albasini, Bernard Zufferey, Candide Perruchoud.

Commission forêts et alpages: Victor Devanthery (président), Edmond Rudaz, Edelbert Perruchoud.

Commission impôts: Edmond Rudaz

(président), Lucien Perruchoud, Ernest Perruchoud, Alphonse Siggen, Alfred Devanthery

Commission constructions: Edmond Rudaz (président), Jean-Paul Main, Ulysse Vianin.

Commission feu et hygiène: Edmond Rudaz (président), Edelbert Perruchoud, Albert Masy CDT du FEU.

Commission assistance: Rd curé Cretaz, Edelbert Perruchoud, Marco Main, Narcisse Allégroz, Hector Métrailler

Conseil fab. Chalais: Rd curé Cretaz (président), Victor Devanthery, Robert Mathieu.

Conseil fab. Vercorin: Rd curé Bellon (président), Edmond Rudaz, Edelbert Perruchoud.

Délégué au Conseil du district: Conseil communal, Charles Devanthery.

Inspecteur des viandes: André Voide.

Délégué à l'agriculture: Pierre Christen de P., Lucien Perruchoud (substitut).

Commission taxes cadastrales: Lucien Perruchoud (cadastre), Paul Antille, Aloys Voide.

Taxateurs officiels: Paul Antille, Benjamin Caloz, Joseph Pernet d'Emm.

Commission scolaires: Rd curé Cretaz, Mme Ines Albasini, Clovis Caloz, Léopold Perruchoud, Claude Perruchoud.

Commission industrie: Serge Albasini, Hermann Albasini, René Martin.

Délégué à la commission impôt du district: Edmond Rudaz, Lucien Perruchoud (substitut).

Secrétaire du Conseil: Edmond Rudaz.

Commission ouvrière et apprentissage: Robert Mathieu (président), John Perruchoud, Hermann Venetz.

Chambre pupillaire: Rémy Perruchoud, Georges Devanthery (juge), Hector Métrailler, Benoît Perruchoud (substitut - vice-juge).

## DÉCISIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

### Construction d'une usine d'incinération à Glis

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a nommé:

— M. Théo Crittin, secrétaire technique au service cantonal des automobiles.

— M. Jean-Bernard Dubosson, ins-

pecteur du bétail, commune de Troistorrents.

— M. Arthur Métry, Noës, provisoirement, gardien de l'établissement de Crételongue.

— Mlle Mathilde Huser, provisoirement, infirmière à l'hôpital psychiatrique de Malévoz.

APPROBATIONS

Le Conseil d'Etat a approuvé:

— Les statuts de l'Association des communes du Haut-Valais pour la construction d'une usine d'incinération des ordures sur le territoire de la commune de Glis.

— Les statuts du syndicat pour la lutte contre le gel et l'irrigation de la « Côte » à Vex.

— Le règlement de distribution de l'énergie électrique adopté par l'assemblée primaire de Zeneggen.

— Les plans de correction de la route cantonale St-Maurice - Brigue, section traversée du Bois de Finges, tronçon « Pierre du Meurtier » - ferme de Finges, sur le territoire des communes de Sierre, Salquenen, et Loèche.

DEMISSIONS

Le Conseil d'Etat a accepté la démission de:

— M. Louis Imstepf, président du Conseil communal de Lalden.

— Mlle Juliette Sierro, sténodactylo-

graphe au service de la formation professionnelle.

— M. Joseph Muller, en qualité de membre du Conseil communal de Martisberg.

— M. Ittig Félix, en qualité de membre du Conseil communal de Greich.

— M. E. Fuchs, St-Nicolas, employé à l'Office cantonal vétérinaire.

— M. Fridolin Tennisch, surveillant au Département des travaux publics.

— Mme Hélène Pralong, sténodactylographe, au Département des travaux publics.

— M. Léo Moix, dessinateur au service des routes nationales.

— M. Claude Forclaz, réviseur à l'inspecteurat cantonal des finances.

SUBVENTIONS

Le Conseil d'Etat a mis au bénéfice d'une subvention:

— L'irrigation et l'installation pour la lutte contre l'incendie de Grossberg, à Embd.

— En faveur des frais de construction du chemin agricole de « Chèvre et Thur » à Isérables.

— En faveur de l'adduction d'eau potable de la commune de Chermignon. La commune a été autorisée à adjoindre les travaux.

### Jugement du Tribunal cantonal

La Cour cantonale a eu à juger en appel le cas de X.

Condamné à deux ans de réclusion. X... avait fait appel du jugement du Tribunal de première instance par l'intermédiaire de Me Henri Dallèves.

Ce jugement a été modifié comme suit:

La Cour cantonale a retenu la lésion corporelle simple. L'ivresse au volant, l'atteinte à la pudeur des enfants, la séquestration et l'attentat à la pudeur avec violence.

X... a vu sa peine réduite à 18 mois avec privation des droits civils pour 4 ans. Il payera les frais.

†

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

**Madame Marie DAYER-SIERRO**

à Prolin, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, se sont associées à son grand chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Prolin, janvier 1969.

†

Monsieur et Madame Louis FILLIEZ, à Montagnier; Madame Vve René GRANGES, à Martigny; Mademoiselle Jeanne FILLIEZ, à Médières; Mademoiselle Andrée FILLIEZ, à Montagnier; Monsieur Pierre FILLIEZ, à Montagnier; Monsieur Jérôme FILLIEZ, à Montagnier; Mademoiselle Pierrette FILLIEZ, à Montagnier; Monsieur et Madame Charly CRANGES et leurs enfants, à Martigny; Madame et Monsieur André MICHAUD et leurs enfants, à Riddes; Monsieur et Madame GRANGES et leur enfants, à Martigny; Monsieur Daniel GRANGES, à Martigny; Monsieur Alain GRANGES, à Martigny; Monsieur René-Laurent GRANGES, à Martigny; Madame et Monsieur Ernest MICHELLOD, à Martigny; Monsieur et Madame Louis MICHELLOD, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny; Madame Vve Louisa BERNASCONI et ses enfants, à Martigny; Madame et Monsieur Etienne VOUILLOZ et leurs enfants, à Martigny; Madame Vve Louise NICOLLIER, au Cotterg; Mme Catherine MICHELLOD, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à La Bauma - Yverdon et Cortaillod; Monsieur Maurice DUMOULIN, à Montagnier; ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

**Madame veuve Rose FILLIEZ**

leur très chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, pieusement décédée à Médières, le 29 janvier 1969, dans sa 76e année, munie des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu au Châble, le samedi 1er février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle

Un car sera mis à disposition, départ de Médières à 9 h 30. Arrêt à Fontenelle.



**EN VRAC DU HAUT-PAYS**

● **ELLE MEURT SUBITEMENT SUR LA ROUTE.** — Alors qu'elle se rendait de Naters à Brigue, Mme Joséphine Ruppen-Borner, de 66 ans, s'affaissa subitement sur la chaussée. Immédiatement secourue, l'on ne put que constater son décès des suites d'une crise cardiaque. Son ensevelissement aura lieu ce matin à Naters. A la famille va notre sincère sympathie.

● **M. OSWALD LORETAN N'EST PLUS.** — A Varone vient de mourir, après une longue maladie chrétiennement supportée, M. Oswald Lorétan. Il était âgé de 65 ans. Grand travailleur, le défunt avait élevé une belle famille qui le pleure aujourd'hui. L'enterrement se déroulera ce matin à Varone. A tous ceux que cette disparition éprouve, nous présentons nos sincères condoléances.

● **PEU DE MONDE A L'ASSEMBLEE PRIMAIRE.** — Une cinquantaine de citoyens seulement viennent de prendre part à l'assemblée primaire de Brigue qui s'est déroulée sous la présidence de Me Werner Perrig. Les participants purent prendre connaissance du budget pour 1969. Deux échanges de terrain entre la commune d'une part ainsi qu'un privé et les PTT de l'autre ont été acceptés sans grandes discussions.

● **ON S'EN SOUVIENDRA DE CETTE SOIREE.** Telle est l'impression des nombreux participants qui ont pris part à la soirée organisée par la section des agents des trains de Brigue. En effet, le programme attractif qui a été mis sur pied pour l'occasion fut si attrayant qu'il emballa réellement tous les participants. Que les organisateurs — qui ont nom Walther Schnidrig, Albert Heyen, André Amacker, Walther Kunzi — en soient remerciés.

● **NOUVEAU RESPONSABLE DE PROTECTION CIVILE.** — Après plusieurs années d'activité comme principal responsable de la protection civile de Naters, M. Pius Werner vient de présenter sa démission. Pour le remplacer, l'Administration communale nateroise a fait appel à M. Victor Salzmann.

● **LE GROUPE DES ENFANTS COSTUMES COMPTÉ 10 ANS D'EXISTENCE.** — Qui ne connaît pas le groupe des enfants costumés de Glis? Or, ce groupement compte déjà 10 ans de vie. Aussi pour marquer d'une façon tangible ce jubilé, on a prévu une manifestation de circonstance pour le 8 février prochain.

**Tout est prêt pour le grand Carnaval haut-valaisan de Glis**

GLIS. — Les organisateurs du Carnaval de Glis viennent de mettre au point les derniers préparatifs pour le cortège qui déroulera ses fastes le 16 février prochain.

On pourra compter, cette année, sur la participation de toutes les sociétés et groupements locaux ainsi que des groupes brigois et naterois. Il a été en outre décidé d'attribuer une prime de fidélité aux participants au défilé et de primer les meilleurs sujets.

Les enfants des écoles de Glis, Gamsen et Brigerbad recevront gratuitement des paquets de confetti tout comme les adultes qui prendront part au cortège.

Le montage des différents chars, ayant déjà commencé, souhaitons que le soleil soit de la partie.

La constante progression des transports de

**VILLARS GRYON**

- 1 chemin de fer
- 2 télécabines rapides
- 4 machines à damer
- 6 restaurants d'altitude
- 20 téléskis et télésièges
- 40 kilomètres de pistes balisées
- 100 personnes à votre service
- 7500 montées de clients par heure

Carte journalière valable aussi le dimanche : 22 francs.  
Carte de 2 jours valable aussi en week-end : 38 francs.

# HAUT-VALAIS

## OUTRE-SIMPLON: deux camions victimes d'une décharge électrique

BRIGUE. — Notre correspondant d'outre-Simplon nous signale qu'un accident inusité vient d'être enregistré sur la ligne ferroviaire internationale entre les stations de Meina et de Domodossola.

Un train marchandises transportant des voitures Fiat pour la Suisse dut faire un arrêt intempestif car lors du passage d'une galerie, deux camions se trouvant sur un wagon ont été entourés de flammes par une violente décharge électrique, provenant de la ligne à haute tension.

Le personnel ferroviaire alerta immédiatement les pompiers qui ont réussi à conjurer le sinistre en un temps record.

Les dommages se limitent à la destruction du vernis des deux véhicules.

La ligne à haute tension n'a pas subi de dégâts. On suppose que cet incendie a été provoqué du fait que la mise à

terre installée sur le véhicule ferroviaire était défectueuse.

### Congrès international sur le problème des cols italo-suisse en octobre

BRIGUE. — Les Chambres de commerce du canton du Tessin, du Valais et des Grisons et les Chambres de commerce italienne de la région de la frontière se sont réunies à Varèse pour discuter des questions concernant les régions intéressées et en particulier de la nécessité de prolonger l'ouverture des cols alpins le plus loin possible dans la saison d'hiver.

Les Italiens ont souligné les difficultés qui se présentent, en considérant surtout les frais élevés que cela implique.

On a enfin décidé de convoquer, pour l'automne 1969, un congrès international qui devra s'occuper de ce problème en détail.

## Pour l'aménagement complet de la route de la forêt de Finges



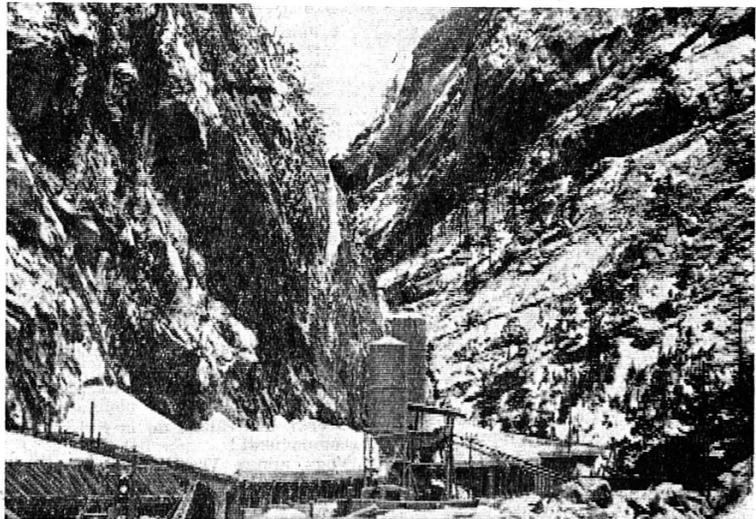
LA SOUSTE. — Les automobilistes, utilisant la route tortueuse traversant la forêt de Finges, seront heureux d'apprendre que d'importants travaux pour l'aménagement complet de cette artère seront prochainement entrepris. Pour ce faire, on procède actuellement à l'a-

battage d'arbres longeant la chaussée.

Ceci permettra la création d'un nouveau parcours en supprimant la majorité des virages.

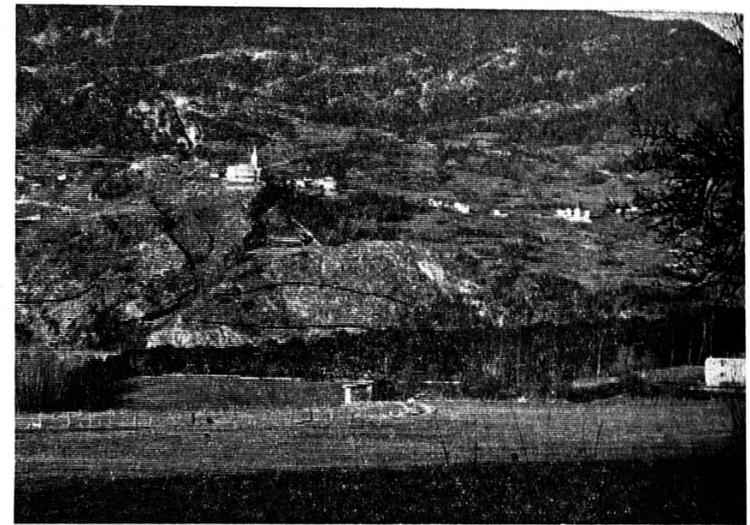
NOTRE PHOTO. — Une vue des travaux entrepris actuellement.

## VARONE A UN NOUVEAU VISAGE



VARONE. — Perché sur le coteau de la rive droite du Rhône, le village de Varone présente, depuis la plaine, un visage inédit depuis que l'ancienne église a fait place à une nouvelle maison de Dieu actuellement en voie de construction. On espère l'inaugurer dans le courant de cette année.

## UNE ŒUVRE DE TITANS



GONDO. — C'est ce que l'on est forcé d'admettre en admirant les magnifiques galeries des gorges de Gondo. Les constructeurs sont tenus de travailler à l'étroit dans ce « goulet » où il n'y a pratiquement de la place que pour la route internationale du Simplon et la rivière coulant à ses flancs.

Si les premiers créateurs de cette voie de communication méritent des éloges pour leur hardiesse, ceux qui la rénovent doivent être l'objet d'une grande admiration.

NOTRE PHOTO. — Une vue des galeries serpentant entre les deux parois verticales.

# L'amnistie fiscale intéresse tous les contribuables Un climat de confiance difficile à établir

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

En aucun cas, il ne sera porté sur un livre noir, marqué de la croix du fraudeur. En aucun cas « on l'aura à l'œil » en exigeant de lui des explications parce qu'un jour il « braconne » quelque peu en déclarant ses impôts. Le fisc, d'ailleurs, bien avant l'amnistie, a découvert des centaines de mauvais contribuables qui, eux, durent payer chèrement leur fraude sans être inquiétés davantage par la suite.

Comment l'Etat pourrait-il tenir rigueur à celui qui a opté pour la loyauté?

Aucune recherche ne sera faite quant à la provenance des nouveaux capitaux déclarés. Aucune question indiscrette ne sera posée si la déclaration est complète, franche quant aux éléments eux-mêmes.

Pour le reste, c'est le grand coup d'éponge.

Nous dirons même que l'Etat n'aura plus de raison particulière de se méfier de celui qui a accepté de jouer le jeu avec lui mais il sera sans pardon, lorsque seront passés les délais de l'amnistie, avec celui auquel on a donné sa chance et qui l'a refusée.

### Des mots bien pesés...

Donc, le fisc nous donne des assurances formelles. Je pense que l'on peut tout de même croire à ce qu'il déclare. Ses propos ne constituent pas une forme de glu ou de pipeaux pour attirer les oiseaux.

Il ne faudrait pas que cela se révèle ainsi plus tard, car les contribuables piqueraient une de ces colères qui ferait trembler le pays. Le contribuable ne veut pas être trompé ou se rendre compte un jour qu'il a mordu bêtement à l'hameçon.

Nous serons là d'ailleurs pour y veiller et dénoncer les manœuvres si tant est qu'il y en aura.

Ce que je ne crois pas parce que le scandale serait immense.

### Pas de demi-mesure

Le fisc dit encore : — Nous avons eu l'occasion déjà de

le souligner : l'amnistie sera générale et totale. Le fisc accepte de jouer franc jeu en renonçant à toute mesure punitive. Il réclame en retour de la part du contribuable une loyauté sur toute la ligne. Il n'est donc pas possible de réclamer « la grâce » pour une partie seulement des éléments du revenu ou de fortune jusqu'ici dissimulés.

L'amnistie s'applique ainsi non seulement aux impôts sur le revenu et sur la fortune, ou sur le rendement et sur le capital dus à la Confédération, aux cantons et aux communes et qui font l'objet des taxations ordinaires mais elle s'applique également aux impôts sur les successions, aux taxes d'exemption du service militaire, aux droits de timbre, à l'impôt anticipé (y compris l'impôt de garantie sur les prestations d'assurances), aux impôts sur les mutations, aux impôts sur les bénéfices en capital réalisés sur la fortune mobilière ou immobilière et aux impôts sur les donations.

Dans tous les cas, il n'y aura aucune pénalité pour les impôts soustraits avant le 1er janvier 1969.

Dans le seul cas des droits de timbres, on procédera aux rappels des droits qui sont dus pour les années 1967 et 1968.

Par voie de conséquence, l'amnistie fiscale a, dans une certaine mesure, des effets sur l'impôt sur le chiffre d'affaires, les cotisations, AVS, AI et APG et remboursements divers d'impôts anticipés sur gains provenant de loteries, d'assurances ou sources diverses. Il est impossible d'entrer dans des détails précis.

Que les intéressés sachent que les organes compétents qu'il s'agisse des caisses de compensation, service des contributions ou autres bureaux sont prêts à les aider ainsi que le demande l'exécution de l'amnistie.

### Impôt anticipé

Les banques et les sociétés anonymes retiennent sur le rendement des capitaux 30% à titre d'impôt anticipé. Nombreux sont les contribuables qui estiment avoir rempli leur devoir fiscal en payant ce 30%. Or, tel n'est nullement le cas. L'impôt anticipé est versé dans

la caisse de la Confédération et le canton et les communes n'y trouvent pas leur compte.

Pour être en règle, le contribuable doit faire figurer ses capitaux dans sa déclaration d'impôt et l'impôt anticipé lui sera bonifié sur le bordereau d'impôt cantonal ou sera remboursé.

En 1969, année de l'amnistie, le contribuable peut déclarer tous ses avoirs dissimulés jusqu'ici et l'impôt anticipé 1967-1968 lui sera remboursé sans qu'il y ait un rappel d'impôt pour ces deux années. En plus, il ne s'expose à aucune sanction légale pour soustraction.

### Tout n'est pas dit...

Il y a encore plusieurs aspects de cette amnistie fiscale qui restent à examiner. Le Service cantonal des contributions semble bien vouloir « jouer le jeu » puisqu'il répond aux questions posées ici par nos lecteurs. Pour le moment, on a l'impression que les contribuables ne sont pas encore suffisamment infor-

més. C'est pourquoi nous tentons d'élargir encore le débat et de provoquer la discussion. Dans l'intérêt des uns et des autres.

F.-G. G.

## Panorama d'Outre-Simplon

● **LA POPULATION DE VERBANIA AUGMENTE.** — Lors du recensement effectué le trente novembre dernier, Verbania comptait 34.145 personnes, un mois plus tard, cette population avait augmenté de 40 unités.

● **ATTRIBUTIONS FINANCIERES.** — L'administration communale de Domodossola vient de voter un crédit de 10 millions de liras en faveur des établissements scolaires du lieu ainsi qu'une somme de 300.000 liras pour la commune de Nonio qui vient d'ériger un monument où succomba un partisan de Domodossola, le regretté Silvestro Curotti.

## Coup d'œil sur le petit écran

Emission fort intéressante que celle présentée par Roland Bahy et Frank Pichard et consacrée à la protection civile. En 1967, notre pays a attribué 88 millions de francs au financement de son programme d'équipement et de préparation d'une protection civile. En ce début de 1969, quels sont les problèmes politiques, techniques et financiers qui sont encore à résoudre?

Procédant à une grande enquête nationale, MM. Bahy et Pichard ont essayé de répondre à toutes les questions soulevées par ce programme. Le physicien, le soldat, l'ingénieur, le conseiller fédéral, le géologue, le médecin, le président de commune, l'homme de la rue, le chef du service du feu, le concierge d'immeuble, le directeur d'entreprise, ont donné leur avis,

commenté leurs réalisations, précisé leurs désirs, constaté certaines lacunes, insisté sur la nécessité d'une protection civile bien organisée et vigilante.

Qu'elle serve à promouvoir la survie d'un peuple lors d'une catastrophe totale comme une guerre atomique, bactériologique ou chimique ou lors d'une catastrophe partielle comme les tremblements de terre, la rupture d'un barrage, les inondations, les accidents de chemins de fer, l'explosion d'une raffinerie, etc. la protection civile doit disposer d'abris privés ou publics, d'un important corps de gardes civils, d'un vaste train de matériel et d'installations. Cela coûte très cher évidemment. Mais nous ne doutons plus maintenant de son utilité et de sa nécessité.

Mag.

# CE JOUR EN SUISSE ET AILLEURS

## Deux redoutables bandits recherchés par toutes les polices d'Europe Ils ont dévalisé de 300 000 fr. un diamantaire genevois

GENÈVE — Le 22 janvier dernier, une sauvage agression était perpétrée dans un studio de la place des Alpes, à Genève, à l'encontre d'un diamantaire de la place, M. Dubois.  
Ce dernier tomba dans un véritable guet-apens. Il fut matraqué et assez sé-

rieusement blessé par deux hommes qui lui ravirent sa sacoche contenant pour 298.000 francs de pierres précieuses, et qui purent s'éclipser sans coup férir.  
Depuis, malgré d'actives recherches, la police n'a pas pu retrouver la piste de ces malfaiteurs qui ne lésinent pas

sur le choix des moyens et qui utilisent des arguments frappants pour parvenir à leurs fins.

La sûreté genevoise vient de dresser un portrait robot de ces gangsters. Ils ont pu être réalisés à partir des témoignages recueillis dans cette affaire.

La police diffuse encore les signalements suivants qui permettront peut-être de démasquer les voleurs et qui serviront, à tout le moins, à mettre en garde les bijoutiers (et les particuliers) auprès desquels les bandits pourraient être tentés de négocier leur butin.

L'un des hommes désigné « l'inconnu », mesure 165 - 170 cm, il est âgé de 26 - 27 ans. Cheveux châtain clair, tempes dégarnies, visage fin, bouche pincée, lèvres minces.

Il s'exprime correctement en français.

L'autre individu, qui se fait appeler Ferrier (c'est sous ce nom qu'il a loué le studio où il attirait sa naïve victime) est de même taille mais de plus forte

corpulence. Son âge est sensiblement le même. Ses cheveux sont foncés ainsi que ses yeux. Nez droit, fin, pointu et saillant.

Lui aussi parle un bon français.

La police de sûreté de Genève serait reconnaissante à quiconque fournirait des renseignements permettant l'arrestation de ces hommes.

Pour sa part, la compagnie d'assurance offre une prime substantielle, soit 10 pour cent du montant des diamants récupérés.

En cas de découverte, alerter la gendarmerie la plus proche ou la sûreté de Genève - ☎ (022) 24.33.00.

## Un mécène bâlois pour une réserve naturelle d'Autriche

MORGES. — Un don de 30 000 francs vient d'être remis au fonds mondial pour la nature World Wildlife Fund (WWF) par un généreux mécène de Bâle. Cette somme est destinée à entretenir et à développer une des réalisations les plus importantes du WWF en Europe: la réserve naturelle du Seewinkel — Lange Lacke, à l'est du Neustedlersee, en Autriche. Ce territoire a été loué pour vingt ans et doit maintenant être assuré de son avenir par des achats de terrains. Non seulement, il englobe plusieurs étangs, mais aussi les dernières surfaces (440 ha) de puszta authentique à l'ouest de la Hongrie. Les géologues, les hydrologues, les zoologistes et les botanistes s'y intéressent beaucoup, mais sa signification comme espace récréatif s'accroît aussi de plus en plus.

## Qui sera secrétaire général DE L'ASSEMBLEE FEDERALE ?

BERNE. — La procédure de consultation de la conférence des présidents des groupes du Conseil national et du bureau du Conseil des Etats, en prévision de l'élection du nouveau secrétaire général de l'Assemblée fédérale, est terminée. Le Conseil fédéral pourra ainsi prendre prochainement sa décision.

La conférence des présidents des groupes du Conseil national, qui avait à choisir entre cinq candidats, a décidé de présenter au Conseil fédéral deux candidatures: celles de M. Alois Pfister, licencié en droit, chef de la subdivision de la circulation routière au Département fédéral de justice et police et de M. Alfred Kaeser, licencié en sciences politiques, secrétaire

des commissions des finances des Chambres fédérales.

Le bureau du Conseil des Etats a complété cette double candidature par celle de M. Ernst Mergeli, rédacteur et journaliste parlementaire. Il a pris cette décision mercredi, au cours de la réunion où un sixième candidat, originaire du Tessin, s'était présenté.

## Trois communes fribourgeoises fusionnent

FRIBOURG. — Dans un message au Grand Conseil fribourgeois, le Conseil d'Etat demande la ratification de la fusion des trois communes d'Ecublens (147 habitants), Eschens (67 habitants) et Villangeaux (53 habitants) en une seule

commune qui portera le nom d'Ecublens.

La fusion de ces trois petites communes du district de la Glane, financièrement faibles, est facilitée par le fait que, depuis 1883, elles étaient déjà réunies administrativement avec un seul conseil communal.

Le 18 décembre dernier, les citoyens d'Eschens et de Villangeaux ont approuvé cette fusion à l'unanimité, et ceux d'Ecublens par 13 voix contre 10.

## Chute mortelle d'un cycliste

ZURICH. — Jeudi, à 18 h 15, un apprenti boucher, Arnold Schnellmann, 17 ans, habitant Hegnau, qui roulait à bicyclette sur la piste cyclable de Hegnau en direction de Duebendorf, a fait une chute sur le trottoir pour une cause qu'on ignore. Il a été touché par une automobile roulant dans une file et si grièvement blessé, qu'il est décédé sur place.

## Procès des sorciers - Stocker: «Je ne peux dire que mon remords»

ZURICH. — C'est à la réplique et à la duplique de l'accusation et de la défense qu'a été consacrée l'audience de jeudi matin, au «procès des sorciers» de Zurich. Les avocats des deux parties ont ainsi pu confirmer leurs déclarations. En général, les répliques et dupliques se limitant à de simples remarques. Toutefois, jeudi matin, aussi bien le procureur que les avocats de la défense ont fait usage du droit de parole. Les accusés se sont ensuite exprimés, pour dire que «la mort de Bernadette Hasler leur faisait mal, du fond du cœur». Josef Stocker et Magdalena ont déclaré vouloir, à l'avenir, mener une vie retirée et calme, Magdalena désirant se vouer à soigner Stocker.

Josef Stocker a notamment déclaré: «Je ne peux que dire mon remords devant cette action cruelle et la fin cruelle de Bernadette Hasler, remords qui vient du fond du cœur. Je n'ai pas voulu cela. Je me sens coupable de ne pas avoir protégé la jeune fille et de n'avoir pas empêché les autres de la frapper, mais de les y avoir au contraire encouragés. Je considère mes cruautés à l'égard de Bernadette comme un égarement. A l'avenir, je m'efforcerai de repenser à ma vie passée, et je veux empêcher que, dans mon entourage, on batte des gens. J'accepterai la peine que prononcera la Haute cour comme expiation. Celle-ci accomplie, je vivrai dans la re-

traite. Je voudrais prier tous ceux que mon comportement a tourmentés de me pardonner.»

Magdalena Kohler s'est jointe à Stocker pour exprimer son remords de la fin cruelle de Bernadette. Elle aussi a dit que les séances de flagellation étaient une «erreur», et qu'elle ne reviendrait jamais à de telles pratiques. Elle a aussi affirmé vouloir mener une vie retirée après l'expiation de sa peine, pour «assister Josef Stocker dans sa maladie».

Emilio Bettio ne put qu'exprimer son

remords avant d'être saisi d'un malaise qui l'empêcha de poursuivre. Les frères Barmettler se sont aussi déclarés prêts à accepter la peine qu'on leur infligera pour «expiation de leurs actes».

C'est alors que le président du tribunal, M. Gué, a lancé son appel au public, l'invitant à s'abstenir des manifestations d'hostilité des jours précédents. «Ceux qui injurient et attaquent des personnes sans défense, même coupables, appartiennent à la populace, et non au peuple», a dit le juge.

## Migros en 1968: progression de 10%

ZURICH. — Forte affluente à la conférence de presse de la Fédération des coopératives Migros, qui a l'habitude, chaque année, de publier en janvier déjà les résultats provisoires de l'année écoulée (le rapport annuel paraîtra dans deux mois environ). On notait aussi la présence de nombreux diplomates à cette réunion qui s'est tenue jeudi à Zurich sous la présidence du conseiller national R. Suter, assisté notamment de MM. Pierre Arnold, vice-président de la délégation

administrative, et Albin Heimann, député au Conseil des Etats.

En 1968, le chiffre d'affaires de détail des coopératives Migros de toute la Suisse a atteint 2,6 milliards de francs, contre 2,4 en 1967. La progression est de 9,8 %, soit un peu plus faible qu'en 1967 par rapport à 1966 (11,7 %).

A elle seule, la coopérative de Zurich a réalisé une chiffre d'affaires d'un demi-milliard de francs, soit presque autant que celles de Berne et de Bâle ensemble.

En Suisse romande, la jeune coopérative Migros de Genève vient en tête avec 264 millions, suivie de Lausanne, avec 212 millions, Neuchâtel, avec 126 millions et le Valais, avec 61 millions. Au Tessin, le chiffre d'affaires a été de 110 millions de francs.

L'effectif total des coopérateurs n'a augmenté que de 2,2 %, pour atteindre 827 284, dont environ 172 000 en Suisse romande.

Le nombre total des magasins est de 448, presque tous à libre service, sans compter 25 magasins spéciaux. Ce réseau de vente est complété par 133 camions-magasins. A signaler dans ce total deux magasins ne vendant que

des articles non alimentaires, un magasin de radio-télévision, un magasin de vêtements et un magasin de fleurs. On dénombre 15 points de vente de poissons frais.

L'effectif global des collaborateurs des coopératives Migros est de 27 421 personnes, dont la moitié est du personnel féminin. En moyenne suisse, la proportion des étrangers, en baisse, est de 20 %.

La conférence de presse s'est terminée par quelques questions sur le «rendement» du consortium, sur les investissements et sur le financement de ces derniers. On ne pourra fournir ces indications que dans quelques semaines, fut la réponse. Les dirigeants de la FCM ont en revanche fait état de la contribution au fisc de la «Communauté Migros»: 23 millions de francs en 1968.

Bien rationalisée, la fabrique d'Aproz, en Valais, donne satisfaction. Migros n'a pas l'intention de majorer le prix des eaux minérales. (Notons ici que la question de la vente d'Alcool à Genève est toujours en suspens. La direction de la FCM espère que la décision sera négative.)

## CHRONIQUE DE POLITIQUE ETRANGERE, par M.-W. Suès

### Au pays de Cervantès et de Garcia Lorca

Il vaut la peine de faire un retour en arrière, car Francisco Franco y Bahamonde fut un ami d'Adolphe Hitler et de Benito Mussolini. C'est le dernier des dictateurs. Il s'inspira de leurs méthodes pour renverser la république et cette guerre civile espagnole fut non seulement le prélude de la seconde guerre mondiale, mais encore servit de champ d'essai aux armes les plus modernes, surtout dans le domaine aéronautique, que la Wehrmacht allait utiliser, par la suite.

Le 16 février 1936, aux élections générales pour les Cortès (parlement) le centre-gauche et les partis de gauche avaient emporté la majorité. Cela n'arrangeait ni Berlin ni Rome. L'armée ibérique se révolta, refuse de reconnaître la république. Le général Franco, qui est commandant au Maroc espagnol, prend la tête de l'insurrection, le 18 juillet 1936. Il revient sur le continent et marche sur Madrid, puis Barcelone. C'est la plus atroce des luttes fratricides. Il est maître des destinées de son pays le 29 mars 1939, quand le gouvernement légal capitule. Comme correspondant à la Société des Nations de notre cher «Nouvelliste», j'ai raconté, ici même, jour après jour, toutes les péripéties politiques et diplomatiques de ce drame.

En 1938, au cours de la lutte, l'armée avait créé un gouvernement, dit «de Burgos», lieu de sa résidence, qui avait promulgué un «Etat espagnol syndicaliste». C'est sur cette base que s'édifia le pouvoir franquiste. La loi constitutionnelle du 17 juillet 1942 et les décrets du 15 octobre établirent de nouveaux Cortès. Ils préparaient les lois, sans préjudice des prérogatives du chef de l'Etat, du gouvernement duquel dépendent toutes les décisions. Le 7 juin 1947 les Cortès votèrent un «acte de succession» qui fut ratifié par un réfé-

rendum, le 6 juillet. Il prévoit qu'en cas de vacance à la tête de l'Etat, le Conseil de régence et le Conseil du royaume proposent aux Cortès une personnalité de descendance royale, comme souverain; ou si l'on ne trouve pas de personnalité royale qualifiée, une autre personnalité qui puisse être régent. Cette personnalité doit être espagnole, masculine et âgée d'au moins 30 ans. C'est à la suite de cette décision que le 26 juillet 1947, les Cortès avaient ratifié l'acte de succession faisant de l'Espagne un royaume, avec le général Franco comme chef de l'Etat.

Depuis lors, le 22 novembre 1966, le général Franco avait promulgué une nouvelle Constitution qui fut d'abord ratifiée par les Cortès, puis par un référendum populaire, le 14 décembre 1966. Elle autorise le chef de l'Etat à désigner lui-même un «chef de gouvernement» susceptible de recevoir quelques-unes des prérogatives qui appartiennent au général. De plus, un cinquième des membres des Cortès sont désormais élus au suffrage universel. Le 10 octobre 1967, 108 députés entrèrent ainsi au parlement sur les 564 qui le composent. C'était la première fois, depuis 30 ans, que le corps électoral se rendait aux urnes. Hâtons-nous d'ajouter, pour être complet, que par décret de 1947, le général avait décidé qu'il n'existerait désormais qu'une seule «entité politique» en Espagne, la Phalanx, ou JONS (Juntas ofensivas nacional sindicalistas), placée sous le contrôle direct de Franco et dénommé non plus «parti» mais «mouvement national».

L'AVENIR...

Voilà où nous en sommes. Le général Franco a 76 ans. Il est brouillé depuis de nombreuses années avec le prétendant au trône Don Juan. Quand les démocraties gagneront la seconde guerre

mondiale, Don Juan, qui se trouvait en Suisse, lança un manifeste contre «le dernier des dictateurs» qui dénonçait le régime en vigueur en Espagne. Franco ne l'a ni oublié ni pardonné. Ses préférences sont allées, depuis lors, au fils du prétendant, le prince Juan Carlos, qui depuis l'âge de 11 ans, a été élevé dans l'ombre du général. Il en a maintenant 31 et répond aux exigences de la loi. Il a été éduqué pour gouverner avec le consentement de son père. Il a servi dans l'armée, la marine et l'aviation. Il flaque régulièrement le général aux cérémonies officielles. Il vit dans un palais qui jouxte celui de Franco. Il a épousé une princesse de Grèce dont il a eu trois enfants. A la suite de la rupture avec son père qui entend conserver toutes ses prétentions au trône, on se demande s'il se prépare à répondre à un appel du chef de l'Etat? Il ne faut pas oublier que la monarchie a été abolie en 1931 déjà, date à laquelle le dernier souverain, Alphonse XIII, était parti en exil. Il y eut ensuite huit années de république terminées par la guerre civile. Juan Carlos est donc le petit-fils du dernier roi. Il vient voir souvent son aïeule et robuste grand-mère qui séjourne la plupart du temps sur la Riviera lémanique.

L'état de siège qui vient d'être décrété en Espagne est-il en rapport avec la décision que le général Franco devra prendre? Ce dernier préférera-t-il aller jusqu'au bout et laisser cette décision si grave aux conseils et aux Cortès? Quelle est la force explosive et renouveau de l'agitation estudiantine et ouvrière? Qu'en pensent les milieux économiques qui ont remis l'Espagne sur pied? Toutes questions auxquelles il sera répondu dans un proche avenir.

Me W. Suès.

## De la chance dans le malheur

GURTNELLEN (Uri) — On apprend maintenant seulement qu'un accident de circulation s'est produit mercredi matin sur la route du St-Gothard, au-dessous de Gurtellen, accident qui aurait pu avoir de graves conséquences.

### Manifestation aux abords de la mission de l'Irak

GENÈVE. — Pour protester contre les pendants de Bagdad, 150 à 200 jeunes ont manifesté, jeudi en fin d'après-midi, aux abords de la mission de l'Irak à Genève. Aucun incident ne s'est produit.

Des jeunes, membres de l'Union des étudiants juifs de Suisse, portant un brassard jaune avec l'étoile bleue de David, assuraient le service d'ordre et dirigeaient les sympathisants à une centaine de mètres de la mission de l'Irak.

Les organisateurs — l'Union des étudiants juifs de Suisse — avaient été informés dans la matinée que le Département cantonal de justice et police ne pourrait tolérer une manifestation devant une représentation diplomatique.

La manifestation s'est donc déroulée dans un petit parc, proche de la mission.

Trois monteurs des chemins de fer fédéraux roulaient sur une Land-Rover avec remorque, d'Erstfeld en remontant la vallée de la Reuss. Près du pont du Graggertal, la chaussée qui est actuellement libre de neige, était recouverte d'une couche de glace. Avant de franchir le pont, là où la route amorce un virage à gauche, la Land-Rover dérapa et heurta avec les roues avant le parapet de droite qui fut enfoncé. Le véhicule tomba, avec ses trois occupants, dans le torrent. De ces trois derniers un seul eut quelques écorchures sans gravité à une jambe et les deux autres s'en tirèrent sans aucun mal. Le véhicule, par contre, fut complètement démolé.

### «Le général Franco a une santé de fer» déclarent ses médecins

MADRID. — Le général Franco a une santé de fer malgré ses 76 ans, il n'a pas de maladie de Parkinson et ses mains ne tremblent pas plus que quand il avait quarante ans, ont déclaré en substance les docteurs Vicente et Federico Gil qui sont les médecins personnels de Franco depuis plus de trente ans.

## DERNIÈRES DÉPÊCHES — DERNIÈRES DÉPÊCHES

## Epuración massive dans la presse tchécoslovaque

PRAGUE. — Plus de 60 journalistes et commentateurs éminents de la presse tchécoslovaque, ainsi que la speakerine favorite de la télévision de Prague, ont été victimes d'une grande épuration de la presse écrite, parlée et télévisée en Tchécoslovaquie : c'est ce qu'on apprend de sources bien informées. Selon ces sources, il s'agirait de 40 reporters de la télévision, 16 de la radio et quelques rédacteurs influents de plusieurs journaux.

L'épuration aurait suivi des injonctions impératives de la part des Soviétiques. Certains journalistes et la speakerine n'apparaissent plus sur les petits écrans depuis quelques jours.

La speakerine, Monckova, avait eu des attitudes ostensiblement critiques à l'égard des Soviétiques, et elle avait porté une robe noire aux premiers jours de l'occupation et le jour de l'enterrement de Jan Palach, ce qui aurait été considéré comme de la « pure provocation ».

## SUICIDE A LA SCIE

Un maçon de 27 ans, désigné seulement par ses initiales A. S., s'est donné la mort en se faisant couper le cou par une scie circulaire.

PETER COLOTKA  
ELU PRESIDENT  
DE L'ASSEMBLEE FEDERALE

PRAGUE. — M. Peter Colotka, candidat officiel pour la présidence de l'Assemblée fédérale, a été élu à ce poste hier matin par les deux Cham-

bres réunies mais votant séparément. M. Colotka a obtenu 251 voix sur 265 votants à la Chambre du peuple. Il en a obtenu 131 sur 135 à la Chambre des nations. M. Josef Smrkovsky a été élu premier vice-président avec 178 voix à la Chambre du peuple et 124 à la Chambre des nations.

SOIXANTE PERSONNES  
DEPORTEES EN 15 JOURS

BRUXELLES. — Environ 60 personnes ont été arrêtées en Tchécoslovaquie au cours de la première moitié du mois de janvier et déportées à l'étranger, annonce un rapport de la Confédération internationale des syndicats libres. Selon ces informations publiées jeudi à Bruxelles, ces arrestations auraient été opérées pour des raisons politiques et par la police de sûreté.

Par ailleurs, une source officielle annonce qu'il y a eu environ 200 arrestations à Prague les 26 et 27 janvier.

Ceci prouve, on ne peut mieux, combien les Russes sont inquiets du développement de la situation en

Tchécoslovaquie. Malheureusement, ce qu'ils exigent, ils l'obtiennent toujours. Il est vrai que Prague sait qu'il doit payer le prix fort de la lâcheté occidentale.

Cela ressort clairement du discours qu'a prononcé M. Cernik, établissant le bilan des tâches qui attendent son équipe.

D'un côté, il s'engage à poursuivre et à développer le programme élaboré en avril 1968, en tenant compte des éléments nouveaux nés en septembre et des résolutions adoptées depuis le 1er janvier 1968. « Il veillera sévèrement à ce que les autorités et les organismes d'Etat respectent sans défaillance la légalité et la sécurité civique des citoyens. Nous ré-

petons sans équivoque que nous n'admettrons aucune intervention contre quiconque qui agit en conformité avec nos lois ».

D'autre part, M. Cernik devait déclarer que la base permanente de la politique reste constituée « par les fermes alliances qui lient la Tchécoslovaquie à l'URSS et aux autres pays socialistes ».

Il est aisé de remarquer combien les deux propositions énoncées ci-dessus sont incompatibles et que des jours très sombres attendent encore le malheureux peuple tchèque qui, malgré son courage et sa volonté de goûter à la liberté, devra encore pendant longtemps courber la tête sous le joug pesant que lui inflige l'URSS.

Le Japon  
maintiendra  
le pacte  
américano-japonais

TOKYO. — Devant le parlement japonais, le premier ministre, M. Eisaku Sato a déclaré que son gouvernement avait l'intention de maintenir le pacte américano-japonais de sécurité car la « paix du monde est toujours menacée ».

Le Premier ministre japonais a ajouté qu'il était impossible de rompre ce pacte car la sécurité n'est pas garantie dans le système actuel d'unité des nations.

## « Isis-1 » explore l'ionosphère

VANDENBERG (Californie) — Une fusée « Thor-Delta » a été mise à feu la nuit de mercredi à la base aérienne de Vandenberg au nord-ouest de Los Angeles, porteuse d'un satellite « Isis-1 » pour l'étude de l'ionosphère (« International Satellite for Ionospheric Studies »). Ce planétoïde de 240 kg est particulièrement conçu en vue de l'amélioration des télécommunications utilisant les propriétés de réflexion de l'ionosphère qui s'étend à partir d'une

altitude de 56 km au-dessus de la Terre, précise l'agence spatiale.

Une heure après le lancement, la NASA déclarait que « tout paraissait bien marcher », mais qu'aucune information ne pourrait être donnée sur les dimensions de l'orbite avant 8 ou 9 heures hier matin (13 h 00 ou 14 h 00 GMT).

Le lancement qui vient d'avoir lieu à Vandenberg fait partie d'un projet commun américano-canadien d'exploration de l'ionosphère.

« Isis-1 », dit encore la NASA, est le troisième satellite canadien lancé au cours de cet effort de coopération canado-américaine. Il poursuivra l'étude de l'ionosphère vue d'en-haut, qui a commencé avec succès lors du lancement du satellite « Alouette-1 » mis sur orbite le 29 septembre 1962. Le 29 novembre 1965 fut lancée l'« Alouette-2 ».

« Ces deux satellites ont fourni d'excellentes données, et continuent de transmettre », dit encore la NASA.

Destiné à graviter autour du globe avec un périégée de 565 km et une apogée de 3500 km, l'« Isis-1 » permettra le déroulement de dix expériences : cinq américaines et cinq canadiennes.

UNE FUSEE JAPONAISE  
LANCEE AVEC SUCCES

TOKIO — Les services spatiaux de l'Office japonais de science et de technologie ont lancé hier avec succès une fusée du type « NAL 16-31-D » du terrain de Kagoshima (Kiousiu).

La fusée, qui pèse 600 kg, a une longueur de 8,10 m et est composée de deux étages. Elle a atteint une altitude de 65 km et tous ses éléments ont fonctionné normalement.

## Les contradictions irakiennes

L'Irak — qui par ses odieuses pendaisons — aurait voulu qu'Israël, use de représailles, n'a pas atteint son but. Aussi les dirigeants arabes ont-ils décidé d'en fabriquer de toutes pièces. La radio de Bagdad a donc annoncé que « sept avions de chasse israéliens ont bombardé, à 11 h 30, les positions irakiennes au nord de « Jordanie » et que la DCA avait abattu un avion ennemi qui est tombé dans la partie sud de la Syrie (les hauteurs du Golan occupées par Israël).

Un porte-parole de l'armée israélienne a simplement déclaré : « Il n'y a pas un mot de vrai dans ces informations ».

Pendant ce temps, Ahmed Hassan Al Bakr, le président de l'Irak, a reçu Yasser Arafat, chef du mouvement de résistance palestinienne « El Fatah ». Au cours de cette réception qui a duré près de deux heures, les dirigeants d'« El Fatah » ont fait savoir au général Ahmed Hassan Al Bakr que « la révolution palestinienne et le commandement du mouvement « El Fatah » approuvaient entièrement les décisions prises par le gouvernement irakien et considéraient que les exécutions de Bagdad constituaient la preuve de l'étroite association entre la révolution palestinienne, la révolution irakienne du 17 juillet dernier et les pays progressistes courageux », a déclaré Radio-Bagdad.

La radio a ajouté que « les grandes manifestations qui se sont déroulées à Bagdad lundi dernier à l'occasion de la pendaison des espions ont étroitement associé les partisans et membres du mouvement « El Fatah » avec tous les éléments et le peuple irakien. Ainsi se trouve scellée l'alliance de la révolution palestinienne et de la révolution irakienne née le 17 juillet 1968, date du renversement du général Aref, dans leur lutte contre l'impérialisme et ses agents », a conclu Radio-Bagdad.

Ces déclarations infirment on ne peut mieux les affirmations de l'Irak voulant faire accroire au monde que

les pendaisons qui avaient eu lieu étaient une affaire purement interne qui ne concernait pas la situation au Moyen-Orient (communiqué publié par la mission permanente de la République d'Irak auprès de l'Office des Nations Unies à Genève).

De telles contradictions en quelques heures prouvent le crédit que l'on peut accorder aux tentatives de Bagdad de noircir Israël.

Notons aussi que le représentant de l'Irak à l'ONU, M. Adnan Pachachi, a donné sa démission à la suite d'un désaccord sur la politique de son gouvernement, apprenait-on jeudi de source diplomatique.

Ancien directeur de la CIA  
M. Allen Dulles est décédé

Né le 7 avril 1893 à Watertown (New York), Allen Dulles, l'ancien directeur de la « CIA », qui vient de mourir, était le frère cadet de John Foster Dulles, secrétaire d'Etat sous l'administration Eisenhower.

Après des études de droit et de sciences politiques à Princeton, Allen Dulles entra en 1916 au service diplomatique des Etats-Unis. Il fut en poste à Vienne, à Berne, et participa en 1918 aux négociations de Paris, qui devaient aboutir au traité de Versailles.

Nommé ensuite à Berlin, Allen Dulles devait prendre en 1922 la direction de la division du Proche-Orient au Département américain. Il participa encore à diverses conférences internationales avant de quitter le Département d'Etat pour entrer dans une étude d'avocat, puis dans une banque.

Durant la Seconde Guerre mondiale, Allen Dulles dirigea le « Bureau des services stratégiques » américain, dont le siège était à Berne.

Il joua un rôle dans la capitulation des armées allemandes en Italie, et dans l'attentat manqué du 20 juillet 1944 contre Hitler.

C'est le 25 août 1951 qu'Allen Dulles fut nommé sous-directeur de la « Central Intelligence Agency », dont il devint directeur le 10 février 1953.

C'est en partie sur la base des renseignements que lui fournit la « CIA » que John Kennedy se lança dans l'affaire de la « Baie des Cochons », en 1961, qui fut un échec cuisant pour les Etats-Unis.

Allen Dulles devait être remplacé à fin septembre 1960 par Alex McCone. Il fut membre de la commission chargée de l'enquête sur le meurtre du président Kennedy, en 1963-1964.

Au cours de sa carrière, Allen Dulles fut souvent critiqué pour l'insuffisance des renseignements que fournissait sa

centrale. On lui reprocha aussi de mener de front deux activités, le service de renseignements et l'utilisation de ces renseignements.

● NEGOCIATIONS VIETNAM :  
PHAM DANG LAM DEMANDE  
A HANOI DE METTRE FIN  
A LA GUERRE D'AGRESSION

PARIS. — Ouvrant la seconde séance plénière des négociations sur le Vietnam du Sud, M. Pham Dang Lam a demandé aux dirigeants de Hanoi de mettre fin à leur « guerre d'agression », et, comme première étape, de restaurer la zone démilitarisée.

M. Lam a déploré l'absence, dans les déclarations faites par l'« autre côté », lors de la première séance de samedi dernier, d'éléments concrets et constructifs.

● MADRID : LES COMMISSIONS  
OUVRIERES ANNULENT  
LES MANIFESTATIONS  
PREVUES

MADRID. — Les commissions ouvrières ont « annulé jusqu'à nouvel ordre » les manifestations éclair qui devaient se dérouler hier à Madrid en signe de protestation contre l'état d'exception.

● NOUVEAUX INCIDENTS  
AU PAKISTAN :  
TROIS MORTS,  
UNE DIZAINE DE BLESSES

KARACHI. — Trois personnes ont été tuées et dix autres grièvement blessées mercredi soir à Guranjwala, à 100 km au nord de Lahore, où l'administration a fait appel à l'armée pour maintenir l'ordre.

## ACCIDENT D'AVION : 4 MORTS, 7 BLESSES



MILWAUKEE (Wisconsin) — Un avion citerne à hélices KC-47 de la garde nationale aérienne s'est écrasé au sol mercredi soir alors qu'il s'apprêtait à se poser sur l'aéroport militaire de Mitchell Field, près de Milwaukee. On déplore 4 morts.

Sept rescapés ont pu être retirés des débris de l'appareil. Ils ont tous subi de graves brûlures.

L'appareil, en provenance de Key West (Floride), effectuait une approche aux instruments par mauvaise visibilité au moment où il a percuté le sol à environ 500 mètres de la piste.

Un nouveau billet  
de 500 francs

PARIS — Un nouveau billet de 500 francs à l'effigie de Pascal est mis en circulation par la banque de France. Il ne sera substitué que peu à peu au billet à l'effigie de Molière, libellé en nouveaux francs et qui garde donc également le pouvoir libérateur.

● LA MAJORITE DEMOCRATE  
DU CONGRES  
PROMET SON SOUTIEN  
A M. NIXON

WASHINGTON — Le groupe parlementaire démocrate, qui a la majorité au Congrès américain, a donné l'assurance au président Nixon, lundi et mardi, qu'il mettra tout en œuvre pour lui faciliter la tâche et pour faire en sorte que son mandat soit un succès.

● CONFIANCE  
AU PREMIER MINISTRE  
DE L'IRLANDE DU NORD

BELFAST — Le parlement d'Irlande du nord a renouvelé mercredi soir, à l'unanimité, sa confiance au premier ministre, le capitaine O'Neill.

## Vote à l'Assemblée des « 18 »

STRASBOURG. — L'assemblée des « 18 » a voté hier après-midi à une large majorité le projet de recommandation invitant le comité des ministres à prendre, à l'égard du gouvernement grec, « dans un délai à déterminer des mesures appropriées », à la lumière des articles du statut du Conseil de l'Europe prévoyant la suspension ou l'invitation à un retrait volontaire d'un régime qui « enfreint gravement » ce statut.

## De Gaulle veut tâter le pouls de la Bretagne

PARIS — Jamais encore un voyage du général De Gaulle en province n'aura suscité un intérêt aussi grand que celui qu'il effectuera samedi et dimanche prochain en Bretagne. Une preuve en est le nombre de journalistes qui suivront ce déplacement du chef de l'Etat : 110 dont plus de 40 « étrangers ».

L'intérêt réside dans le choix même de la Bretagne pour ce voyage. Cette province est en effet actuellement au premier rang de l'actualité française en raison de sa situation économique mais aussi de l'activité des « autonomistes » bretons. De plus, il s'agit là pour ainsi dire du premier déplacement important du général De Gaulle depuis avril 1966, date d'un séjour dans le nord et de son premier voyage depuis les événements de

mai. Ce sera son premier contact direct avec la foule depuis longtemps. Aussi les observateurs voudront-ils en faire un test de sa popularité.

On s'attend également que le chef de l'Etat fera d'importantes déclarations sur la réforme régionale et peut-être sur le référendum, qui aura lieu très probablement dans le courant du printemps. On lui prête même l'intention de dire quelques phrases en breton, lors du discours qu'il prononcera dimanche à Quimper.

L'attention a été portée sur la Bretagne non seulement par les efforts particuliers entrepris pour la faire sortir de son isolement économique mais aussi à la suite d'une série de « plasticages » commis par des « autonomistes », dont le réseau

vient d'être démantelé par la police. On n'exclut d'ailleurs pas que ce voyage présidentiel donne lieu à des incidents, à quelques manifestations hostiles au chef de l'Etat.

Les services de sécurité n'écartent pas l'éventualité de plasticages et estiment que ceux-ci pourraient avoir lieu, non pas sur le passage du général De Gaulle, mais dans les villes bretonnes qui précisément ne recevraient pas la visite présidentielle.

Enfin, ce voyage a essentiellement un caractère d'étude et de travail. Le général De Gaulle va prendre sur place la mesure directe de la situation économique et sociale de la Bretagne. Il va faire le point de la politique d'aménagement qui a été entreprise et des efforts de rénovation.